L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1265 - VENDREDI 11 AVRIL 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

service de remplacement France

5éme Congrès
5, 6 et 7 mai 2014
Dijon - Bourgogne

Crédit photo : Fotolia

Olivier Gallien, président de «Service de Remplacement Bourgogne»



C'est avec une grande joie que nous accueillons à Dijon le 5ème congrès des services de remplacement. C'est un temps fort de notre organisation, propice aux échanges.
Notre fédération régionale, créée en juin 2013, est certes jeune, mais fourmille d'idées pour développer un service de qualité auprès de nos adhérents.
Depuis 8 mois, l'équipe s'est mobilisée autour de ce projet de congrès pour s'assurer de sa réussite.
Notre travail collectif antérieur a abouti à un partenariat avec VIVEA au travers de l'opération RemFor qui s'est traduit par une prise en charge du remplacement pour formation par le Fond Social Européen.
Les Services de Remplacement de Bourgogne se sont également formés en communication avec l'objectif de convaincre les agriculteurs de notre professionnalisme, de notre écoute, et de la simplicité de notre fonctionnement « le remplacement, c'est simple comme un coup de fil ».
La réussite de cet événement repose sur un engagement fort de nos partenaires qui ont su répondre présents et nous soutenir, je les en remercie chaleureusement.



Julien Valentin, président de Service de Remplacement France

Le congrès des services de remplacement est un évènement dans ce réseau qui marque des temps de travaux importants, et un échange intense. Le lieu de ce congrès ne doit pas nous faire oublier l'importance de ces travaux, malgré les belles caves qui nous entourent.
Fort de 73000 adhérents, nous devons absolument nous adapter à un monde agricole qui bouge sans cesse. S'adapter c'est maitriser l'anticipation des besoins pour anticiper la formation de nos agents de remplacement.
L'avenir passera par la formation des cadres et élus de notre réseau au monde de l'emploi sur les cadres juridiques, fiscaux et sociaux, contingence ô combien nécessaire dans des cadres légaux très contraignants. C'est impératif de prendre ce temps pour lever la tête de nos obligations quotidiennes.
L'ambition que les services de remplacement, à l'aube de réformes significatives du marché du travail, est de profiter de toute opportunité pour répondre aux besoins des agriculteurs et de leur exploitation, par une couverture géographique et qualitative intense. Le maître mot de ce congrès sera «*proactif*», par les travaux menés et les livrables présentés au terme de celui-ci.
De France et de Navarre, les hommes et femmes du réseau viennent pour un travail intense qui donnera un cap pour tous pour les deux années à venir.

Conseil Général Côte d'Or www.cotedor.fr
Groupama Toujours là pour moi.
CA Banque et Assurances
Bourgogne Conseil régional
Dijon
Jeunes Agriculteurs
fresea Bourgogne
l'Yonne Conseil Général
Agricultures & Territoires Chambres d'agriculture Bourgogne
Dijon Céréales
msa santé famille retraite services
Groupe AGRICA www.groupagrica.com
saône-et-loire Le Département

Paroles d'adhérents...

Maternités en toute sérénité



Françoise Gonin, 32 ans, élève des lapins depuis 2004 à Ampilly-le-Sec, dans le canton de Châtillon-sur-Seine. La jeune Côte d'orienne a fait appel au Service de remplacement : une première fois en 2007 pour la naissance de sa fille Cloé puis une seconde l'an passé pour l'arrivée de son fils Gabin : *«Tout s'est vraiment bien passé. Mon élevage n'est pas commun dans la région mais les agents du service de remplacement, principalement des femmes dans mon propre cas, ont très vite assimilé les différentes tâches à effectuer. On peut leur accorder toute notre confiance ! Le travail à réaliser est réparti entre le suivi de l'élevage, la mise bas, le sevrage, la vente, l'insémination artificielle et le nettoyage post-vente. Le service de remplacement n'existerait pas, j'aurai dû embaucher un salarié, sans être certaine de tomber sur quelqu'un ayant déjà travaillé dans le milieu agricole. C'est un des nombreux avantages du service qui nous est proposé, en plus de l'aspect pratique et notamment administratif très appréciable. Niveau financier, c'est également très intéressant : une journée de travail de huit heures m'est revenue à 12 euros seulement ! Il est vrai que la MSA y a beaucoup contribué en participant activement»*.

Un apprentissage à l'emploi



Ancien président des JA 71, aujourd'hui vice-président du service Entreprise de la Chambre d'Agriculture, David Bichet est installé en élevage allaitant, en Gaec avec son père. Il revient sur sa relation au Service de remplacement, en l'occurrence celui de Toulon-sur-Arroux, auquel il a adhéré dès son installation.*«Au début, c'était - comme pour mon père pour s'assurer en cas de pépin sur l'exploitation»*, note d'emblée David. Mais engagements obligent, *«ce recours au service est passé d'une main-d'œuvre ponctuelle à un remplacement régulier»*. Et ce dernier d'évoquer ainsi du coup par coup, une journée, puis deux, puis trois par semaine. Rapidement, l'organisation même de l'exploitation repose sur la main-d'œuvre du service. *«C'est le remplaçant qui fait une partie du travail lorsque nous ne sommes pas là»*, poursuit l'élu professionnel qui souligne toutefois la limite du système : *«cela fonctionne bien avec des salariés stables, motivés, impliqués.»* Et puis il y a les particularités de l'engagement syndical et professionnel, avec un côté parfois imprévu des absences… *« Cela suppose un responsable Planning qui intègre cela et une organisation sur nos fermes en adéquation, avec planification, explication et passation claire des consignes »*. Pour lui, le recours au service de remplacement a un côté formateur pour l'exploitant, en ce qu'il constitue *«l'antichambre de l'embauche»*. Finalement, c'est bénéficier de personnel avec peu d'astreinte et une grande souplesse.

Multi-utilisatrice



L'élevage caprin est spécifique et exigeant. Marion Passard ne dit pas le contraire, son élevage de chèvres à Varennes-Vauzelles, dans la périphérie de Nevers, produit le lait, avec transformation et vente directe de ses produits. D'où son besoin ponctuel de faire appel à un remplaçant salarié, pour de multiples motifs. Cette année, Marion attend un heureux événement, dont l'arrivée est prévue autour du 20 mai. C'est donc le congé maternité qu'elle va faire jouer avec le SR de la Nièvre. Son ancienne stagiaire a accepté de devenir salariée du Service de remplacement pour venir chez Marion à partir du 15 avril. *«Cela me rassure. J'aurai plus confiance parce qu'elle connait déjà le boulot, les traites, la transformation et la vente directe»* indique l'éleveuse. D'autant que le SR Nièvre propose une souplesse dans le recrutement de ses agents. Mais Marion est aussi une multi-utilisatrice. L'an dernier, c'est le motif Développement agricole qu'elle a invoqué: *«on a le droit à 20 jours dans l'année et ce n'est pas forcément à la date de la journée d'absence mais dans un délai de 3 mois après. C'est souple et moins onéreux»* se félicite-t-elle. Installée en 2008, Marion Passard avait adhéré en 2009 au SR Nièvre après s'être *«cassé le bras juste après son installation. Bien m'en a pris! J'ai été réopérée 5 fois du bras et mon adhésion n'a donc pas été inutile»*.

Prêts à repartir en vacances !

Claude et Marie-Christine Piroelle sont éleveurs laitiers à Percey, à mi-chemin entre Saint-Florentin et le pays Tonnerrois, en limite de l'Aube. Installés depuis 1976 ils ont voué leur vie entière à leurs animaux, au travail à réaliser matin et soir, sans jamais prendre un seul jour de vacances. C'est la première fois cette année qu'ils font appel au Service de remplacement : *«mon épouse a du subir une intervention chirurgicale en janvier dernier et il a fallu trouver quelqu'un pour la remplacer sur l'exploitation et me seconder pour la traite…»* Premier contact avec l'agent de remplacement et tout de suite une bonne impression : *«venu la veille pour recueillir quelques renseignements il nous avait dit qu'il serait présent le lendemain à 5 h tapantes et il l'a été ! Même chose pendant les quinze jours qui ont suivi…»* Et une confiance réciproque qui s'installe très vite : *«on a vu qu'il savait travailler : mettant le lait de côté si des vaches vêlaient, réalisant des détections de mammites, marquant tout sur un cahier…»*

Depuis cette première expérience, l'agent est revenu sur l'exploitation, mais seul cette fois-ci, Claude et Marie-Christine Piroelle ayant décidé de s'absenter quelques jours et prendre un peu de vacances méritées. Sans appréhension aucune : *«les résultats sont au rendez-vous et sont là pour le prouver. En 15 jours de présence la première fois, pas une seule baisse de la quantité de lait collectée ! C'est même lui qui me conseillait parfois, m'invitant à surveiller une vache qu'il pensait être en chaleur… Un travail parfait, mais toujours dans le respect de la manière que l'on a de faire et ça, pour nous, c'est important»* C'est bien simple, le couple est tout prêt aujourd'hui à repartir en vacances !





TOUCY – Route de Joigny 03 86 44 00 77
VENOY – Sortie A6 Auxerre Sud 03 86 44 00 19
COULON SERVICE – Sementron 03 86 44 24 16

et ses agents
Ets Jerusalem – Ancy–le–Franc 03 86 75 11 14
Ets Boblin Michel – Bray sur Seine 01 60 67 14 16

Notre mission :
Servir la réussite des hommes et des territoires

Avec CERFRANCE, cultivez votre réussite

COTE D'OR
42, rue de Mulhouse
21000 DIJON
Tél. 03 80 63 14 16
contact@bfc.cerfrance.fr

SAONE ET LOIRE
4 Bd, de la liberté
71000 MACON
Tél. 03 85 29 55 91
contact@71.cerfrance.fr

NIEVRE
9, rue champ de foire
58000 NEVERS
Tél. 03 86 71 92 50
alliance@cerfrance.fr

YONNE
35 bis, rue de la Maladière
89015 AUXERRE CEDEX
Tél. 03 86 49 48 50
agc@89.cerfrance.fr



CER FRANCE
Voir loin, les pieds sur terre
www.cerfrance.fr

CONSEIL - EXPERTISE COMPTABLE

COOPERATIVE LAITIERE
L'ancrage régional de la filière laitière en Bourgogne



Depuis Juin 2013
la Coopérative vous propose
« Les yaourts de nos fermes »
Gamme de yaourts au lait entier
de nos producteurs laitiers bourguignons

Nos yaourts sont disponibles
dans notre Magasin Coop' Boutique (1 rte de Laborde -21200 Ste Marie la Blanche)
& dans les Grandes Surfaces Régionales

C.R.A.I.
CONSTRUCTIONS RÉALISATIONS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - ZINGUERIE - SERRURERIE
Bâtiments standards ou sur mesures
Benoît CHAUDRON
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
Tél. 03 80 97 17 70 - Fax 03 80 97 29 30
Désamiantage - Couverture - Plaque Fibrociment

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1265 - VENDREDI 11 AVRIL 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Nouvelle Gamme MERLO



- Nouvelle cabine suspendue (exclusivité Merlo)
- Performance et confort optimal
- Visibilité panoramique

AXEQUIPEMENT L'ENGAGEMENT SERVICE

AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE

03 86 78 19 00

Grande manifestation régionale à Nevers

650 agriculteurs disent NON au projet de réforme de la PAC



Les rues de Nevers n'avaient pas vu autant d'agriculteurs depuis la manifestation de 2009. 650 d'entre eux, venus des quatre départements de Bourgogne, se sont retrouvés mercredi dernier, en fin de matinée, Square de la Résistance à Nevers. *Pages 03*

Côte d'Or

› Concours du Bœuf de Pâques

Victoire du Gaec Loiseau



Nièvre

› Chambre d'agriculture

«Prairies Sentinelles»



Photo: Réussir

Yonne

› Filière porcine

Faire face à la concurrence européenne





Cette semaine avec votre journal

Le supplément Info PAC 2014*

* Offre réservée aux adhérents FDSEA



RÉCOLTE DES FOURRAGES,
Visez le maximum de qualité

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
sur les matériels de fenaison en stock



KUHN
be strong, be KUHN
* Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ

Secteurs:
Autun - Nevers - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert - Nevers

03 86 20 17 38

TALON CO-PRODUITS

NÉGOCIANT EN MATIÈRES PREMIÈRES POUR L'ALIMENTATION ANIMALE

> Corn gluten,
> Farine de maïs,
> Pulpe de betteraves déshy. et surpressée
> Pommes de terre entières
> Drêches de blé, tourteaux

A VOTRE SERVICE

Christian TALON
03 80 95 38 37
06 50 70 12 12

NOUVEAUTÉ MASH 18/40 et 45

TOUS DÉSHYDRATÉS

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Infos
03 • Manifestation régionale à Nevers: 650 agriculteurs disent non au projet de réforme de la PAC

Côte d'Or
04 • Concours du Bœuf de Pâques: Le Gaec Loiseau s'envole vers la victoire
05 • Passage à l'heure d'été: Les laitiers se sont adaptés
06 • LINO: L'agriculture ne voit pas encore le bout du tunnel !
07 • Syndicalisme: Le plein d'avantages

Nièvre
08 • «Prairies Sentinelles»: Des suivis consacrés à la gestion des surfaces fourragères
09 • Commission des agricultrices: L'agriculture, un secteur qui recrute
10 • L'Afdi 58 : D'une «culture de la cueillette» à l'esprit d'une entreprise commerciale

Yonne
11 • Coopérative Cirhyo: La filière porcine doit faire face à la concurrence européenne
12 • Œnotourisme: Un label qu'il reste à faire connaître davantage
• Couverts mellifères: Indispensable pour les abeilles

Bourgogne...
13 • Économie locale: Bonne année, bonne santé... pour le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne
14 • Afdi-BFC: L'agriculture familiale, enjeu de développement au Nord comme au Sud
15 • PAC: Dacian Ciolos en visite dans le Massif Central
16 • Commerce international: La Chine ouvre ses marchés aux produits français
17-24 • Dossier spécial tracteurs
25-28 • En direct de la MSA

Services
30-31 • Cours et marchés
32-34 • Petites annonces
35-38 • Annonces légales
39 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Agroéquipements

Ventes record en 2013

En présentant son rapport économique à la presse, Axema, l'union des industriels de l'agroéquipement, a rappelé les bons chiffres du marché français en 2013, un marché devenu très compétitif.

Avec 6 milliards d'euros en 2013, en progression de 8,6 % par rapport à 2012, le marché français des agroéquipements a battu un record historique. Si la progression de la production française (+3%) a contribué à satisfaire ce marché, les importations à 4.6 milliards d'euros sont aussi en forte hausse. Laurent de Buyer, président de la Commission économie d'Axema, résume : *«Premier marché européen, la France fait, depuis 2008, l'objet de convoitises, notamment de la part des pays de l'Est et du Sud. Et, il est difficile pour les entreprises françaises d'être compétitives. Face à cette tendance lourde, il nous faut être vigilant»*.
En effet, si la France est le premier marché européen pour les agroéquipements, les constructeurs français, avec 4,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires, n'occupent que le 3ème rang européen derrière l'Allemagne (10,4 milliards d'euros) et l'Italie (7,7 milliards d'euros). Autre point faible : nos exportations, à un peu plus de 3 milliards d'euros, sont trois fois inférieures à celles de l'Allemagne. *«Actuellement, nous sommes meilleurs sur nos propres marchés qu'à l'export»* constate Patrick Pérard, président d'Axema, qui poursuit : *«Il y a cinq ans beaucoup de nos entreprises n'exportaient pas. C'est grâce à l'innovation technologique que la France défendra ses parts de marché à l'international»*.

Technologies de l'information

En 2014, la tendance du marché mondial et européen reste positive mais avec une croissance ralentie. En France, le marché des agroéquipements pourrait être en baisse de 10 % à 5,4 milliards d'euros. Les technologies de l'information et de la communication se sont imposées dans tous les domaines des agroéquipements. L'enjeu est désormais l'interopérabilité entre matériels et avec les logiciels.

Un secteur qui peine toujours à recruter

«L'emploi reste une question d'actualité pour les industriels de l'agroéquipement» souligne Alain Savary, directeur général d'Axema qui rappelle que le secteur qui emploie 20 600 salariés peine toujours à recruter. Selon Patrick Pérard, *«il y a toujours 5000 postes à pourvoir»*.
Pour piloter la formation dans le secteur, un enjeu considéré comme capital par les industriels du secteur, Axema vient de créer une commission formation et un pôle emploi-formation avec pour premières missions d'analyser les formations existantes, de recenser les besoins, de participer aux commissions professionnelles consultatives au ministère de l'Agriculture et de promouvoir les formations professionnelles dans le secteur.

PRI info

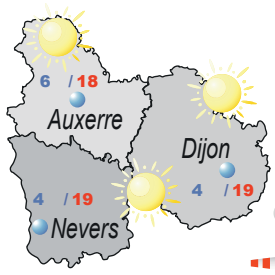
Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?
Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Le Point Info Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 11 au 20 avril

Vendredi 11 Avril

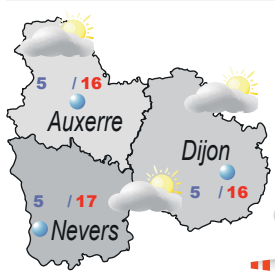


Ensoleillé
Un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Nord 10 km/h

St Stanislas
Soleil : 07:06 - 20:30
Lune : 16:42 - 05:10

Samedi 12 Avril



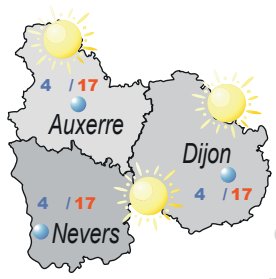
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents resteront faibles.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Jules
Soleil : 07:04 - 20:31
Lune : 17:44 - 05:36

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 13 Avril



Agréable
Le soleil brillera généreusement tout au long de la journée. Les températures seront en très légère baisse en matinée.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Ida
Soleil : 07:02 - 20:32
Lune : 18:49 - 06:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 14 au Mercredi 16 Avril :
Un ciel clair s'annonce pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 17 au Dimanche 20 Avril :
Le ciel sera de traîne au cours de cette période.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 9 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

clin d'œil



Grande manifestation régionale à Nevers

650 agriculteurs disent non au projet de réforme de la PAC



Les rues de Nevers n'avaient pas vu autant d'agriculteurs depuis la manifestation de l'automne 2009, déjà à l'époque contre la PAC. Les simulations de la réforme, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2015 et dont les derniers arbitrages doivent être faits dans les prochains jours, suscitent l'angoisse et la colère des éleveurs, spécialisés ou non, mais aussi des producteurs de grandes cultures. 650 d'entre eux, venus des quatre départements de Bourgogne ainsi que du Cher et de Haute-Loire, se sont retrouvés mercredi dernier, en fin de matinée, Square de la Résistance à Nevers. Dans une ambiance bon enfant, et sous l'œil attentif d'une compagnie de gendarmerie mobile, ils ont bloqué une bonne partie du centre-ville durant toute la journée. Près de 150 tracteurs ont aussi déversé des déchets verts, du fumier, des pneus et de la paille sur les grilles de la préfecture. Vers 13h, une délégation conduite par Emmanuel Bernard, secrétaire général adjoint nivernais de la FNB, a été reçue par Michèle Kirry, la préfète. Une dernière occasion médiatique, pour la profession, d'adresser ses doléances à Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture. Les baisses d'enveloppe de la PMTVA, malgré les annonces de François Hollande au dernier Sommet de l'élevage et les sur-dotations aux 52 premiers hectares ou aux 40 premières vaches ne passent décidément pas dans nos zones extensives d'élevage allaitant. Reportage. **Emmanuel Coulombeix**





Malgré les injonctions des forces de l'ordre le matin, quelques uns des 140 tracteurs rentrés dans Nevers ont déversé le contenu de leurs remorques devant les grilles de la préfecture. Pneus, lisier, fumier, paille, déchets verts et enrubannages ont jonché le sol dès la fin de la matinée.



Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA58 et secrétaire général de la FNB, a profité de la manifestation pour en faire une tribune médiatique nationale, en répondant aux questions des quelques journalistes venus pour l'occasion.



Stéphane Lafranchise (à droite), le directeur de la FDSEA58, a été la cheville ouvrière du rassemblement régional de mercredi, lui qui est le référent «élevage» au sein de la FRSEA Bourgogne. Jean-Pierre Condamine, quant à lui, vivait sa dernière manifestation en tant que président de la FDSEA 58. Son mandat arrive à terme le mois prochain.



Parmi les manifestants figuraient de nombreux responsables et élus professionnels, comme ici, Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en grande discussion avec un de ses collègues.



Nathalie Griesbeck, députée européenne sortante de la région Grand-Est (Modem-UDI), accompagnée de Quentin Dickinson, journaliste de Radio France qui figure sur sa liste aux prochaines élections européennes, est venue rencontrer les agriculteurs bourguignons et leur faire part de son soutien. Elle a également échangé avec Emmanuel Bernard sur l'accord commercial UE/Canada actuellement en discussion et sur les dernières rumeurs d'importation de viande d'Ukraine.

Concours du Bœuf de Pâques

Le Gaec Loiseau s'envole vers la victoire

L'élevage du canton de Pouilly-en-Auxois a remporté dimanche le prestigieux Prix Vallée.



Une belle surprise pour Guy Loiseau qui emporte le prix Vallée; une consécration pour cet éleveur-engraisseur.

C'est une récompense aussi belle qu'inattendue» confie Guy Loiseau, 57 ans, éleveur à Meilly-sur-Ouvres.
L'un de ses trois bovins présents dimanche au Parc des Expositions de Dijon a été désigné meilleur bœuf de qualité bouchère du concours. *«Pour dire vrai, je visais davantage le prix d'ensemble, mais je ne vais pas m'en plaindre !»* ajoute le Côte d'orien.

Cet engraisseur d'une soixantaine d'animaux (en plus d'une production de broutards et d'une quinzaine de reproducteurs) ne participe pas tous les ans au concours du Bœuf de Pâques: *«il faut avoir des bêtes prêtes au bon moment pour en présenter. En 2013, ce n'étais pas le cas pour moi. Cette année, pour participer et faire vivre ce concours de Dijon, j'avais préparé des animaux, dont le futur Prix Vallée, qui était soigné à part depuis un an sur mon exploitation, avec une alimentation composée aux trois quarts par des céréales et le reste avec des aliments à forts potentiels protéiques achetés dans le commerce»*.

Remporter le Prix Vallée est une grande surprise pour Guy Loiseau, mais celui-ci avait failli l'emporter il y a quatre ans en finissant à la seconde place. Cette fois-ci fut la bonne. *«Ce bœuf va avoir trois ans dans quelques jours. Il est très fin en os et en viande, ces critères ont dû faire la différence lors du jugement»* relève le Côte d'orien. Le Prix Vallée a été acheté pour la deuxième année consécutive par Mathieu Billard, boucher à Saulieu, après le bœuf lauréat de 2013 qui appartenait au Gaec de Cherchilly (Marcheseuil, canton de Liernais).

Interrogé sur le prix du bovin et sur le concours en lui-même, Guy Loiseau relève *«une belle valorisation de l'animal avec au moins deux ou trois euros de plus du kilogramme. Pour le concours, je pense que l'évènement mériterait une meilleure place dans les médias. A mon avis, des éleveurs ne savaient pas que le concours du Bœuf de Pâques se déroulait aujourd'hui»*.

AURÉLIEN GENEST

Palmarès bovins. Prix Vallée: Gaec Loiseau (Meilly-sur-Rouvres), prix spécial femelle de la Ville de Dijon : Laurent Dautrey (Saint-Seine-sur-Vingeanne), prix spécial mâle de la Ville de Dijon : SA Lhuillier (Contrexeville, 88), grand prix d'excellence bouchère : Gaec Brazey (Saint-Sernin-du-Plain, 71), super prix femelle du jury : Gaec Brazey, grand prix d'honneur femelle : François Leguy (Thoisy-la-Berchère), super prix d'honneur vache charolaise 8 ans maxi : Denis Tarteret (Cussy-les-Forges).

Les ovins étaient là...



Christophe Marc n'est pas rentré à Arc-sur-Tille les mains vides. Cet éleveur de 220 mères brebis Ile de France, habitué à l'évènement dijonnais, est reparti avec la moitié des super prix d'honneur du concours ovin (soit trois sur six). *«Je présentais 12 animaux lors de cette édition. Ce concours permet de vendre un peu mieux, la valorisation tourne autour de 0,50€/kg. J'ai vendu à la SARL Gallissot à Dijon ainsi qu'à Terre d'ovin»* commente Christophe Marc. Le quatrième super prix d'honneur ovin, toujours en Ile-de-France a été remporté par Philippe Grandjean, éleveur à Belleneuve, dans le canton de Mirebeau-sur-Bèze. Les deux derniers super prix d'honneur, en races croisées, ont été remportés par le Gaec Desplantes (Beurey-Bauguay, canton de Pouilly-en-Auxois) et Dominique Bizot et Nathalie Gallois (Braux, canton de Précy-sous-Thil).

....Le CFA de Quetigny aussi



Quatre jeunes du CFA agricole de Quetigny participaient à l'évènement, sous la houlette de leur formatrice en zootechnie Natacha Barnay. Yanis Pregermain (Pontailler-sur-Saône, non issu du milieu agricole) a apprécié le travail du jury, lui qui souhaite s'installer en polyculture-élevage charolais : *«Nous l'avons suivi toute la matinée et nous avons appris pas mal de choses sur les critères à prendre en compte pour évaluer une belle bête»*. Jean-Nicolas Malsert (L'Etang-Vergy, canton de Gevrey-Chambertin, fils d'agriculteurs) retiendra la *«bonne expérience»* que lui aura apporté ce concours, même s'il ne destine pas à travailler dans le secteur de l'engraissement (sa préférence va à la culture de céréales). Cyril Voliot (Perrigny-sur-l'Ognon, canton de Pontailler) n'est pas issu du milieu agricole mais souhaite s'installer en vaches laitières ou charolaises : *«cette journée dans le monde des engraisseurs m'aura donné une vision plus large du métier. S'installer en engraissement ? Pourquoi pas !»* Enfin, Jérémy Brat, jeune venant du département de l'Allier, n'est pas issu, lui non plus, du milieu de l'agriculture mais souhaite tout de même s'installer plus tard : *«pour ma part, j'étudie l'hypothèse des cultures et /ou de l'élevage ovin. C'est donc fort logiquement que je me suis tourné vers les cases à moutons ce matin !»*

Bienvenue à la ferme

Ils ont dégainé leurs produits de qualité

Un marché fermier se tenait à Beaune le week-end des 5 et 6 avril, pendant le festival international du film policier.

Organiser notre marché chaque année pendant le festival du film policier est un choix délibéré de notre part» affiche Pascal Mure, le président de Bienvenue à la ferme, *«cela donne un repère aux Beaunois et amène logiquement du monde à notre manifestation»*.

Trente-cinq producteurs avaient répondu présent pour cette cinquième édition. Parmi eux, Gilles Joannet et ses liqueurs artisanales. Médaillé d'or au dernier salon de l'agriculture avec son arôme framboise, ce producteur basé à Arcenant propose seize types de liqueurs différentes (prunelle, abricot, pêche de vigne, mûre, tomate, melon...). Où peut bien aller la préférence des consommateurs ? *«Vers le cassis ! Il reste un produit incontournable»* répond l'artisan liquoriste, installé depuis trente ans dans le canton de Nuits-Saint-Georges.

L'élevage Terrand de Cussy-la-Colonne proposait ses nombreux produits à base de viande charolaise. *«Nous vendons de la viande de génisses nées et élevées sur l'exploitation, sous forme de colis de 5 ou 10kg ou sous forme de détails comme aujourd'hui»* présente Aurélie Alves. Les produits *«dérivés»* sont partis comme des petits pains comme le saucisson de bœuf (moins gras que le saucisson de porc). En parlant de pains, Stéphane Monney, de L'EARL *«Les cressonnières de Flacey»*, en a vendu plus d'un : *«Nous produisons du cresson, qui est une plante semi-aquatique, de la famille des crucifères, la même que le chou et le colza. Le cresson se consomme aussi bien en salade qu'en sauce. En produits dérivés, nous proposons notamment du pain viennois avec du cresson mixé à l'intérieur : il se consomme très bien avec du poisson ou du fromage !»* informe le producteur basé dans le canton d'Is-sur-Tille.

AURÉLIEN GENEST





Gilles Joannet (liqueur de framboise), Aurélie Alves (saucisson de boeuf) et Stéphane Monney (pain au cresson), samedi dernier sous les Halles beaunoises.

Repères

Une basse-cour délocalisée



Comme tous les ans, des animaux de la ferme était présents devant les halles de Beaune. Aurélien Chaillot, agriculteur à Spoy dans le canton d'Is-sur-Tille et vice président des JA21, avait amené une belle panoplie de sa basse-cour avec des faisans, des poules, des pigeons, des lapins et des petites cailles âgées de seulement de 20 jours. La présence de petits cochons et de moutons ont également ravi les visiteurs.

Gestion des prairies

Limite en fourrages ?

La Chambre d'agriculture présente le pâturage tournant, une technique peu répandue dans le département.

Début de l'exposé, mercredi 2 avril à Sussey-le-Maupas dans le canton de Liernais : *«Le pâturage tournant consiste à séparer une parcelle en minimum cinq lots. L'éleveur fait tourner ses bêtes tous les quatre à sept jours, dans le but qu'elles mangent de l'herbe la plus rase possible. Avec cette technique, il n'y a pas ou peu de refus, l'éleveur optimise l'herbe de sa prairie»*. A entendre Édouard Bénayas, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, le pâturage tournant apporte de nombreux avantages. *«C'est le cas»* assure le technicien, *«elle est beaucoup plus répandue chez les laitiers que chez les allaitants. Personnellement je n'en connais que trois qui la pratiquent. Mais comme toute autre technique, elle a aussi ses inconvénients !»*. Tout d'abord, le pré doit s'y prêter avec une surface relativement importante (fonction également du nombre d'animaux) et un point d'eau central. Certains diront que le tassement est plus important avec le pâturage tournant. Ensuite -et surtout-, il y a la main d'œuvre. *«C'est évident, cela prend du temps d'aménager les parcelles, changer les bêtes de place… Mais cela peut être une solution pour se dégager de la surface de fauche et sécuriser son stock fourrager»* ajoute Édouard Bénayas.

Utiliser une clôture électrique

Cette présentation était assurée lors d'une démonstration de pose de clôture électrique organisée par l'Éleveur Bourguignon et Patura. *«Ce n'est pas anodin : l'électrique avec ses moindres coûts et ses avantages pratiques diminue considérablement le travail à réaliser dans une parcelle dédiée au pâturage tournant. Il y a beaucoup plus de flexibilité qu'avec du barbelé»* indique le technicien de la Chambre d'agriculture.

Ce *«problème barbelé»* est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles Olivier Berthiot, éleveur à Diancey, n'avait pas persévéré dans le pâturage tournant, après l'avoir testé une première fois: *«L'électrique peut simplifier la donne. Je suis venu ici car je ne ferme pas les portes… Je recherche à optimiser mes prairies car en stocks, je suis toujours très limite !»* signale le Côte d'orien ,*«mon parcellaire est très morcelé, ça n'aide pas. Ensuite, il faudrait un nombre de taureaux trop important. Mais j'étudie tout de même la question sur une ou deux parcelles qui pourraient s'y prêter… S'il y a déjà le souci du barbelé en moins, ce serait déjà ça !»*.

AURÉLIEN GENEST



Olivier Berthiot, ici avec son fils Antoine, a déjà tenté l'expérience à Diancey.

Passage à l'heure d'été

Les laitiers se sont adaptés

La nuit des 29 et 30 mars a perdu 60 minutes : un laps de temps parfois non négligeable pour les animaux, mais aussi pour les éleveurs.

Jean-Charles Monget trait une cinquantaine de chèvres à Saint-Maurice-sur-Vingeanne. *«Le changement d'heure, que ce soit celui d'été ou celui d'hiver, nécessite une anticipation»* signale le producteur, qui a rendez-vous le matin à 6 heures pour la première traite quotidienne, *«pour ma part, je m'y prends plusieurs jours à l'avance, je gagne un quart d'heure à chaque fois afin d'éviter un changement trop brutal»*. En raisonnant à l'ancienne heure, Jean-Charles Monget a donc effectué la traite à 5h45 le jeudi 27 mars, à 5h30 le vendredi 28 mars et à 5h15 le lendemain. *«Un décalage d'une heure serait excessif pour les chèvres mais aussi pour moi-même !»* reconnaît Jean-Charles Monget, *«en fait, ici, c'est toute une approche. Nous faisons de la transformation : elle aussi doit être régulée avec tout le travail qui s'en suit. Un fromage coagule en 24 heures, ce temps doit être respecté»*. Sylvain Aubry, éleveur à Jours-lès-Baigneux, raisonne en demi-heures. La traite de ses vaches Simmental débute d'ordinaire à 6h45 : *«Dimanche 30 mars, j'ai commencé de traire à 6h15 de l'ancienne heure, et à 5h45 le lendemain pour être au point. J'avoue que l'adaptation au changement d'heure s'opère beaucoup plus facilement pour les vaches que pour moi. Pendant deux ou trois jours, je suis un peu perdu, moi qui ne possède pas de montre!»*. Le Côte d'orien relève tout de même un changement de comportement de ses animaux en soirée : *«il fait encore jour après la traite, elles se demandent bien ce qu'il se passe aussi ! Mais tout rentre vite dans l'ordre, avant le milieu de la semaine»*.



Dans le canton de Fontaine Française, Jean-Charles Monget anticipe le changement d'heure plusieurs jours à l'avance.

AURÉLIEN GENEST

Repères

Jean-François Dessolin, technicien spécialisé à Côte d'Or Conseil élevage, estime à 50% la proportion d'éleveurs qui s'adaptent progressivement au changement d'heure : *«Il y a peu de perturbations dans tous les cas, les vaches reprennent vite le rythme. Sur le lait en lui-même, on peut perdre légèrement en TB et TP sur la première traite. Le lait est légèrement moins riche car l'intervalle entre les traites est plus court. En quantité, on perd en moyenne 1kg de lait par vache, toujours pour les mêmes raisons. Le tank est donc un peu moins rempli lors de ce changement d'heure».*



Philippe LERAT,
Directeur de CLAAS RESEAU AGRICOLE BOURGOGNE
et les collaborateurs de CLAAS AUTUN
ont le plaisir de vous inviter à découvrir leur nouveau bâtiment, plus fonctionnel, plus spacieux, pour toujours mieux vous servir.

Les 17, 18 et 19 Avril 2014

9 rue Nicéphore Niepce - Z.I. SAINT PANTALÉON

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE
L'esprit Service

■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00
www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr

CLAAS

▸ Formations

Bien gérer ses agnelages

Mettre en oeuvre de bonnes pratiques sanitaires autour de l'agnelage pour optimiser la rentabilité de l'atelier ovin
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 17 avril 2014 à Hauteroche
Public concerné : Eleveurs et éleveuses d'ovins en Bourgogne souhaitant améliorer leurs pratiques autour de l'agnelage
Contact : Virginie Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35
virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com
Responsable de stage : Aurore Gérard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Les clés pour anticiper et préparer ma cessation d'activité

Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 29 avril – lieu à définir
Public concerné : tout futur cédant de Côte d'Or agé de plus de 55ans
Contact : Alexis Parent (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 67 89
alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Valoriser les données d'Ovitel : perfectionnement

- Extraire et analyser des indicateurs de suivi de son troupeau à partir d'ovitel afin d'optimiser sa conduite d'élevage Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 13 mai 2014 au Pôle agricole à Créancey
Public concerné: éleveurs(euses) utilisateurs(trices) du logiciel Ovitel
Contact : Céline France (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 89 09
celine.France@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72
@cote-dor.chambagri.fr

LINO

L'agriculture ne voit pas encore le bout du tunnel !

Jeudi 03 avril, la FDSEA, la chambre d'agriculture et Dijon Céréales ont rencontré Laurent Grandguillaume, député de la 1ère circonscription, au sujet de la LINO.



Quelques jours après un remaniement ministériel placé sous le signe de l'action et du *«combat»*, les responsables professionnels ont voulu alerter le député Laurent Grandguillaume sur une hérésie technocratique de plus : la LINO est interdite au poids lourds transportant engrais et produits de protection des plantes.
Ainsi, les camions qui pourraient utiliser la Lino pour fournir les exploitations agricoles ou les silos du nord et de l'ouest du département, sont obligés de passer via un circuit bien spécifique…dans Dijon! Un comble en matière de sécurité routière, d'environnement, de temps et de coût de transport.
A l'image de la coopérative Dijon Céréales, qui gère toute sa logistique approvisionnement phytosanitaire depuis la plate forme logistique de Longvic, pour laquelle l'interdiction de circuler sur la LINO représente 12 km de plus pour aller à Pouilly et 44 km de plus pour aller à Prenois, soit un coût global annuel estimé pour la coopérative à 30 000 €.
La profession agricole s'interroge sur la cohérence des réglementations ! Elle demande que ces camions puissent emprunter la LINO jusqu'à l'échangeur de la D971, avant le tunnel.
Ce point a tout particulièrement retenu l'attention du député Grandguillaume.
Ce nouvel axe routier n'est pas non plus sans causer quelques problèmes pour les exploitations agricoles riveraines. Ainsi, si des chemins ruraux parallèles à la LINO ont été prévus, il persiste des problèmes d'accès aux parcelles et d'écoulement d'eau. Ces chemins devant être rétrocédés aux communes voisines de Daix, Fontaines-les Dijon et Ahuy, les responsables professionnels ont aussi tenu à porter la voix des exploitants riverains, qui souhaitent que ces chemins gardent leur vocation agricole et que la jouissance de la circulation soit acquise sans réserve aux exploitations agricoles et aux propriétaires riverains. FDSEA et Chambre d'agriculture veilleront au respect de ce principe dans les actes de propriété qui seront établis à destination des communes concernées.
NB : Cette rencontre avec le député Laurent Grandguillaume a également été l'occasion de faire le point sur le dossier épineux de la Pac : MAE zone intermédiaire, transparence des actifs, avenir du couplage ICHN-PHAE, montant de la PMTVA, … Sur tous ces points, les attentes des agriculteurs des zones intermédiaires sont fortes et notre *«nouveau»* ministre de l'Agriculture doit se montrer plus combatif pour faire coller *«les actes aux pactes»* !

SG – FDSEA21

VENDREDI 18 & SAMEDI 19 AVRIL
PORTES OUVERTES
- Présentation de la gamme MASSEY FERGUSON: Tracteurs MF 5600 - 6600 - 7600, moissonneuses-batteuses, télescopiques MF 9000, presses à balles carrées MF 2200.
- Présentation Krone, Mac Connel, Amazone, Kuhn, Maschio, Satène, Ponge
- **Large exposition d'occasions**
- **Financement à taux exceptionnel** sur le neuf et l'occasion.
- Promotions sur le libre-service



MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
21 Censerey - 03 80 84 43 76
MASSEY FERGUSON

FDSEA

Des travaux de longue haleine *(2ème partie)*

Chaque semaine avant l'assemblée générale du 16 mai, découvrez les présidents des vingt-deux commissions du syndicalisme majoritaire de Côte d'Or. Récemment élus ou réélus, ils ou elles nous livrent leurs principales orientations.

PROPOS RECUEILLIS PAR AURELIEN GENEST

Yves Asdrubal commission "Environnement"



«Nous voulons avancer dans la problématique de l'entretien des fossés d'assainissement agricole. La classification entre les cours d'eau et ces fossés mérite d'être clarifiée car l'administration fait malheureusement l'amalgame. Les agriculteurs souhaitent garder une liberté d'entretien pour leurs fossés. Nos anciens les ont entretenus : ne plus rien faire sous prétexte qu'il s'agit du milieu naturel n'est pas la bonne solution. Notre commission se penche également sur d'autres dossiers, comme Natura 2000, le parc naturel dans le Châtillonnais…»

Olivier Gallien commission "Emploi"



«Nous sommes les représentants des employeurs agricoles : à ce titre, nous continuerons de défendre leurs intérêts partout où nous interviendrons. Nous souhaitons également démystifier le fait d'avoir un ou plusieurs salariés agricoles sur une exploitation. Beaucoup d'agriculteurs en font une montagne, pensent à tort que cela va coûter cher… Il y a des progrès à réaliser sur ce point. Enfin, notre commission apportera toutes les réponses aux questions venant des employeurs, actuels et futurs».

Jacques de Loisy commission "Productions végétales"



«Notre objectif est de reconquérir de la marge pour le producteur, en essayant d'infléchir les contraintes environnementales, tout en regagnant du rendement et de la qualité sur le blé. Nous travaillons actuellement sur une MAE pour les zones intermédiaires: nous souhaitons un aboutissement cette année. Cette MAE doit être décente, avec des contraintes acceptables et une rémunération adéquate. Lors de notre commission élective, nous avons accueilli plusieurs JA, c'est encourageant pour la suite. J'espère que cela continuera ainsi».

Déchets vétérinaires

Opération de collecte

Une collecte se déroule du 14 au 18 avril dans quatorze endroits du département, à des horaires bien précis.

Aiguilles, seringues, scalpels, flacons de médicaments, pipettes d'insémination, gants de fouille, tubes mammaires… Tout ce qui a été utilisé sur les exploitations agricoles pour le soin des animaux peut être apporté lors de la collecte des déchets vétérinaires organisée par le GDS et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Pour tout renseignement, contacter Mariette Aupy au 03 80 68 67 30.

Rendez-vous à retenir

14 avril Châtillon-sur-Seine : de 8 heures à 9h15 à la coopérative agricole (03 80 91 43 56)
Lucenay-le-Duc : de 10 heures à 11h15 à Dijon Céréales (03 80 89 02 26)
Munois-Darcey : de 12 heures à 13h15 au silo de Munois (03 80 96 25 59)
15 avril Aignay-le-Duc : de 8 heures à 9h15 à Dijon Céréales (03 80 93 80 27)
Saint-Seine-l'Abbaye : de 10h15 à 11h30 à Dijon Céréales (03 80 35 00 03)
Is-sur-Tille : de 12h45 à 14 heures dans la cour du Cabinet vétérinaire (Docteur Behiels, rue Jean Zae, 03 80 95 02 73)
Pontailler-sur-Saône : de 15 heures à 16h15 à Dijon Céréales (03 80 36 13 08).
17 avril Saulieu : de 8 heures à 9h15 à Dijon Céréales (03 80 64 27 57)
Précy-sous-Thil : de 9h45 à 11 heures à Dijon Céréales (03 80 64 52 04)
Champ d'Oiseau : 11 h 30 à 12 h 45 sur la place de léglise (03 80 97 14 15)
Vitteaux : de14 heures à 15 h 45 à Dijon Céréales (03 80 49 60 54)
18 avril Pouilly-en-Auxois : de 8h30 à 10h15 à Dijon Céréales (03 80 90 76 00)
Arnay-le-Duc : de 11 heures à 12h15 au marché aux bestiaux (03 80 90 06 80)
Ivry-en-Montagne : de 13h30 à 14h45 à Société coopérative agricole (03 80 20 22 19)
Brazey en Plaine : de 16 heures à 17 heures à Dijon Céréales (03 80 32 02 85)
Limitrophes du département: le 15 mai à Montsauche-les-Settons (de 11h45 à 12h45 à proximité du Crédit agricole), le 3 juin à Verdun-sur-le-Doubs (de 8h30 à 9h30 à CBS, avenue du président Borgeot), le 19 juin à Givry (de 8h30 à 9 h 30 à CBS , zone artisanale) et à Couches (de 10 heures à 11 heures aux terrains de rugby), le 26 juin à Tonnerre (de 10h15 à 11h45 chez le docteur Fichot, 12 chemin des Jumériaux), à Noyers-sur-Serein (de 13 heures à 14h30 au point propreté, route d'Auxerre) et à Etaules (de 15h15 à 16h45 sur le parking de la déchetterie).

Syndicalisme

Le plein d'avantages

Un membre du bureau de la FDSEA aborde le sujet de la cotisation syndicale: *«Certains disent qu'elle est élevée et bien je vais leur démontrer le contraire!»*



Dominique Guyon a touché 550€ sur un remboursement de la TICPE. Grâce à la Carte moisson, il économise 300€ sur sa consommation annuelle de gazole.

«Il y a peu de temps, j'ai envoyé mon justificatif TIPP 2013 à la trésorerie générale. On vient de me rembourser : j'ai reçu un chèque de 550 euros pour l'année 2013» mentionne Dominique Guyon, agriculteur dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Cette somme lui permet de payer intégralement sa cotisation annuelle à la FDSEA. *«J'entends tellement d'agriculteurs me dire que la cotisation est trop chère… A elle seule, cette taxe intérieure sur les produits pétroliers dont une partie est remboursée aux agriculteur efface ce problème qui n'en est donc pas un»* fait remarquer le président de la commission Bovins viande. Le Côte d'orien se rappelle de l'action syndicale à l'origine de cet acquis : *«nous avions bloqué le site pétrolier de Longvic pendant une semaine, c'était il y a quelques années. Cela valait vraiment le coup. Et tous les ans, il faut que la FNSEA négocie lors des lois de finance pour maintenir cet allègement de charges. Au final, ce n'est qu'une avancée syndicale parmi tant d'autres»*. Dominique Guyon aborde ensuite le sujet de la Carte moisson, réservée aux adhérents de son syndicat : *«elle nous permet de gagner 30€ aux 1000 litres de gazole ! Si l'on consomme 10 000 litres par an, ça nous fait encore un chèque de 300 euros…»*

Commandes groupées

Dans la pratique, la FDSEA effectue des achats en grands volumes. Les adhérents prennent commande le lundi matin. Un appel d'offre est lancé dans l'après-midi et les vendeurs ont 24 heures pour répondre. Celui qui propose le meilleur tarif obtient le marché et les adhérents sont livrés à des prix avantageux. *«Ces arguments sont autant de motivations à payer une cotisation à la FDSEA. Et en étant adhérent, on soutien l'intérêt collectif. J'ai un exemple qui me vient à l'esprit qui n'a rien à voir avec le gazole ou le pétrole mais qui illustre bien cet intérêt commun : l'an passé, pour le plan bâtiment, 70 dossiers avaient été déposés dans le département. Il y avait des financements pour seulement 33 agriculteurs. Grâce à notre force syndicale, tout le monde est rentré dans le dispoditif et a obtenu une enveloppe!»* Dominique Guyon termine en imaginant un nombre plus important d'adhérents à la FDSEA : *«Plus nombreux, je pense qu'on ferait plier les grandes surfaces pour un meilleur prix de la viande. Cinquante centimes pour eux, ce n'est rien. Pour nous, ce serait énorme»*.

Précisions : la TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers) est désormais appelée TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques). En chiffres : plus d'1,6 million de litres de fioul ont été commandés par la FDSEA en 2013 (toutes catégories, moyenne de 38 000 litres par commande). Renseignement : 03 80 68 67 67

AURÉLIEN GENEST

Agenda

Les Instants Santé de la MSA à Semur et Beaune

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles âgés de 25 à 74 ans. C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront pour le canton de Semur-en-Auxois, du 14 au 18 avril de 7h30 à 11h30 à l'ancien lycée agricole (rue du Champ de Foire) à Semur. Pour le canton de Beaune, le rendez-vous est fixé du 19 au 23 mai de 7h30 à 11h30 à l'agence de Levernois.

15-04 : soirée ciné-débat sur la Pac à Saulieu

«Les petits gars de la campagne» est un film sur la Politique agricole commune. Une projection est prévue mardi 15 avril à 20h30 au cinéma l'Etoile de Saulieu, suivie d'un débat sur l'avenir de l'agriculture et les enjeux de la Pac en présence d'intervenants.

Ils ont essayé un tracteur CLAAS

«Les AXION ont considérablement évolué»



Denis et Nicolas Changarnier

Denis Changarnier est l'un des 6 associés du Gaec familial éponyme qui exploite les 850 ha de la ferme du Brevon à Aignay le Duc, une ferme aux terres argilo-calcaires avec des fortes pentes. La majorité de l'assolement (655 ha) est répartie en colza, blé, pois, orge d'hiver et printemps. 70 ha de maïs et 125 ha prairies sont destinés aux 120 brunes qui constituent le troupeau laitier et les 890 000 litres de quotas. Depuis de nombreuses années, la famille Changarnier est un client fidèle du CRA Bourgogne, leur principal fournisseur en agroéquipements, dont ils apprécient la qualité et la réactivité du SAV. Le parc tracteurs CLAAS est composé de deux AXION 820, un ARION 640 et depuis deux ans, de deux AXION 850 en test. Car chez les Changarnier, *«les tracteurs sont tout le temps au taquet»*, chacun d'entre eux faisant entre 1000 et 1200 heures par an.

En 2012, le Gaec a donc testé l'AXION 850 en boite robotisée Hexashift à 6 rapports sous charge. L'an dernier, c'est le nouvel AXION 850 CMATIC (variation continue) au moteur Tier4 final de 264 cv que CLAAS a proposé de tester. Le Gaec Changarnier l'a utilisé à peu près dans toutes les activités : transport, charrue 7 corps, combiné de semis 6 m, déchaumeur 5 m, vibroculteur 8,50 m, pressage,…1200 heures plus tard, Denis Changarnier est catégorique *«Entre nos AXION 820 de 2008 et les nouveaux 850, l'évolution est énorme. Les nouveaux AXION ont gagné en confort avec la nouvelle cabine à quatre montants. Le pont avant est également plus souple et le nouveau mono-levier multifonctions CMOTION disponible sur la version CMATIC rend la conduite hyper confortable. La version CMATIC est très agréable sur route et au semis, même si elle est moins nerveuse en reprise que la transmission Hexashift, qui elle par contre marque un peu l'à-coup. Nos pentes sont impitoyables avec nos tracteurs ! Mais c'est clair : les tracteurs CLAAS ont fait d'énormes progrès»*. Côté service, le Gaec Changarnier adopte pour chacun de ses tracteurs, l'extension de garantie constructeur MAXI CARE 4 ans ou 4000 heures. *«Une solution pour maitriser nos charges de mécanisation»*.

L'AXION 850 EN BREF

- MOTEUR FPT TIER 4F, 6 CYLINDRES, 6,7 L. À TECHNOLOGIE SCR
- PUISSANCE MAXI : 264 CV
- RÉGIME AU COUPLE MAXI: DE 1150 À 1650 TR/MN
- TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE CMATIC
- CAPACITÉS DE RELEVAGE: 10,2 T À L'ARRIÈRE - 5,8 T. À L'AVANT
- RAYON DE BRAQUAGE : 5,19 M
- EMPATTEMENT : 2,98 M
- CIRCUIT LOAD SENSING : 110/150 L/MN
- SUSPENSION DE PONT AVANT PRO ACTIV
- SUSPENSION DE CABINE À 4 POINTS
- PRÉDISPOSITION GPS DE SÉRIE



CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE

L'esprit Service

www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr

■ **21490 Varois 03 80 68 07 80** ■ **21330 Laignes 03 80 81 60 55**
■ **71400 Autun 03 85 52 61 68** ■ **52800 Nogent 03 25 02 12 00**

CLAAS

▸ Agendas

23/04 AG de Gîtes de France - Nièvre

L'antenne nivernaise de l'association Gîtes de France réunira son assemblée générale mercredi 23 avril, à partir de 9h, au restaurant *«Le Cornemuse»* à Arleuf (route de Château-Chinon à Autun). Outre les actes statutaires, quatre interventions sont prévues sur le thème *«mieux vendre nos hébergements»*, celle d'Aude Clenet, l'animatrice, sur *«l'approche du relais»*; celle de Muriel Buvot sur *«l'approche de la région - centrale régionale de commercialisation»*; celle d'Armelle Grimée sur *«l'apport des nouveaux outils»* et enfin celle de Christophe Maridet, directeur marketing, sur *«le rôle de la Fédération nationale»*.
Inscriptions avant le 15 avril.
Contact: 03 86 36 42 39
ou mail:
gites-de-france-nievre@wanadoo.fr.

Août Comices agricoles nivernais

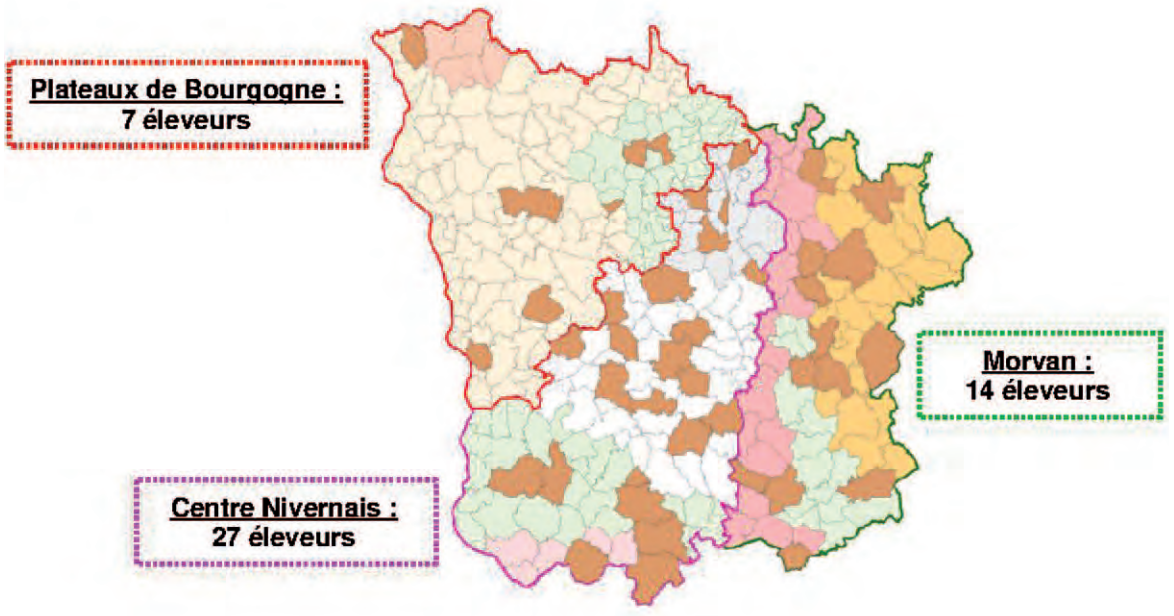
Les dates des comices agricoles de l'été prochain dans la Nièvre sont arrêtées. Cette année, il y en aura quatre au mois d'août, les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery.
A noter aussi que cette année, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août, en parallèle au Congrès mondial du Herd Book Charolais à la ferme du Marault à Magny-Cours.



«Prairies Sentinelles»

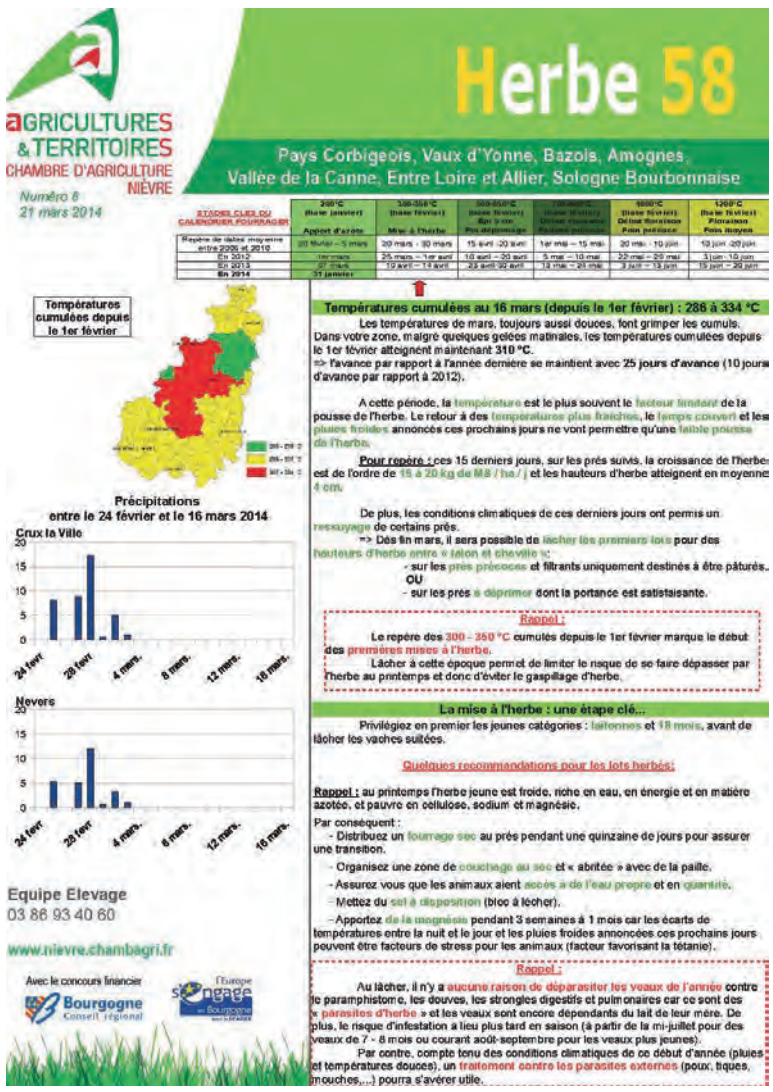
Des suivis consacrés à la gestion des surfaces fourragères

Pour la troisième année consécutive les services de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre reconduisent le dispositif « Prairies Sentinelles » enrichis par de nouveaux suivis.



48 éleveurs du département participent aux suivis consacrés à la gestion des surfaces fourragères.

Depuis les années 90, nous constatons une évolution permanente de nos systèmes d'élevages allaitants : mise en marché d'animaux mâles et femelles jeunes et lourds, des dates moyennes de vêlage de plus en plus tôt en début d'hiver. Ces tendances impactent l'organisation complète du système fourrager de nos élevages ainsi que le recours aux concentrés. L'augmentation des prix des céréales, des aliments simples et composés associés à l'augmentation des volumes utilisés contribue à éroder l'efficacité économique de nos systèmes de production. Un des leviers identifié repose sur la maîtrise du pâturage par les différents lots ainsi que sur les quantités et qualités des fourrages stockés. Il est nécessaire de rééquilibrer les deux axes majeurs *«ruminant - pâturage - fourrage»* et *«ruminant - génétique - sanitaire»* pour maintenir au mieux les performances de nos élevages. Face à ce constat, les services de la Chambre d'agriculture de la Nièvre ont reconduit pour la troisième année consécutive un dispositif de références de proximité, appelé *«Prairies Sentinelles»* consacré à la gestion des systèmes fourragers. Opérationnel depuis la mise à l'herbe 2012, ce dispositif repose sur la forte implication de 48 éleveurs répartis au mieux sur l'ensemble du département pour appréhender les différences pédoclimatiques des micro régions naturelles les plus représentatives (Plateau de Bourgogne, Centre Nivernais et Morvan).



«Herbe58» : un outils de pilotage des surfaces fourragères.

Le 27 mars dernier, les éleveurs participants à ces suivis se sont réunis pour une journée de préparation de la nouvelle campagne et d'échange concernant les différents suivis mis en place et leurs nouveautés : suivis de prairies fauchées (Quelles quantités d'herbe disponibles au cours de la campagne fourragère? Quelles valeurs alimentaires des fourrages en fonction des conditions climatiques à venir?) suivis de la fertilisation azotée et potassique (Quelle dose épandre et à quelle période?) suivis de prairies à base de légumineuses pures ou en association avec des graminées (Quelles conditions de réussite d'implantation? Quelles conditions de réussite à la récolte ? Quelles valeurs alimentaires de ces fourrages?) suivis de prairies pâturées par des lots de vaches suitées de veaux femelles non complémentés au pâturage (Quels repères pour la gestion des surfaces pâturées? Quelles croissances pour des veaux non complémentés?) suivis de la complémentation de veaux mâles (Quels repères contribuent à la maîtrise des quantités de concentrés consommés par les veaux?) suivis de lots d'agnelles de renouvellement (Quelle importance de la gestion de l'herbe sur la croissance et la mise en reproduction?) suivis du parasitisme des veaux et de l'infestation des vaches par le paramphistome et la douve. L'ensemble de ce dispositif contribue à la diffusion hebdomadaire par mail sous forme d'un bulletin *«Herbe58»* (qui parait de février à octobre). Ce bulletin, gratuit, se veut être un outil de pilotage des surfaces fourragères par l'émission de préconisations et recommandations pratiques permettant aux éleveurs d'orienter leurs pratiques sur leurs prairies et d'anticiper les interventions. Compte tenu des différentes conditions pédoclimatiques de notre département et dans un souci de proximité, trois bulletins sont émis pour représenter du mieux possible les trois zones naturelles nivernaises: Plateau de Bourgogne, Centre Nivernais et Morvan (Voir carte).

Chaque bulletin est également consultable sur le site internet de la Chambre d'Agriculture à l'adresse suivante: http://www.nievre.chambagri.fr/productions-animales/herbe-58.html. Si vous ne bénéficiez pas de cet outil de pilotage de vos surfaces fourragères: contactez vos techniciens de l'Equipe Elevage de la Chambre d'agriculture. Les suivis seront également valorisés par la réalisation de documents techniques concernant la gestion des systèmes fourragers qui seront disponibles sur le site Internet de la Chambre d'agriculture.

▸ Vos contacts

Christian Bourge, responsable de l'équipe élevage
03 86 93 40 52
Perrine Raverat, conseillère bovin allaitant, 03 86 93 04 11
Jean-Louis Bridier, conseiller bovin allaitant et bâtiment
03 86 93 40 54
Christophe Rainon, conseiller en production ovine
03 86 93 04 07
Francis Bougarel, conseiller bovin allaitant, 03 86 93 04 16
Frédérique Marceau, conseiller d'entreprise 03 86 93 04 03
Philippe Jaillard conseiller d'entreprise 03 86 93 04 08.

Formation

Conduite de la reproduction en stabulation avant la mise à l'herbe

L'équipe élevage vous propose trois jours de formation consacrés à *«sécuriser la reproduction en bâtiment et améliorer la production de mon troupeau»*.

Dans le département de la Nièvre :
- 18 % des éleveurs ont un troupeau dont la date moyenne de vêlage se situe avant le 15 janvier (vêlages précoces pour la Nièvre). Cette conduite en vêlages précoces signifie qu'une majorité des femelles seront fécondées avant le lâcher.
- 43% des élevages ont un troupeau dont la date moyenne de vêlage est comprise entre 16 janvier et le 28 février. Dans cette situation, les génisses et une partie des vaches sont fécondées en stabulation.

Ainsi, de nombreux éleveurs sont concernés par la fécondation d'une partie ou de toutes les femelles avant la mise à l'herbe La réussite de la fécondation avant la mise à l'herbe est sous tutelle de nombreux facteurs : le bâtiment (ambiance, luminosité, surface disponible...), l'intégrité sanitaire et le facteur probablement le plus difficile à maîtriser : l'alimentation (état corporel à la rentrée, variation de l'état corporel, conduite et besoins au cours de la gestation, de la lactation et lors de la mise en reproduction , complémentation minérale...).
C'est dans ce contexte que l'équipe élevage de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre en partenariat avec Pierrick Drevillon, responsable technique au sein de la coopérative Cecna, vous propose une formation de trois jours intitulée : ***«sécuriser la reproduction en bâtiment et améliorer la production de mon troupeau»***.

Au programme de cette formation :

Des connaissances :
- Connaître la physiologie de l'appareil reproducteur et comprendre les mécanismes de la reproduction.
- Connaître les différentes pathologies qui peuvent perturber la reproduction et les moyens de prévention.
- Connaître et comprendre les différents facteurs qui influencent la réussite de la reproduction

Des éléments pratiques :
Comprendre l'évolution des besoins alimentaires d'une femelle en fonction de son stade physiologique (gestation/ lactation/ reproduction) et son impact sur la réussite de la fécondation des femelles. Savoir apprécier l'état corporel d'un animal et son impact sur la réussite de la fécondation des femelles.

Un partage d'expériences :
Rencontre et échanges avec un éleveur du département en situation de maîtrise de la fécondation de son troupeau en stabulation avant la mise à l'herbe.

Cette formation est destinée aux éleveurs réalisant les fécondations d'une partie ou de toutes les femelles en stabulation, avant la mise à l'herbe et utilisateurs de monte naturelle ou d'insémination artificielle.

Cette formation aura lieu les 6, 13 et 20 mai 2014.
Pour vous inscrire et participer à cette formation, contactez Perrine Raverat au 03 86 93 04 11 (perrine.raverat@nievre.chambagri.fr).

L'équipe élevage vous propose également d'autres formations concernant :
L'économie *«Comprendre l'économie de son exploitation et identifier les marges de manœuvre encore accessibles»*. Pour plus de renseignements, contactez Christian Bourge au 03 86 93 40 52 (christian.bourge@nievre.chambagri.fr).

Nos formations à destination des agriculteurs et agricultrices bénéficient de la participation financière du Vivea (Fonds d'assurance formation des agriculteurs) et pour certaines d'un cofinancement de l'Union Européenne via le FSE: Fonds Social Européen.

Vous retrouverez ces formations et d'autres sur le site internet de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre à l'adresse suivante : http://www.nievre.chambagri.fr/

Commission des agricultrices

L'agriculture, un secteur qui recrute

La commission des agricultrices de la FDSEA de la Nièvre s'est rendue dans les collèges nivernais pour présenter la production et les métiers agricoles.

Cela fait plusieurs années maintenant que la commission des agricultrices de la Nièvre intervient dans les collèges nivernais. Il est nécessaire de communiquer pour améliorer la connaissance du monde agricole et rural, pour promouvoir l'image de l'agriculture auprès des futurs consommateurs ainsi que valoriser les différents métiers. Communiquer, c'est aller à l'encontre des stéréotypes, répondre aux interrogations et rétablir des vérités. C'est dans cet objectif que la commission des agricultrices intervient tous les ans, dans un certain nombre de collèges nivernais, dans les classes de 3ème en découverte professionnelle. Ces derniers mois, les agricultrices auront rencontré plus de 300 élèves en phase d'orientation.



Ces rencontres avec les collégiens permettent de présenter la réalité de l'agriculture et de ses métiers.

Qu'est-ce que réellement l'agriculture ?

Lors de ces rencontres, les représentantes professionnelles abordent l'origine des différents produits alimentaires que les élèves peuvent trouver dans leur assiette. Au cours de la discussion, de nombreux points sont détaillés que ce soit sur le travail quotidien des agriculteurs, le travail des cultures, le soin aux animaux… Cela permet aussi d'aborder l'ensemble de la réglementation auquel sont soumis les agriculteurs (fertilisation, sanitaire, identification, traçabilité …). En effet, de nombreux élèves ont une vision erronée de l'agriculture et ces interventions permettent, en outre, d'aborder un certain nombre de métiers agricoles, pour des élèves en pleine orientation scolaire. La commission des agricultrices en profite pour rappeler la place de l'agriculture dans l'emploi : le secteur agricole embauche 3.5 millions de salariés, 93% des jeunes trouvent un emploi dans les 6 mois suivant la fin de leurs études et enfin 70 000 emplois dans le secteur agricole restent non pourvus. Même si tous les élèves ne sont pas captivés par l'agriculture, une partie d'entre eux se montrent intéressés, curieux et ouverts à la discussion.

M.G – FDSEA 58

Décès Le Herd Book Charolais perd un ancien président

François Maurice est décédé mardi 1er avril. Il avait été président du Herd Book Charolais de 1964 à 1994. Vétérinaire de formation, il avait succédé à la présidence de son père, Émile Maurice.

Ses trente ans de présidence auront marqué l'histoire du HBC puisque de 25 000 vaches cotisantes en 1960, il y en aura 96 700 en 1994. François Maurice a su intensifier l'expansion de la race charolaise à la fois en France et à l'international, grâce notamment à une communication très forte sur les exportations, les résultats de concours et les performances.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi dernier, 4 avril, en l'église Saint-Loup de Saint-Hilaire, dans l'Allier.



François Maurice (premier à droite, à côté de Michel Baudot) avait su accélérer le développement de la race charolaise à la fois en France et à l'international.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - B.P. 7
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr
BOIS - METALLIQUE MIXTE - BÉTON
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▸ Formations

Avril et mai Formations Certiphyto

Au premier semestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 15 et 17 avril à Decize, les 22 et 24 avril à Corbigny, les 5 et 7 mai à Moulins-Engilbert, les 13 et 15 mai à Decize et les 26 et 28 mai à Saint-Pierre-le-Moutier. Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

11/04 Comptes courants d'associés

Gaec et sociétés propose une formation sur les comptes courants d'associés, vendredi 11 avril, à la Chambre d'agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Sanchez du CER France Alliance. Contact: Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr. Réponse souhaitée avant le 25 mars.

Avril, mai et automne

Dresser et utiliser son chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le dressage et l'utilisation de son chien de troupeau, qui s'adresse à tous les éleveurs ovins et/ou bovins avec leur chien. Un moniteur agréé par l'Institut de l'Elevage interviendra durant quatre jours, les 14 avril et 12 mai et deux jours à l'automne. Il indiquera à chaque maître le dressage approprié à son chien en fonction de son caractère, de ses défauts et de son évolution sur le terrain. Renseignements et inscription: Christophe Rainon, Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 06 72 39 76 43.



L'Afdi 58 rentre d'une nouvelle mission à Madagascar

D'une «culture de la cueillette» à l'esprit d'une entreprise commerciale

Depuis 2009, les adhérents nivernais d'Agriculteurs français-Développement international (Afdi) soutiennent la création d'une coopérative laitière dans le centre de Madagascar. Jacky Roudier, retraité de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, rentre d'une mission d'accompagnement auprès de Rofama, du nom de la structure malgache qui compte 137 adhérents dont 40 apporteurs réguliers. Où les canons du développement économique se heurtent à une culture paysanne à la fois ancrée dans des traditions séculaires et des pratiques dilettantes...



Jacky Roudier (à gauche) rentre d'une mission à Madagascar. Nouveau président d'Afdi 58, André Bordet y était allé en 2013 pour apporter deux tanks à lait.

André Bordet, nouveau président de l'AFDI 58, qui est parti en mission à Madagascar en 2013, rappelle la genèse du projet Rofama: *«en 2009, des éleveurs du centre de Madagascar nous ont appelé parce qu'ils avaient un projet de création d'une laiterie et d'un point de vente. Après deux missions d'évaluation sur place, nous les avons aidés à affiner et à réduire un peu leurs ambitions compte tenu de leur organisation. Fin 2011, le point de vente était construit et mis en route fin 2012. Et cette année, c'est Jacky Roudier qui vient d'aller sur place, du 14 au 30 janvier, pour évaluer comment il est possible d'augmenter la production et de la lisser dans le temps»*. Parce que tout, à Madagascar, semble plus difficile et plus long pour les producteurs laitiers. Eux seuls, qui n'ont pas d'autre référence, semblent d'ailleurs ne pas s'en étonner. *«Pour des raisons de rentabilité, nous sommes partis sur un objectif de collecte de 320 litres par jour, ce que nous faisons en moyenne à la saison des pluies, beaucoup moins lorsque c'est la période sèche»* explique Jacky Roudier. Les responsables d'Afdi 58, auxquels se sont associés récemment ceux de Haute-Saône, n'emploient pas le terme *«d'amateurisme»*. C'est pourtant l'impression qui ressort de leur récit, lorsqu'ils évoquent les petits coopérateurs -une quarantaine d'actifs réguliers- de Rofama. Certes, Madagascar n'est pas la France avec sa tradition de performances laitières mais les freins au développement de la filière malgache sont plus liés à des pratiques culturales anciennes, de l'ordre d'un handicap *«culturel»*, ainsi qu'à une approche du travail très en dilettante.

4 à 5 vaches sur 0,85 ha

«Ce sont des gens opportunistes qui font aujourd'hui du lait comme ils feraient autre chose. Culturellement, ce ne sont pas des éleveurs ancrés mais des paysans qui font plus de la cueillette que des cultures» témoigne André Bordet. En moyenne, les adhérents de Rofama sont chacun propriétaires de 4 à 5 vaches (rouges norvégiennes ou suédoises) sur 0,85 ha sans possibilité d'augmenter leurs surfaces. Surtout, les Malgaches n'ont pas de tradition d'élevage laitier: *«leur agriculture de référence, c'est la riziculture et pour eux, mentalement, il est difficile d'admettre de faire autre chose»* poursuit Jacky Roudier. Il faut savoir qu'ils consomment individuellement 115 kg/an de riz, soit 35 kg de plus que les Asiatiques. C'est la base de leur alimentation. Alors l'élevage laitier, dans une logique de production, passe en arrière plan. *«Il y a un problème de qualité génétique des animaux. On met facilement un zébu en reproduction et on repasse aussitôt de 15 l de lait par vache et par jour à 3 l. On se débarrasse des veaux mâles très vite, pour gagner du «cash», et on garde les femelles pour le renouvellement mais en leur donnant du fourrage grossier pour vendre le lait le plus tôt possible. Et puis on vit au jour le jour. Les stocks sont inexistants. Ils n'ont pas la culture de faire des prévisions, de doubler les cultures fourragères»* ajoute André Bordet.

Les éleveurs disposent de beaucoup de pailles de riz, *«que nous suggérons de traiter à l'urée pour les rendre plus appétentes»* mais dans l'ensemble ils se contentent de faire pâturer l'herbe de brousse à leurs animaux, *«ce qui est suffisant à la saison humide mais pas à la saison sèche, surtout s'ils n'ont pas fait de stocks de fourrages»* décrit Jacky Roudier. Sur les 137 adhérents qui s'accrochent aux parts sociales et au Conseil d'administration, seuls une quarantaine d'éleveurs sont assidus à la collecte *«mais çà change et quelques leaders commencent à faire du ray grass en dérobée après le riz»*.

La vie de la coopérative reste fragile: *«souvent, les adhérents ne traient pas eux-mêmes leurs vaches et la confient à un ouvrier qui fait tout. Beaucoup se reposent aussi sur le technicien de Rofama, un ingénieur malgache formé, que nous payons. La coopérative a aussi changé trois fois de gérant, certains ayant un peu confondus les poches. Quant à la vente du lait, elle est surtout faite par des vendeurs ambulants payés au pourcentage par la coop, même si il y a aussi des particuliers, des hôtels, des revendeurs et même des transformateurs qui en achètent aussi»*.

Gros potentiel économique

Car, les petits producteurs de Rofama n'en sont pas à un paradoxe près. Leur dilettantisme ne doit pas masquer le potentiel de développement économique de leur projet. *«Si nous collections 500 litres par jour, nous les vendrions»* assure Jacky Roudier. Rofama se situe à proximité d'une ville de 150 000 habitants, Fianarantsoa, *«où il y a une grosse demande de lait. Et en dépit du manque d'organisation, la coopérative touche un prix correct. Le lait est un produit cher là-bas. Alors que le salaire moyen est de 40 euros par mois, le litre de lait est vendu au même prix qu'en France. Il vaut l'équivalent d'une journée de travail d'un salarié»* détaille André Bordet. Le potentiel est d'autant plus prometteur pour Rofama qu'à Madagascar *«le lait est perçu comme un médicament. La coopérative a d'ailleurs adopté un slogan commercial qui, en malgache, signifie «lait de qualité pour avoir la santé». Et que ce soient des blancs qui amènent la qualité, c'est un argument de plus !»* A raison d'une mission par an, l'Afdi 58 préfère parler *«d'accompagnement humain, technique et économique, plutôt que d'aide matérielle»*. Le budget annuel pour Afdi 58 est d'environ 10 000 euros (sachant que le voyage coûte 3 000 euros), et que les adhérents du GDS 58 versent une cotisation exceptionnelle depuis 3 ans qui vient s'ajouter aux subventions du Crédit agricole Centre Loire et d'Axéréal. En 2013, André Bordet a bien apporté de France deux tanks à lait à la coopérative mais l'essentiel aujourd'hui *«c'est que grâce à eux, la coopérative fait des analyses de l'eau dans le lait, de l'acidité avant de mélanger les laits, tout ce qui permet d'assurer une réelle qualité et un argument commercial fédérateur»*. Quand ils ont un peu d'excédents, les adhérents fabriquent même des yaourts congelés et du fromage, *«un produit de luxe et pas dans les habitudes alimentaires malgaches»*. Tandis que là-bas, grâce à l'action des Nivernais on peut entrevoir une grande marge de progrès. D'autant que les Malgaches sont pleins de bonne volonté: *«avez-vous déjà vu quelqu'un essayer de changer le filament d'une ampoule grillée? Moi, oui, à Madagascar»* s'enthousiasme André Bordet qui veut y voir une preuve qu'entre les difficultés de la situation et la spontanéité des hommes, Rofama dispose encore de ressorts inexploités... Et de perspectives prometteuses.

EMMANUEL COULOMBEIX

Le nouveau bureau de l'Afdi 58

André Bordet a été élu nouveau président d'Afdi 58, le 4 avril, en remplacement de Stéphane Aurousseau, appelé à de nouvelles responsabilités. Entouré de deux autres administrateurs individuels, Didier Grillot et René Bouillot, et de deux représentants des OPA, Bernard Roy (Crédit agricole) et Claire Bruandet (MSA), il siégera désormais au conseil de l'Afdi Bourgogne-Franche Comté. André Bordet a été agriculteur de 1980 à 2010. D'abord installé en Gaec à Champvert, avec son frère, rejoints ensuite par son épouse comme 3è associé en 1991, André Bordet a co-exploité 200 ha en élevage avec deux troupeaux, l'un laitier et l'autre en viande. Militant FDSEA depuis le début, il en a été le président de la section laitière ainsi que président d'une coopérative de vente de lait durant 15 ans. Son nouvel objectif en tant que président d'Afdi 58, désormais, est *«d'agrandir notre équipe avec des gens désirant défendre des valeurs de partage et de solidarité»*. Pour ce faire, André Bordet compte s'appuyer sur le soutien renouvelé de tous les donateurs, dont les éleveurs adhérents du GDS 58, qu'il tient à remercier pour leur contribution.

Coopérative Cirhyo

La filière porcine doit faire face à la concurrence européenne

La coopérative porcine Cirhyo, dont l'activité s'étend des Ardennes au Limousin, en passant par l'Yonne et la Bourgogne, vient de tenir sa première assemblée générale de section territoriale, à Auxerre.

Annoncée l'année dernière, la fusion de la coopérative porcine Cirhyo avec la coopérative Copalice est désormais entièrement entrée dans les faits. La complémentarité géographique et commerciale des deux structures permettant d'obtenir des gains de productivité importants : rationalisation de l'appui technique aux éleveurs, gains administratifs et logistiques, renforcement des politiques filières en amont (achat groupé de matières premières, produits d'élevage…), ainsi qu'en aval (renforcement du nombre d'éleveurs par filière..). Principal opérateur hors Grand Ouest, la coopérative Cirhyo compte désormais 618 adhérents, dont 32 dans l'Yonne (68 pour toute la région Bourgogne) et produit annuellement plus d'1,2 million de porcs charcutiers, pour un total d'1,7 million d'animaux finis. Le nombre d'adhérents se partageant principalement entre naisseurs engraisseurs (221), post sevreurs engraisseurs(198), engraisseurs (110) et naisseurs vente sevrage (53).

Améliorer sur le plan technique la compétitivité des élevages

La taille moyenne des élevages est de 241 truies pour les Naisseurs-Engraisseurs (NE) et 361 pour les Naisseurs Sevrages (NS), avec une forte proportion de maternités collectives dans les moyennes. A noter parmi les éléments les plus marquants de l'année, une baisse significative de la mortalité des truies sur trois ans : - 2%. Si les nouvelles normes bien être n'ont pas fait varier ce critère, elles ont perturbé l'organisation du travail et accaparé les éleveurs. Un manque de disponibilité limitant de fait la progression des résultats. On observe toutefois + 0,4 porcelet supplémentaire produit par truie présente pour les NS et + 0,3 porc charcutier produit pour les NE.
Il faut souligner que les écarts d'indice de Consommation entre le tiers supérieur et le tiers inférieur des NE, représentent 60 000 € par exploitation moyenne, soit 11 € par porc. Le coût de production global est bon, grâce notamment à un fort lien au sol : fabrication de l'aliment à la ferme, épandage du lisier… Des axes de développement sont possibles, comme avec l'utilisation du maïs humide qui, de plus en plus, peut se cultiver partout et apporter une quantité d'énergie bon marché.
Les travaux de mise aux normes des ateliers de truies gestantes s'achèvent en ce début d'année. La filière porcine a du consacrer des moyens financiers importants pour avoir le droit de produire, que l'on estime à plusieurs millions d'Euros, pour la seule coopérative Cirhyo.

Consolider les pôles d'abattage : une question de survie pour la filière

Cirhyo est actionnaire au sein du groupe Tradival, spécialisé dans l'abattage et la découpe. En 2013, Tradival a abattu sur ses deux sites de Lapalisse et Orléans, 1 090 000 porcs (+ 6,5%), dont 77% fournis par la coopérative. Le groupe, qui emploie 600 salariés, produit annuellement 8 000 tonnes de charcuterie et a réalisé un CA de 232 M d'€.
Le partenariat étroit entre l'amont et l'aval, se caractérise par la mise en place de filières, de l'éleveur au consommateur final. En plus des filières sans OGM, des filières Massif Central ou IGP et des filières label Rouge, on notera la création de la filière *«Préférence Herta»*, où les élevages doivent répondre à un cahier des charges précis sur les aspects bien-être des animaux, l'économie d'énergie, l'impact environnemental…
Parallèlement, les abattoirs régionaux tirent leur épingle du jeu, au travers de filières label Rouge, IGP, Bio et autres démarches locales.
Tout n'est pas rose pour autant dans le cochon ! La filière porcine française se voyant particulièrement exposée à la concurrence européenne. Sans réelle mise en avant du porc français, le risque est grand de voir s'effriter encore plus les parts de marché nationales, face à des concurrents ne subissant pas forcément les mêmes contraintes (dumping social, environnemental…). Dans cette optique, Cirhyo s'est associée aux actions récemment mises en place, comme le lancement de la nouvelle marque *«le porc français»*, ainsi que la volonté affichée de la filière des salaisons auvergnates, de réserver exclusivement le porc français à l'IGP saucisson et jambon d'Auvergne.

▸ Repères

Les chiffres 2013 de la coopérative Cirhyo

618 adhérents
61 085 truies détenues
1 208 000 porcs charcutiers produits (+ 12%)
404 082 porcelets sevrage (+ 31%)
73 540 porcelets 25 kg (- 2%)
26 131 animaux de réforme (+ 10%)
12 298 reproducteurs commercialisés (+ 13%)
240 000 porcs en filière non OGM (- 10%)
124 000 porcs en filière Label Rouge (+ 13%)
18 900 porcs en filière Bio (+ 58%)

Nitry ou la vie de château !



Parmi les 618 adhérents de la coopérative Cirhyo, Norbert Marquant, administrateur pendant 37 ans, installé Naisseur Engraisseur à Nitry, la passion de l'élevage porcin chevillée au corps. Une passion qu'il a su transmettre à son fils Arnaud, qui lui succédera. A la tête d'un cheptel de 230 truies, père et fils sont passés en bio il y a trois ans. Point final d'une démarche de qualité engagée depuis longtemps, comme l'explique Norbert Marquant : *«au départ, j'étais en conventionnel et tout sur lisier et c'est en 1992 que je suis passé en plein air. Le label rouge a suivi et lorsque le groupement a recherché des éleveurs prêts à s'engager en bio, on s'est lancé…»*
Fournisseurs des plus grandes tables du département et de marchés parisiens, ils ont privilégié le caractère gustatif de la viande produite ici, en sélectionnant la race Duroc : *«reconnue comme la meilleure qualité pour des races à croissance identique»* et sont en train d'expérimenter la race Gasconne, avec peut-être demain des croisements entre les deux races. Les animaux s'ébattent sur 45 ha de parcs de plein air, avec pour certains, l'opportunité de terminer leur croissance en allant dénicher les glands sous les chênes en bordure de leur habitat. Les mises bas ont lieu toutes les trois semaines et les porcelets sevrés à 7 semaines, là où la législation en bio en impose 6, pour une moyenne de 9,5 porcelets par truie. Tourteaux de soja, blé, orge, pois féverole, tournesol, luzerne… Une nourriture bio naturellement, venue en grande partie de la coopérative Cocebi, toute proche. Le mélange étant fabriqué directement par les deux éleveurs.
Pour l'heure, un projet de vente directe à la ferme est en voie d'achèvement.

▸ Agendas

08/04 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 15 mai à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

18/04 A la rencontre des habitants des mares à Saint-Sauveur-en-Puisaye
Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, en partenariat avec la Station de recherche pluridisciplinaire des Metz et la LPO 89 organise à Saint-Sauveur-en-Puisaye, vendredi 18 avril, de 19 h 30 à 21 h 30, une soirée sur le thème: *«A la rencontre des habitants des mares»*. Après cette soirée qui alliera diaporama en salle et sortie sur le terrain autour d'une mare, grenouilles, crapauds et tritons n'auront plus de secrets pour vous!
RDV à la salle des Présidents, à la mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye, 1 place Paultre des Ormes. Informations et inscription obligatoire au : 03 80 79 25 99 ou contact@cen-bourgogne.fr

▸ Formations

Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer en élevage laitier
Formation sur 1,5 journée, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 8 et mercredi 9 avril
Objectif : Permettre aux agriculteurs de minimiser l'impact économique de la paratuberculose des élevages de l'Yonne en apprenant à mieux la gérer
Lieu : Toucy
Public et pré-requis : éleveurs de bovins allaitants de l'Yonne avec une priorité donnée aux éleveurs
en plan d'assainissement avec le GDS 89
Contact : Marina Koch, GDS Yonne - Tél 03 86 94 81 87
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

▸ Formations

Prendre sa retraite: un projet à construire

Aborder de façon positive cette nouvelle étape et se préparer aux changements. Avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation d'activité
Durée : 1 jour
Date : 18 avril 2014
Lieu : Auxerre
Public et pré-requis : Agriculteurs se préparant à la retraite
Contact : Marc Abonnet, Chambre d'agriculture
Tél : 03 86 94 21 95

Concevoir un bâtiment et une aire de lavage en commun

Mener la réflexion sur la conception et la mise en œuvre du projet tout en respectant la réglementation, les aspects liés aux bâtiments et les contraintes techniques. En partenariat avec la FDCuma de l'Yonne.
Durée : 3 jours
Date : 17 avril, 6 mai et 12 juin 2014
Lieu : Saint-Privé ou Saint-sauveur, Ligny-le-Châtel et visites de terrain
Public et pré-requis : Agriculteurs intéressés par la construction d'un bâtiment et une aire de lavage en commun.
Contact : Magali Palacci, FDCuma – Tél : 03 86 46 45 44.

Réfléchir sur son système de cultures

Permettre aux agriculteurs en réflexion sur leur système, de diagnostiquer la situation de leur exploitation et d'estimer les enjeux d'une modification de pratique ou d'une évolution de leur système de production
Durée : 1 jour
Date : 25 avril 2014
Lieu : Boigneville
Public et pré-requis : Agriculteurs en réflexion sur son système de culture.
Contact : Émilie Riberolles, Chambre d'agriculture
Tél : 03 86 64 64 78.

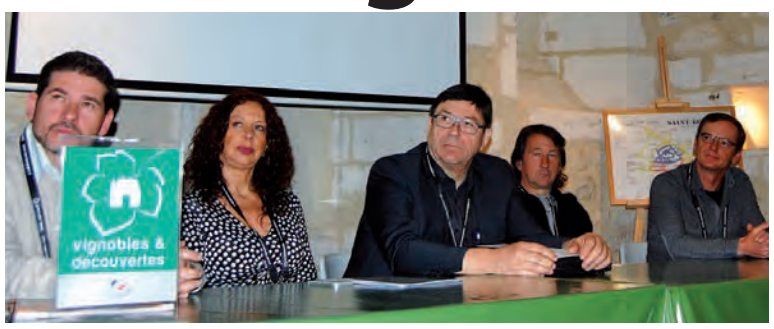
Réforme de la Pac: Première apporche des différentes mesures

Permettre aux agriculteurs de mesurer les effets de la Pac 2015 sur leurs exploitations (comprendre les mesures, évaluer leurs impacts, s'adapter et trouver des marges de manœuvre).
Durée : 1 jour
Dates : 26 Mai 2014 (session grandes cultures)
Lieu : Venoy
Public et pré-requis : Agriculteurs (-trices) déclarant ou futur déclarant Pac.
Contact : Déborah Colard
Tél: 03 86 94 22 19 ou Service formation au 03 86 94 28 48.

Œnotourisme

Un label qu'il reste à faire connaître davantage

Une journée d'échanges s'est tenue à Saint-Bris-le-Vineux, regroupant des prestataires labellisés *«Vignobles et découvertes»*. Un label qu'il reste aujourd'hui à faire connaître du plus grand nombre, parmi tous les visiteurs en quête d'œnotourisme de qualité.



Les participants à la Table Ronde de la matinée

Créé conjointement en 2009 par le Conseil supérieur de l'œnotourisme et le ministère du Tourisme, le label Vignobles et Découvertes vise à offrir plus de lisibilité aux destinations proposant des activités touristiques liées au monde du vin et de la vigne. Parmi les valeurs portées par la labellisation : la transmission, l'ouverture, le sens de l'accueil et la consommation responsable. Les des destinations labellisées présentent aussi bien une sélection de caves proposant dégustations et activités de découverte, que des hébergements, des restaurants, des visites de sites culturels, ainsi que de multiples évènements et activités autour du vin et du patrimoine local.
Aujourd'hui, en France, 36 destinations ont été labellisée, dont cinq en Bourgogne et deux dans l'Yonne : le vignoble de Chablis en février 2012 et celui de l'Auxerrois au printemps dernier. Au total, dans le département, c'est plus d'une centaine de prestataires qui s'est engagée dans cette démarche qualité, portée par Yonne Tourisme, en collaboration avec le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne et Bourgogne Tourisme. Ils étaient plusieurs dizaines à se réunir ce vendredi, au Domaine PL et JF Bersan, à Saint-Bris, pour une journée d'échanges et de rencontres autour du label


Lors de la remise du label au vignoble du Grand Auxerrois, en mai dernier

L'importance du travail en réseau

Aujourd'hui, 20 % des touristes qui viennent en Bourgogne, réalisent un séjour spécifiquement lié au vin. Dans les séjours oenotouristiques, le patrimoine et la gastronomie sont également des éléments d'importance, associés à la découverte de la nature et des itinéraires de randonnée. Restaurateur en périphérie d'Auxerre, Jean-Pierre Vaury constate : *«certains touristes ne savent pas que les vins de chablis ne se déclinent qu'en blanc, il nous faut les sensibiliser, les éduquer, tisser tout un maillage avec les autres produits du secteur et faire la promotion des vins de l'Auxerrois en permanence…»* Même constat pour Franck Chrétien, professionnel de circuits touristiques dans le chablisien, à la clientèle majoritairement anglo-saxonne : *«nombre d'entre eux arrivent avec le seul mot chablis en tête et mon rôle est aussi d'être l'ambassadeur des crémants et autres vins de l'Auxerrois. Le label est un bon outil d'échanges et de promotion, mais pas assez connu du grand public et il reste un travail important à effectuer pour que chacun sache en voyant la plaque, ce que cela implique…»*
Tous les participants à la réunion insistent sur l'importance à travailler en réseau et fédérer tous les acteurs, pour offrir une meilleure lisibilité aux touristes de passage, à l'image de Jean-François Bersan, hôte du jour : *«le «réseautage» n'est pas encore rentré dans l'esprit des professionnels du vin, qui le plus souvent, sur les salons, n'ont d'autres plaquettes que les leurs…»* Appelant à ne pas oublier les autres vignobles du département non labellisés que sont le Jovinien, le Tonnerrois et le Vézelien.
Si le label *«Vignobles et Découvertes»* est aujourd'hui une vitrine, reste aujourd'hui à mettre encore plus de contenu à l'intérieur, afin de montrer la richesse et la diversité du territoire icaunais dans son ensemble.
Outre les deux brochures papier existantes, les deux destinations icaunaises labellisées auront prochainement un site Internet qui leur sera dédié. Une *«Route des vins labellisés»* est également à l'étude… L'objectif étant qu'au final, le client devienne vecteur de communication du label et ambassadeur de la région, satisfait de l'accueil qu'il y aura reçu.

DOMINIQUE BERNERD

Couverts mellifères

Un indispensable pour les abeilles

Depuis huit ans, la FDSEA de l'Yonne, avec le concours financier du Conseil général, mène une politique de mise en place de couverts mellifères.


Sainfoin, trèfles, phacélie, luzerne…, autant de mets de choix pour les abeilles

Si vous avez déjà croisé des abeilles butineuses se donnant rendez-vous sur des parcelles fleuries de lupin ou de phacélie pendant l'été, c'est normal, vous êtes dans l'Yonne. Depuis 2006, la FDSEA de l'Yonne avec le soutien financier du Conseil général, la FDSEA a initié la mise en place de cultures de plantes mellifères et polliniques pour répondre aux besoins alimentaires des abeilles en pollen et en nectar. Cette action est menée en collaboration avec l'Adab (Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne).

Une étude nationale a démontré que sur des territoires similaires en termes d'environnement et de ressources polliniques, mais dépourvus de jachères apicoles, la production de miel pouvait être inférieure jusqu'à 35 %. Pour les apiculteurs qui bénéficient de ces jachères apicoles, la plantation de fleurs sur seulement 0,5 % de la surface contribue pour 68 % à la qualité du bol alimentaire des abeilles. Ces parcelles fleurissent justement au début de l'été, période où la flore s'appauvrit, ce qui entraîne des difficultés pour les essaims d'abeilles à se nourrir.

S'il est évident que les apiculteurs y trouvent un intérêt, les agriculteurs qui implantent ce type de couverts ne sont pas laissés en reste. Ces plantes permettent d'améliorer les terres car elles apportent naturellement de l'azote et structurent les sols. Les cultures avoisinantes proches de ces couverts mellifères bénéficient de l'action pollinisa-trice des abeilles et des autres insectes pollinisateurs.

Le sainfoin, les trèfles (blanc, incarnat, de perse, d'Alexandrie ou hybride), le mélilot, la minette, la phacélie, la luzerne (surfaces hors jachère) et le lotier corniculé répondent aux attentes des apiculteurs et des agriculteurs. Il ne s'agit pas d'une liste à la Prévert mais toutes ces espèces ont le mérite de répondre à la réglementation dans le cadre de la Pac. Elles peuvent d'ailleurs être implantées pures ou en mélange. Afin d'optimiser l'efficacité de ces couverts, l'idéal est d'implanter au minimum deux hectares autour du rucher, à un ou plusieurs agriculteurs.
Si vous êtes intéressés pour installer ces espaces nourriciers pour les abeilles et les pollinisateurs contactez la FDSEA de l'Yonne. Agriculteurs, acteurs de la biodiversité, devenez le autrement, adhérez aux couverts mellifères !

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE FDSEA DE L'YONNE

Économie locale

Crédit Agricole Champagne-Bourgogne : bonne année, bonne santé...

Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne a tenu son assemblée générale le 26 mars dernier. En dépit des contraintes bancaires et d'une économie globalement atone, le bilan de l'année 2013 s'avère positif sur tous les plans.



Jacques Kermarrec, directeur général et Vincent Delatte, président du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, insistent sur le dynamisme et la réactivité d'une banque qui a su résister en temps de crise et se tient prête à prendre le vent de la reprise annoncée en 2014...

Les valeurs mutualistes ont la cote, en 2013, le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne a vu le nombre de ses sociétaires progresser et la participation à ses assemblées générales locales augmenter de 8%. Un dynamisme coopératif qui témoigne de l'attractivité et de l'efficacité du modèle et qui se traduit en chiffres par de bons résultats.
Depuis 2008 et les années de crise, *«ce modèle coopératif a prouvé son efficacité et sa pertinence»* insiste le président du CA Champagne-Bourgogne, Vincent Delatte, *«le développement s'est poursuivi à un bon rythme, dans un contexte économique tendu et morose»*.

Premier banquier de l'économie régionale

Cette bonne année se distingue par l'évolution positive de plusieurs indicateurs clés comme le nombre de sociétaires (225 600) et de clients (595 600), les parts de marché crédit (+13%), le produit net bancaire (+2,1%)) et le résultat net (+13,1%). Pourtant, comme le souligne Jacques Kermarrec, directeur général, *«2013 a vu aussi un énorme durcissement de l'activité réglementaire, avec de nouvelles contraintes en matière de solvabilité, de crédits, de sécurité globale et de conformité des opérations»*. En dépit de ce contexte *«difficile»* les résultats sont là et la banque coopérative a su maintenir son rang de premier banquier de l'économie régionale et partenaire privilégié du monde agricole.

Paradoxe, les banques mutualistes qui ont plutôt bien résisté aux coups de butoirs des crises financières, restent une *«exception française»* alors que la règlementation européenne du secteur bancaire, fortement influencée par le modèle financier anglo-saxon, ne tient pas compte des spécificités et des avantages de ce modèle coopératif.

Proximité et solidarité

Le renforcement de la solidité financière de la structure est directement corrélé à sa capacité à assumer le financement de l'économie locale. Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne finance 31% du développement économique des territoires qu'il couvre, sur les quatre départements de Côte d'Or, de l'Yonne, de l'Aube et de la Haute-Marne. Coup de pouce au financement des initiatives locales, la banque a lancé son livret sociétaire il y a deux ans maintenant. Avec 20 000 livrets ouverts, cet outil de proximité a permis de collecter 200 millions d'euros, mis au service du développement local.
La banque coopérative renforce chaque année un peu plus son statut de banque universelle de proximité et elle entend ainsi renforcer ses liens avec les sociétaires : outre le livret sociétaire, ces derniers peuvent bénéficier d'une carte de paiement sociétaire dont l'activité permet d'alimenter une fondation. Ses fonds sont dédiés à subventionner, sous forme de dons, des projets associatifs. A raison de 2cts d'euros financés par la banque à chaque opération, ce sont 80 000 euros qui ont pu être distribués en 2013 pour encourager des actions locales solidaires.

Agricole et universelle

Après la faillite de Dexia, le CA Champagne-Bourgogne a pris le relais et participe largement (40% de parts de marché) au financement des projets des collectivités territoriales sur l'ensemble des territoires couverts.
Partenaire historique du monde agricole, la banque coopérative reste leader du financement des investissements à caractère agricole (402 millions d'euros de crédit à moyen terme octroyés en 2013) et compte 9 agriculteurs sur 10 parmi ses clients. 80% des jeunes agriculteurs et viticulteurs sont installés par l'intermédiaire de la banque.
Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne revendique aussi son *«universalité»*, relevant une présence forte sur tous les segments de clientèle : client privé ou collectivité locale, entreprises, artisans, professionnels de tous secteurs...
Enfin, dans ces temps difficiles pour l'emploi, la banque souligne sa forte contribution à l'emploi sur les territoires qu'il couvre. Ainsi, avec 1713 salariés (dont 7,4% de travailleurs handicapés) et 105 nouvelles embauches en 2013, le CA Champagne-Bourgogne reste l'un des premiers employeurs privés de la région.
Pour une centenaire, l'entreprise Crédit Agricole Champagne-Bourgogne *«fait preuve d'un fort dynamisme et d'une réactivité sans faille»* comme le soulignent ses dirigeants. C'est un gage de bonne santé, mis au service du développement des territoires mai aussi une condition essentielle pour *«être prêt à répondre aux besoins quand la reprise sera là en 2014»*, espère Jacques Kermarrec.

Anne-Marie Klein



Assemblée générale de Afdi-BFC

L'agriculture familiale, enjeu de développement au Nord comme au Sud

L'Afdi Bourgogne Franche-Comté a tenu son assemblée générale au lycée agricole de Fontaines (71). Avec un focus particulier sur l'agriculture familiale, consacrée par cette année internationale 2014, mais surtout enjeu de développement pour les territoires ruraux.



David Thibault, administrateur JA, éleveur sur une exploitation familiale dans le Cantal, Jean Dupraz, membre d'Oxfram, chargé de l'animation du débat et Yannick Sencébé, chercheuse à l'Enesad, unité d'économie et de sociologie rurale, ont mené la réflexion sur le thème de l'agriculture familiale.

Salle comble pour l'assemblée générale de Afdi Bourgogne Franche-Comté qui réunissait ses adhérents au lycée agricole de Fontaines en Saône-et-Loire. En réflexion et en débat : *«l'agriculture familiale: levier de développement en milieu rural»*. Le sujet est d'actualité, 2014 étant distinguée comme l'année internationale de l'agriculture familiale, mais il est aussi transgénérationnel et toute une classe de BTS du lycée, a ainsi été appelée à plancher sur le thème et à faire partager ses observations et ses réflexions à l'assemblée.

Un partenariat Afdi/JA

Comme l'a souligné le président d'Afdi BFC, Thierry Michon, agriculteur dans l'Yonne, *«Afdi ne peut que se satisfaire de cette décision prise par l'assemblée des Nations Unies»* car *«ce choix valide un modèle d'agriculture défendu constamment par notre structure»*. Afdi et JA ont donc saisi l'occasion de cette année internationale de l'agriculture familiale pour initier un partenariat qui a débuté en 2013 et s'étendra bien au-delà de 2014. Car la réalité est complexe au Nord comme au Sud.

Chargé de la coordination des actions dans le cadre de ce partenariat, Simon Luthereau, pour JA a donné les grandes orientations d'une réflexion sur les modèles agricoles familiaux et les actions territoriales à mener. Ce travail contribuera à enrichir le rapport d'orientation du prochain congrès national de JA, en juin. Le partenariat initié avec l'Afdi a déjà débouché sur des actions communes, des échanges fructueux avec des jeunes agriculteurs d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine ou d'Asie et une mission réunissant l'Afdi Lorraine et JA en Colombie.

Le point d'orgue de cette année 2014 sera la signature d'une charte, manifeste en faveur d'une agriculture familiale d'avenir. Pour être familiale, l'agriculture *«doit conserver un puissant ancrage au territoire et produire autrement pour vivre différemment et pleinement»*. La définition est encore à l'état d'ébauche mais s'enrichira de toutes les contributions à la réflexion commune.

A chacun sa réalité et sa définition...

Que met-on aujourd'hui sous le terme d'agriculture familiale ? Des pays du Nord aux pays du Sud, les réalités diffèrent et en France même, tous les types de structures de productions agricoles peuvent-ils encore se rassembler sous la même bannière ? Qu'est-ce que l'agriculture familiale en France ? On peut légitimement s'interroger et, au vu des contributions d'une salle très réactive sur le sujet, on peut considérer que chacun a sa propre définition, chacun détient une part de vérité, en fonction de son histoire, de son système d'exploitation, mais peut-être plus encore en fonction de son système de valeurs.

Les élèves de BTS qui ont mené l'enquête sur une exploitation située à Ecuisses en Saône et Loire, ont tenté une approche plus analytique, pour identifier ce qui participe, dans une exploitation actuelle, de l'agriculture familiale et ce qui s'en éloigne. Un constat : il est difficile de trancher. Le modèle historique de l'entreprise familiale a évolué au rythme de l'évolution de l'agriculture et de la société. Le monde change, les fondements de l'entreprise familiale changent aussi. On oppose souvent l'entreprise familiale à l'agrobusiness, mais les choses sont-elles si tranchées quand les exploitations s'agrandissent, se spécialisent, quand les capitaux extérieurs contribuent au financement de la reprise, quand la terre n'appartient plus à celui qui la travaille, quand la succession ne se fait plus dans lignée familiale ?

Un schéma vieillissant et décalé

En France, comme l'a rappelé Yannick Sencébé, chercheuse de l'unité d'économie et de sociologie rurale de l'Inra-Enesad, l'agriculture familiale s'est structurée après guerre, à partir d'un schéma de production à 2 UTA, soutenu et encouragé par le statut du fermage et le contrôle des structures. Mais la taille moyenne des exploitations a augmenté, *«le modèle traditionnel familial a évolué et donne des signes de fatigue»*. La transmission ne suit plus les voies du sang, le mode de vie et les attentes des nouvelles générations imposent de nouvelles orientations, *«l'agriculture familiale est à la recherche d'une nouvelle définition»*.

Dans d'autres régions du monde, comme le Sud du Brésil, où la chercheuse a particulièrement enquêté, l'agriculture familiale c'est d'abord la condition de la subsistance d'une famille. Mais le modèle évolue aussi et le gouvernement brésilien s'inspire beaucoup du modèle français pour faire bouger les lignes. Reste que la majorité des paysans du Brésil vivent encore dans des conditions extrêmement précaires, sans terre, éloignés de la formation technique et des progrès de l'agriculture, en proie à une insécurité foncière persistante. Et pourtant, *«85% des exploitations familiales assurent cependant 75% de l'alimentation du pays, mais ne captent que 4% de la valeur de la production brute sur le marché»*. Constat amer qui en appelle un autre : *«la vraie valeur ajoutée, les 96% restant sont captés par l'agrobusiness»*.

Un enjeu vital pour les sociétés urbaines

Pourtant les arguments en faveur de la sauvegarde et du développement du modèle familial ne manquent pas. Ce type d'agriculture permet de relever des défis qui conditionneront notre avenir : défis alimentaire, écologique et agronomique, de la pauvreté rurale et du développement, de l'emploi (exode rural, appauvrissement...). L'agriculture familiale représente 40% du travail mondial. Quels emplois pour les populations paysannes poussées vers les villes par la misère, sans travail et sans possibilité de subvenir seuls à leurs besoins élémentaires ?

Tous ces éléments plaident pour une nécessaire *«prise de conscience»* en faveur du maintien d'une agriculture familiale et rurale. *«C'est un enjeu de société qui concerne les urbains autant que les ruraux»* plaide Yannick Sencébé.

Administrateur à JA, David Thibault, éleveur dans une ferme familiale en Gaec, souligne que *«l'agriculture familiale ne se délocalise pas. Une exploitation familiale doit être en capacité de faire vivre une famille de façon viable, vivable, durable et transmissible»*.

Pour les uns et les autres, la définition de l'agriculture familiale demeure difficile, à contours variables en fonction des pays, des situations locales, de l'histoire des hommes et des milieux. Alors que fait-on aujourd'hui pour préserver l'agriculture familiale, une agriculture à dimension humaine qui participe directement au maintien d'un tissu rural dynamique ? La prise de conscience reste limitée et l'exemple devrait peut-être venir d'en haut, comme en témoigne un intervenant : *«C'est une question de politique nationale»*. Un argument qui convient pleinement à Thierry Michon, président d'Afdi BFC, qui souligne la volonté des partenaires Afdi/JA *«à faire aboutir les points de bon sens et les éléments essentiels qui nous tiennent particulièrement à cœur»*.

ANNE-MARIE KLEIN





Politique Agricole Commune

Dacian Ciolos en visite dans le Massif Central

Aux côtés des responsables professionnels, le commissaire européen à l'agriculture a visité, vendredi 28 mars, deux exploitations. Un moment d'échanges en toute simplicité.


Sophie Chatenet-Giraud

Le Commissaire européen à l'agriculture, en toute simplicité, a su se montrer à l'écoute de ses interlocuteurs français lors de sa visite dans le Massif Central.

À son arrivée, point de cortège de voitures, ni d'escorte officielle. Arrivé à l'aéroport d'Aulnat, le Commissaire européen à l'agriculture a pris place dans la voiture de tout un chacun pour se laisser entraîner sur les routes escarpées du Massif central. Direction le Cantal, et la petite commune de Bassignac. Le paysage vallonné, plus accidenté à des endroits qu'à d'autres, et puis ces successions de prairies dont certaines portent encore les stigmates des attaques de campagnols terrestres, les images suffisent plutôt que de longs discours.

D'emblée, Dacian Ciolos écoute, prend le temps de saluer les hommes et les femmes réjouis de sa présence, et répond aux nombreuses questions dans un français qu'il maîtrise à la perfection. L'exploitation cantalienne de Karine Chabaud et Frédéric Faure, tournée vers la production de viande bovine et de lait, puis celle de Jean-Louis et Sylvain Escourolle à Saint-Victour en Corrèze, spécialisée en viande bovine et ovine, deviennent très vite le support de questionnements plus larges sur l'installation, la suppression des quotas, sur le besoin de modernisation, sur la valorisation des produits, sur la politique en faveur de l'export, sur la reconnaissance des actifs… et bien sûr sur la réforme de la Pac.

L'esprit de la réforme

Une réforme que le Commissaire européen a mené pétri de *«bon sens paysan»*, selon Jacques Chazalet, président de la Copamac : *«Pour une fois, un programme européen était extrêmement favorable à la montagne et à l'élevage dans sa globalité, ce sont les décisions nationales qui ont empêché de les mettre en œuvre à plein»*.

Dacian Ciolos est revenu en détail sur l'esprit qui a animé la réforme : *«De la manière dont les réformes se sont faites précédemment on arrivait de plus en plus au fait que les zones défavorisées restaient défavorisées par définition. C'est quelque chose que j'ai voulu corriger dans la réforme de la Pac. L'idée était de ne plus parler des privilégiés ou des productifs d'un côté et de l'autre des zones moins productives et défavorisées qu'il fallait mettre à la marge en les aidant juste pour survivre. On a défini cette réforme sous le principe de la diversité à reconnaître dans l'Union européenne»*.

Reconnaissance des actifs

Interrogé sur la reconnaissance des actifs, le Commissaire européen s'est montré très clair : *«Au niveau européen on avait déjà une forme de reconnaissance pour les Gaec. C'est clarifier, la reconnaissance ne s'applique pas pour les autres formes sociétaires. Il y a certainement des choses à clarifier au niveau national. La PAC est beaucoup critiquée sur le fait que certains non agriculteurs puissent toucher les aides. Qu'est-ce qu'un vrai agriculteur? C'est au niveau national de le décider»*.

Gestion des pâturages

Craignant que le Massif central devienne la caution verte des zones intensives, Daniel Couderc, président de la FDSEA de la Corrèze et Patrick Bénézit, président de la FRSEA Massif central et de la FDSEA du Cantal ont plaidé successivement pour *«plus de liberté sur la gestion agronomique dans une stratégie d'amélioration de l'autonomie fourragère»*. Comprenez, les agriculteurs du Massif central souhaiteraient pouvoir retourner une partie de leurs prairies. Pour Dacian Ciolos, *«au niveau national et régional, il existe une marge pour augmenter la surface des terrains cultivés»*. Pas suffisante, selon les responsables professionnels, qui toutefois ont pris acte de la position du Commissaire européen : *«si dans quelques années, nous constatons que cette marge n'est pas suffisante, on pourra y travailler»*.

Production porcine

Pour la production porcine en zone de montagne, qui selon Benoît Julhes, responsable du dossier porcin aux JA Auvergne, mérite d'être soutenue, le Commissaire européen a renvoyé le dossier à la responsabilité des régions : *«rien n'empêche les régions de faire des mesures spécifiques pour des secteurs particuliers qui rencontrent des difficultés»*.

L'après quota laitier

Dacian Ciolos en est convaincu: des instruments qui permettent de réagir au plus vite doivent être imaginés pour éviter d'arriver à des situations de crise. Dans cet esprit, il poursuit jusqu'en juin la réflexion sur le secteur laitier dans le cadre de la fin des quotas. Certaines pistes ont été avancées, qui prévoit des mécanismes spécifiques en cas de chute du prix du lait. Mais force est de constater que ces pistes sont loin de faire l'unanimité *«certains états membres ne semblent pas avoir de grand appétit pour mettre en œuvre ce type de mécanisme»*.

Les enjeux pour demain

Le Commissaire européen estime que les enjeux pour les territoires agricoles du Massif central sont de deux natures : légitimer les soutiens auprès de la société en expliquant que le coût de la disparition de l'agriculture sera plus important que celui de la Pac et mettre en valeur les atouts des territoires grâce aux produits de qualité, de manière à conserver la valeur ajoutée sur les territoires.

SOPHIE CHATENET-GIRAUD

▸Repères

Que ce soit dans le Cantal et en Corrèze, les techniciens des Chambres d'agriculture ont fait tourner leur ordinateur pour établir le bilan de la réforme de la Pac pour les deux exploitations visitées. Pour le Gaec Charlus de Bassignac dans le Cantal (1 part Pac, 90 ha, 130 000 litres de lait, 67 vaches allaitantes de race salers, zone de montagne), la convergence est favorable, les aides couplées devraient se maintenir au même niveau tout comme celles du second pilier. Au final, le montant des aides sur cette exploitation devraient progresser de 9 %. En Corrèze, Jean-Louis et Sylvain Escourolle (2 parts Pac, 153 ha, 95 vêlages, production de broutards et finition des vaches de réformes, 150 brebis, zone de montagne) devaient bénéficier à l'horizon 2020, d'une hausse de leurs soutiens de l'ordre de 12 000 euros.


Sophie Chatenet-Giraud

Dacian Ciolos: *«Je le dis souvent que la technocratie vient de France. C'est toujours plus facile de taper sur Bruxelles»*.

▸Focus

L'avenir se prépare dès aujourd'hui


Sophie Chatenet-Giraud

À plusieurs reprises, Dacian Ciolos a invité les agriculteurs *«à réfléchir dès à présent pour l'après 2020. Faites partager vos réflexions autour de vous, de manière à les faire accepter par la société dans son ensemble»*. Le Commissaire européen estime que l'une des cartes maîtresses à jouer se situe du côté de l'acceptation de la Pac par la société. *«Il est essentiel que les consommateurs mesurent que si l'agriculture disparaît, il n'y aura plus de beau paysage, plus d'activités de pleine nature et que le coût d'entretien de ces espaces sera bien plus exorbitant pour la société (...) Il faut intégrer le fait que depuis des siècles l'agriculture a fait beaucoup de choses pour la société avant cela allait de soi et désormais ça l'est de moins en moins. D'où la nécessité que les pratiques soient reconnues et mises en valeur»*. Et de persuader chacun de l'importance d'aller voter pour les élections européennes, le 25 mai prochain.

Commerce international

La Chine ouvre ses marchés aux produits français

Brocéliande, Haraguy et Salaisons du Rouergue ont obtenu un agrément sanitaire d'exportation vers la Chine.


La charcuterie française devrait normalement trouver sa place dans les magasins chinois.

Le 26 mars à l'Elysée, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll et le ministre chinois de la Quarantaine (agriculture) ont annoncé, à l'occasion de la visite du président chinois Xi Jinping en France, que trois entreprises françaises (Brocéliande - jambon cuit, Haraguy - jambon de Bayonne et les Salaisons du Rouergue - saucisson sec) avaient *«franchi une nouvelle étape vers l'obtention d'un agrément définitif»* pour l'exportation de leurs produits en Chine.

«Il ne reste plus qu'à inscrire leurs noms sur les listes de la douane chinoise», confirme Robert Volut, président de la Fédération des industriels charcutiers traiteurs (Fict). Le ministre de l'Agriculture a demandé aux autorités chinoises *«de finaliser la procédure afin que les exportations de charcuterie puissent démarrer avant le salon de l'alimentation de Shanghai en mai prochain»*, précise un communiqué du ministère de l'Agriculture du 26 mars.

Relancer les exportations de charcuterie

«Cela montre que l'on a du savoir-faire et des entreprises compétitives», s'est réjoui Jean-Michel Serres, président de la Fédération nationale porcine (FNP). *«C'est une opportunité de développer nos entreprises, qui sont sous la pression de la grande distribution sur le marché français, analyse Robert Volut. Nous partons de presque rien. La charcuterie française n'exporte que 7 % de ses volumes. Nous allons enfin pouvoir faire goûter nos produits aux chinois, déterminer leur intérêt pour nos produits»*.

Le 5 décembre dernier, le ministre délégué français à l'Agroalimentaire, Guillaume Garot, avait signé à Pékin un protocole sanitaire, qui devait être *«la dernière étape avant l'agrément des entreprises françaises»*. Une mission d'inspection chinoise a été envoyée en France en janvier pour visiter les installations françaises. Sept autres entreprises de charcuterie devraient être agréées dans les mois prochains.

Les entreprises espagnoles et italiennes de charcuterie sont déjà présentes sur le marché chinois mais uniquement sur le segment de la charcuterie sèche. Avec leur jambon cuit, les Français de Brocéliande, filiale de Cooperl Arc Atlantique, seront les pionniers l'exportation de charcuterie fraîche en Chine.

Vins et spiritueux en tête

La question du commerce franco-chinois se situe dans un cadre plus général. La balance commerciale de la France en Chine est globalement déficitaire pour la France, à 25,8 milliards d'euros en 2013, mais excédentaire pour les produits agricoles et agroalimentaires, à hauteur d'un milliard d'euros nets. Le principal poste d'exportations françaises agroalimentaires vers la Chine est celui des vins et spiritueux (848 millions d'euros en 2013), d'après Ubifrance. Ce commerce devrait être relancé suite à l'abandon par la Chine d'une enquête sur les conditions d'exportation française. Le deuxième poste est celui des produits laitiers, à 200 millions d'euros. Il est suivi des dérivés des céréales, à 172 millions d'euros, puis des viandes à 145 millions d'euros. Enfin, les céréales brutes représentent 59 millions d'euros.

AGRA

Vins européens

La Chine ne pénalisera plus les vins européens

Le ministère chinois du commerce a annoncé officiellement le 24 mars avoir « décidé de mettre un terme, à partir de ce jour, à l'enquête antidumping et anti-subventions visant les importations de vins en provenance de l'UE ».

Un accord à l'amiable a en effet été trouvé entre les entreprises européennes (CEEV) et chinoises (CADA) du secteur.

Le lancement de cette enquête, le 1er juillet 2013, avait été considéré comme une réponse à l'instauration par la Commission européenne de taxes provisoires sur les panneaux photovoltaïques chinois, litige sur lequel les deux parties étaient parvenues à un compromis fin juillet. Depuis, les ventes de vins européens à la Chine évoluaient au ralenti.

▶ Le point sur…

Commerce international et surfaces forestières

Embargo vis-à-vis de la Russie par L'UE et Journée internationale des forêts sont au menu international de cette semaine.

Russie

L'Union européenne a posé la question de l'embargo imposé par la Russie au porc européen - suite à la découverte de cas de peste porcine africaine chez des sangliers en Lituanie et Pologne - à l'occasion d'une réunion les 25 et 26 mars du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Bruxelles, qui a par ailleurs informé ses partenaires commerciaux sur les mesures mises en place en Pologne et en Lituanie pour circonscrire la propagation de la maladie, a soulevé un «problème commercial spécifique» qui ouvre la voie à une demande de consultations avec la Fédération de Russie, première étape formelle de la procédure de règlement des différends dans le cadre de l'OMC. Il y a peu de chance néanmoins que la question porcine soit résolue indépendamment du conflit Russie-Europe sur la Crimée.

Foret

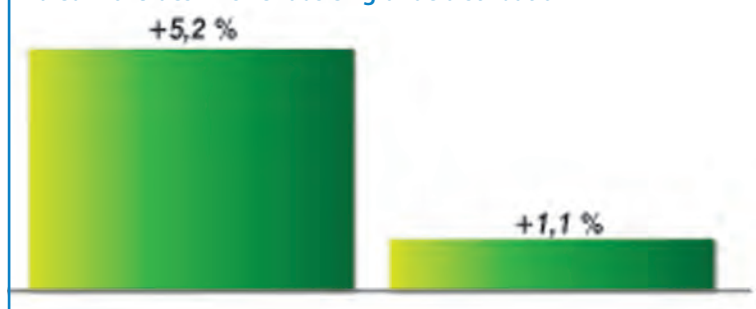
L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué le 21 mars à l'occasion de la Journée internationale des forêts que les superficies forestières mondiales avaient diminué de 5,3 millions d'hectares par an sur la période 1990-2010. La réduction brute d'utilisation des terres forestières causée par la déforestation et les catastrophes naturelles au cours des 20 dernières années atteint 15,5 millions d'hectares par an. Elle est partiellement compensée par des gains de superficies obtenus grâce au boisement et à l'expansion des forêts naturelles de 10,2 millions d'hectares par an. Les terres boisées régressent principalement dans les régions tropicales d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie. Par contre, l'Asie subtropicale et tempérée affiche des gains de ses superficies boisées. En 2010, les forêts couvraient 3,89 milliards d'hectares, soit 30 % des terres émergées de la planète. AGRA

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

▶ En chiffres

+ 5,2 % pour les ventes de vin en grande distribution

Valeur 2013 des vins vendus en grande distribution



Globalement, le volume de vins français vendus en grande distribution n'a pas beaucoup évolué en 2013. Pourtant, une fois n'est pas coutume, les vignerons, maisons de négoce et coopératives ne s'en sont pas si mal tiré : grâce à un ajustement des tarifs et à une montée en gamme des produits vendus, cette hausse est de l'ordre de 5,2 %. Cette augmentation est de 2,2 % en volume et 11,7 % % en valeur par rapport à la moyenne quinquennale 2008/2012. Leurs ventes atteignent 9,7 millions d'hectolitres pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros. Le prix moyen de vente de ces vins, à 4,05 euros/litre, augmente de 4,1 % par rapport à 2012 et de 9,3 % par rapport à 2008/2012.

Le pont avant suspendu, un équipement incontournable

Plébiscités pour le confort, les dispositifs de suspension de pont avant agissent également sur la traction et la sécurité au transport.

Au fil des générations de tracteurs, la suspension du pont avant s'est banalisée au point de faire partie de l'équipement de série de nombreux tracteurs de plus de 100 chevaux. Toutes les gammes dites « premium » en sont équipées. Quant aux modèles plus basiques pour qui le pont suspendu reste un équipement optionnel, dans près de trois quarts des cas, l'agriculteur fait le choix de s'en équiper. L'absence de cet équipement de confort sur un tracteur d'occasion est d'ailleurs un point rédhibitoire pour sa revente. L'analyse est plus nuancée sur la catégorie des moins de 100 chevaux où les modèles polyvalents destinés notamment à la polyculture élevage sont encore peu équipés. La suspension de pont avant est rarement proposée par les constructeurs sur ce segment de puissance, ces tracteurs étant moins sollicités pour le transport. Seuls certains modèles haut de gamme en bénéficient de série.

Deux stratégies se différencient chez les tractoristes dans la fourniture de leur suspension de pont avant. CNH, Fendt, John Deere, SDF et Valtra conçoivent leur propre système (pour tout ou partie de leur gamme), tandis que la plupart des autres marques font appel aux équipementiers Carraro et Dana, avec un avantage pour le second depuis quelques années.

Suivant la conception employée, les suspensions de pont avant peuvent se classer en deux catégories : les ponts suspendus et les suspensions à bras indépendants. Ces dernières se limitent principalement aux tracteurs de forte puissance du fait de leur coût élevé (John Deere 8R, Fendt Vario 900 et Deutz-Fahr série 11). Seul Carraro propose ce type de technologie pour des tracteurs de moins de 250 chevaux. La suspension à bras indépendants est le dispositif le plus abouti pour amortir les chocs et suivre les dénivellations du terrain, grâce aux mouvements indépendants des roues et à un grand débattement. Mais, en plus d'un coût élevé, il est souvent mis en cause pour son garnd nombre d'articulations à graisser qui complique son entretien. Ce point faible a toutefois été amélioré au fil des générations.

Des gestions électroniques plus abouties

Plus répandu, le pont suspendu conserve un essieu rigide relié au châssis en trois points. La suspension est assurée par un ou deux vérins hydrauliques accompagnés de boules d'azote. Seul Valtra fait appel à des coussins d'air sur sa série T. Suivant les marques, on différencie des dispositifs à balancier, à berceau ou encore à bras parallèles. Les dernières générations de ponts suspendus (Case IH Magnum et New Holland T8, Fendt Vario 200 et 800, John Deere 7R) se caractérisent par des vérins positionnés latéralement, reliant le pont au châssis. Cette conception est notamment plus favorable au maintien de la stabilité au transport.

Si la conception des systèmes de suspension est globalement arrivée à maturité, les constructeurs ont peaufiné leur gestion électronique. Cette dernière peut tenir compte, selon les cas, du contrôle d'effort du relevage, afin d'optimiser le fonctionnement de la suspension à la traction. Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire de désactiver le pont suspendu lors des travaux de traction, bien au contraire. John Deere annonce ainsi un gain de 10 % de traction grâce au report de charge occasionné par sa suspension du pont avant. En termes de confort, la gestion du pont peut être couplée à celle de la suspension de cabine de manière, à limiter les phénomènes de résonance. Le pont suspendu agit enfin pour la sécurité. La pression dans les vérins est parfois régulée en fonction de la vitesse et de l'intensité du freinage. Moins répandus, les systèmes de correcteur d'assiette, voire de correcteur de trajectoire, agissant indépendamment sur la pression des vérins, facilitent la maîtrise du tracteur à grande vitesse.

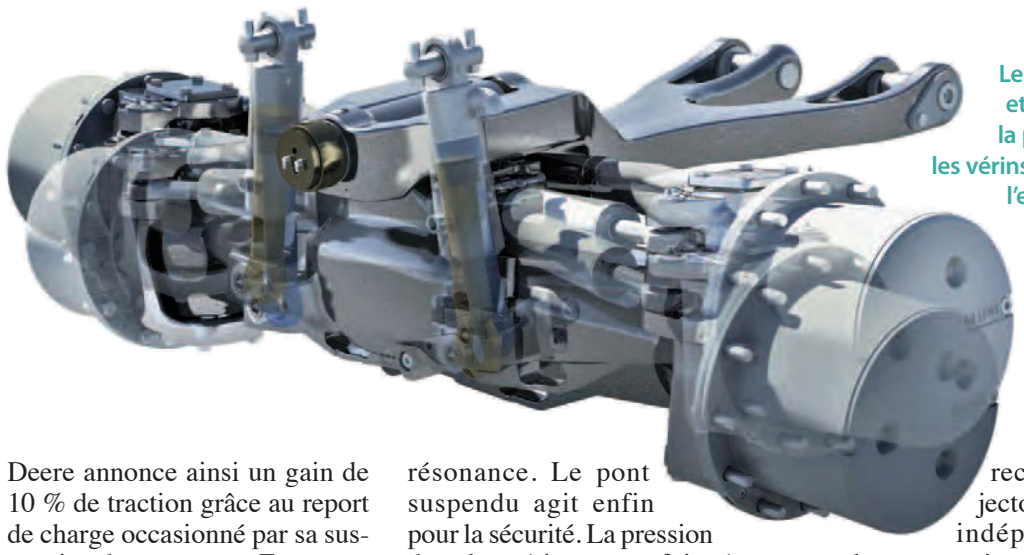
Michel Portier


Photo: John Deere

Les ponts avant suspendus ne demandent pas d'entretien particulier.


Photo: Michel Portier

Les suspensions à bras indépendants sont les plus performantes, mais aussi les plus coûteuses.


Photo: New Holland

Le débattement et la gestion de la pression dans les vérins déterminent l'efficacité de la suspension.







FINANCER VOTRE MATÉRIEL DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, ÇA CHANGE TOUT.

Besoin de changer de matériel? Qu'il soit neuf ou d'occasion, retrouvez directement chez votre concessionnaire l'offre Actimat du Crédit Mutuel pour financer votre achat.

POUR VOUS ÉQUIPER, ACTIMAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE.

Votre chargé de développement agricole :
Cédric Prost - 06 40 25 19 91

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

L'avenir des te

Les nouvelles technologies embarquées séduisent, mais interrogent également les constructeurs. Jusqu'à quel point ? Simon Loquais, responsable produit chez Claas et Antoine Brissart, responsable produit chez Fendt nous livrent leur analyse.

Le grand terminal multifonctions, compatible isobus, regroupant l'ensemble des affichages dans la cabine, est-il amené à se généraliser ?

Simon Loquais : *«Claas propose le contrôle de ses machines par l'ordinateur de bord Cebis et le pilotage de toutes ses fonctions optionnelles : guidage, isobus et caméra sur son Terminal S10. Posséder un seul et unique terminal en cabine n'est sans doute pas la solution la plus adaptée aujourd'hui, étant donné qu'il est difficile de faire cohabiter de manière fonctionnelle quatre fonctions sur un terminal. De plus, les terminaux Claas S10 peuvent passer d'un engin à l'autre en quelques*



Fendt mise sur un unique terminal de grande taille, bien intégré dans l'habitacle, pour contrôler l'intégralité des fonctions du tracteur et des outils. Photo: Fendt

De 100 à 263 cv
Transmission TTV pour tous



Série 7



Série 5 Série 6

Moteur Deutz nouvelle génération
Transmission à variation continue

MALECOT POIRIER AGRI
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE

SAME DEUTZ-FAHR

58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
18 Crézancy 02 48 79 02 30

DEUTZ FAHR

Ets Bourgeat - *Varzy* Hydroméca - *Thou*
Ets Huygen - *Béon* Ets Voisin - *Château-Chinon*



Le couple gagnant !
NEW HOLLAND T7 AUTO COMMAND™ ET BIGBALER

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

T7 AUTO COMMAND™ + NOUVELLE PRESSE À HAUTE DENSITÉ BIGBALER
- Découvrez le meilleur de la transmission à variation continue.
- Passez à la vitesse supérieure!
- Jusqu'à 110 balles à l'heure*

*Débit instantané avec des balles de 2,30 m de long, en paille de blé à 12 % d'humidité

AUTOCOMMAND

TOP SERVICE 00800 64 111 111
www.newholland.com

Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.

Chez votre concessionnaire

Nodimat

Route nationale - 21110 LONGEAULT
Tél. 03 80 48 91 60 - Fax. 03 80 48 91 69
Route de Chaumont - 21400 CHATILLON SUR SEINE
Tél. 03 80 91 52 21 - Fax. 03 80 91 52 21
100 ZA les Bruottées - 21200 VIGNOLES
Tél. 03 80 21 46 10 - Fax. 03 80 20 77 81
Retrouver nos occasions, actualités et promotions
sur www.nodimat.com

erminaux fait débat



Antoine Brissart, responsable produit tracteur, chez Fendt

Photo: Fendt

minutes, lorsqu'en saison il faut parfois alterner entre moisson et déchaumage ou en cas de panne de tracteur».

Antoine Brissart : *«C'est la tendance. De plus en plus de clients ne souhaitent plus multiplier les boîtiers en cabine. Le tout devient difficile à monter, à utiliser et obstrue la visibilité. Les cas typiques : le combiné de semis avec le terminal tracteur, le terminal du semoir et le boîtier d'autoguidage ; le pulvérisateur avec le terminal du tracteur, celui du pulvérisateur, le boîtier de coupures de tronçons et la barre de guidage ou bien encore l'épandage de lisier avec le terminal du tracteur, le boîtier de la tonne, l'autoguidage, voire le télégonflage, la caméra et le GPS routier ; etc.*
Aujourd'hui, nous vendons de plus en plus de tracteurs autoguidés avec des retours sur le « tout intégré » très positifs. Les options comme la coupure de tronçons sur machines isobus sont très demandées. Le problème réside plutôt dans le fait que les outils isobus existent depuis longtemps, mais restent peu répandus. La réduction du nombre de terminaux en cabine va donc prendre encore du temps. Surtout quand on sait que certains constructeurs n'ont toujours pas de solution isobus dans leur gamme de produits».

■ La commande tactile répond-elle à toutes les utilisations ? Quelles sont les alternatives (commandes vocales...) ?

S.L. : *«Depuis plusieurs années, Claas se détache des autres constructeurs et de la stratégie qui tend vers le 100 % tactile. Il est impossible d'être précis sur route ou dans les champs avec ce type de technologie. Pour répondre aux besoins des agriculteurs nous proposons, sur le terminal Cebis, une combinaison molette/bouton « échap » pour accéder à tous les menus, ainsi qu'une touche « Direct Access » qui permet de retourner à la dernière fonction utilisée de la machine.*
Sur notre terminal S10, nous avons pourtant fait le choix du tactile pour ce qui concerne le paramétrage du boîtier en statique. Au champ, l'utilisateur se servira des six boutons pour piloter la machine isobus ou lancer l'autoguidage, grâce au joystick multifonction.
Les alternatives les plus intéressantes aujourd'hui ne sont pas forcement orientées vers «comment accéder rapidement à un réglage ?», car l'idéal reste encore, à l'image de nos moissonneuses-batteuses, que les réglages s'ajustent automatiquement, ou qu'ils soient établis depuis l'ordinateur de l'exploitation, via la télémétrie».

A. B. : *«La commande tactile se généralise pour sa rapidité de navigation et sa simplicité d'utilisation. Elle est également très appréciée car elle rappelle un objet bien connu que l'on utilise tous les jours : le smartphone. De plus, les alternatives, telles que les commandes par touche, sont dépassées, même si on les trouve encore dans beaucoup de cabines. Les commandes vocales pourraient être intéressantes à condition que les bruits soient correctement filtrés, surtout dans une cabine de tracteur. Je reste tout de même sceptique pour l'instant, lorsque l'on constate la qualité des conversations téléphoniques en bluetooth. On retrouve le même problème avec les commandes vocales de smartphone et dans un tracteur, avec la turbine de semoir activée, j'ai peur que les commandes vocales soient mal interprétées par les consoles. Il faudra d'abord fiabiliser la technologie avant qu'elle puisse fonctionner à 100% dans le milieu agricole.*
Cependant, les commandes tactiles ont une limite : elles s'avèrent être difficiles d'utilisation, lors de réglages de précision via des curseurs. Le recours à un clavier tactile ou des touches est alors intéressant».

■ L'avenir des terminaux passe-t-il par les tablettes de plus en plus performantes et beaucoup moins onéreuses ?
S. L. : *«Claas a prouvé récemment qu'il maîtrisait parfaitement le pilotage de l'isobus, grâce à l'iPad avec l'application UT'APP. Proposant du matériel à des professionnels, nous nous devons de créer des systèmes qui s'adaptent aux exigences de nos clients et non pas l'inverse, simplement pour une diminution du coût de production. Les tablettes ont donc ouvert la voie à de nouvelles conceptions simples et intuitives des terminaux».*



Simon Loquais, responsable produit tracteur, chez Claas

Photo: Claas

A.B. : *«Il est un peu tôt pour se prononcer. Il faudra attendre les premiers retours utilisateurs. L'interface tablette peut être une alternative intéressante. L'enjeu est de taille : la stabilité du système d'exploitation va être primordiale.*
Aujourd'hui, un PC ou une tablette buggue plus souvent qu'un boîtier de semoir ou de pulvérisateur. Par ailleurs, je sens encore quelques réticences des clients à confondre outil du bureau et matériel embarqué.



Claas a fait le choix d'un terminal spécifique dédié au paramétrage du tracteur et d'un second écran pour le réglage des outils via l'isobus ou pour les solutions de guidage et de caméra.

Photo: Claas

Enfin, la compétition effrénée entre les constructeurs de tablettes ne permet pas, à l'heure actuelle, une réelle solution standardisée. À titre d'exemple, pour son Ipad, Apple a déjà rencontré de nombreux problèmes de compatibilité d'application à chaque nouvelle version de son système d'exploitation IOS, laissant généralement sur le carreau l'exploitation d'applications vieilles d'à peine 3 ans».

PROPOS RECUEILLIS PAR GAËTAN COISEL





Bourgogne Notre Région

SPÉCIAL BUDGET : 2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 7 avril

et sur www.region-bourgogne.fr



"Deux priorités pour le budget 2014 : l'investissement et l'emploi."

Entretien avec **François Patriat,**
Président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne Notre Région :

Quelles sont les principales caractéristiques du budget régional 2014 ?

François Patriat : Dans un contexte de crise et de diminution de la dépense publique, nous avons élaboré un budget cohérent, adapté aux enjeux de la région, rigoureux. Il nous permet de financer nos deux priorités : l'investissement et l'emploi. Il a été construit dans un cadre financier contraint. La Région a dû intégrer une baisse des dotations de l'État de 6 millions d'euros. Le budget se caractérise par une baisse des dépenses de fonctionnement de 1,5 % et par un effort sur les investissements (353 millions d'autorisations de programme, soit + 13,5 % par rapport à 2013).

Comment avez-vous construit ce budget ?

La Région fait le choix de concentrer ses forces sur ses compétences. L'impression de dispersion et de saupoudrage de l'action publique est devenue intolérable. Chaque euro dépensé doit produire des résultats tangibles et du changement. Concrètement, 80 % des crédits régionaux, soit plus de 600 millions d'euros, sont affectés à nos compétences obligatoires, essentielles pour les Bourguignons : transports, lycées, formation professionnelle et apprentissage, action économique et aménagement des territoires.

Quelles sont vos priorités en matière d'investissement ?

Nos efforts vont porter sur les trains régionaux (TER), l'éducation, la recherche, l'innovation et les nouvelles technologies. Pour répondre à la hausse de la fréquentation des TER, l'assemblée régionale a voté un programme d'investissements de 180 millions d'euros. Pour que la jeunesse puisse bénéficier de meilleures conditions d'éducation et de formation, nous allons consacrer plus de 55 millions d'euros à des travaux dans les lycées, centres de formation pour apprentis et instituts de formation en soins infirmiers. Pour donner de nouvelles perspectives à notre économie, 6,7 millions d'euros sont affectés à la recherche et l'innovation. Enfin, pour accompagner le développement des territoires, 10 millions d'euros sont prévus pour le déploiement de la fibre optique, dans le cadre d'un plan pluriannuel de 30 millions d'euros.

Comment agissez-vous pour l'emploi des Bourguignons ?

Les politiques que nous menons en faveur de l'emploi pour les Bourguignons portent principalement sur deux domaines dont nous avons la responsabilité : la formation et l'action économique. Pour 2014, nous avons « sanctuarisé » le budget de la formation des demandeurs d'emploi. Un effort particulier est fait également en direction des apprentis, dont six sur dix trouvent un travail dans les six mois qui suivent leur formation. Par ailleurs, notre action en faveur des entreprises permet de maintenir et développer un tissu économique favorable à la création d'emplois. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine N°31

La Région investit dans le TER



À l'occasion de la session plénière des 13 et 14 janvier 2014, les conseillers régionaux ont voté une enveloppe exceptionnelle d'un montant de 180,62 millions d'euros pour l'achat de treize rames TER Bourgogne, qui devraient circuler en décembre 2016. Ce projet répond à une double ambition pour la Région : adapter la capacité de transport à l'augmentation continue du trafic TER, tout en offrant un service de qualité aux voyageurs.
Plus capacitaire grâce à ses voitures sur deux niveaux, confortable et rapide, le matériel REGIO 2N du constructeur Bombardier offre des équipements individuels (prises électriques, liseuses, espaces vélos, etc.). Il est particulièrement respectueux de l'environnement, avec une consommation d'énergie optimisée au maximum (isolation renforcée, utilisation de matériaux allégés, gestion intelligente de l'énergie, etc.). Cet investissement s'ajoute aux 273 millions d'euros déjà consacrés par la Région au renouvellement du matériel TER depuis 2004. ■

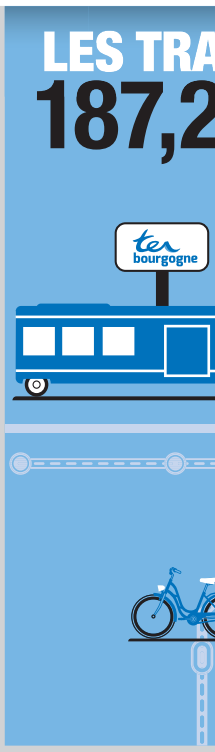
le budget 2014 en chiffres

Le budget a été construit dans un cadre financier contraint, l'Etat ayant diminué ses dotations de 6 millions d'euros, par rapport à 2013. Il est marqué par deux priorités fortes : l'investissement et l'emploi, avec notamment un effort particulier pour la formation des demandeurs d'emploi et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie économique.



c'est le montant du budget 2014 de la Région

Près de **75 %** du budget consacré aux transports, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, aux lycées et à l'enseignement supérieur, à l'action économique.



La Région responsable des fonds européens

Bourgogne
Conseil régional

Lycées, IFSI, CFA : attention travaux

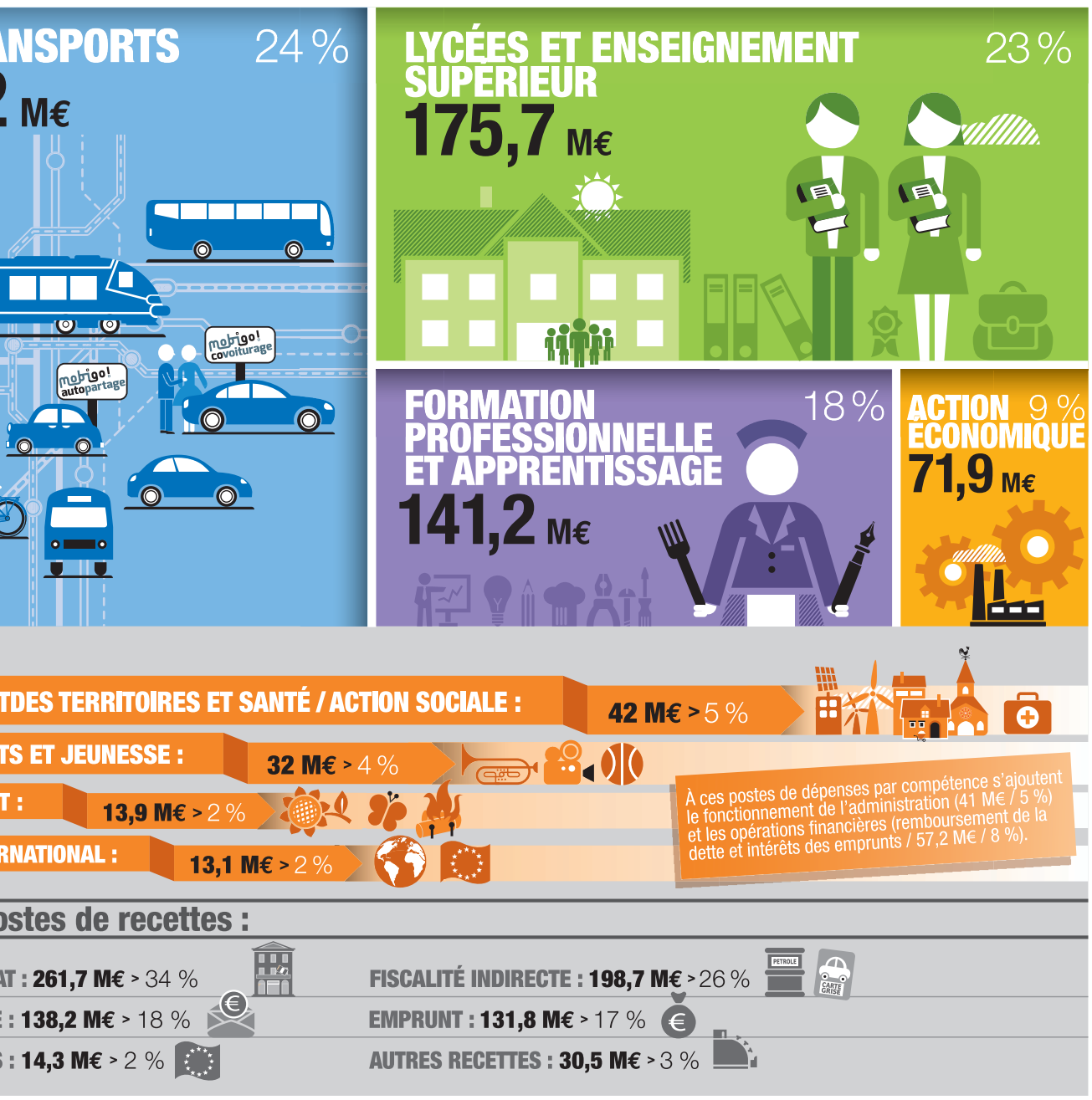


Le conseil régional engage cette année des travaux dans les lycées, instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et centres de formation d'apprentis (CFA) à hauteur de 55,7 millions d'euros. La Région finance en effet l'entretien des 78 lycées publics bourguignons dont elle est responsable.
Elle finance aussi les travaux de la plupart des CFA publics et subventionne une partie de ceux des CFA de statut associatif. Enfin, elle prend en charge les coûts d'équipement des structures de formation aux métiers sanitaires et sociaux. À ce titre, elle finance cette année des travaux dans les IFSI.
Pour connaître l'ensemble des travaux en cours de réalisation dans ces établissements, rendez-vous pages 10-11 du magazine Bourgogne Notre Région ou sur **www.region-bourgogne.fr.**

Le très haut débit pour tous



Nom de code : SCORAN… pour Schéma de cohérence régional sur l'aménagement numérique du territoire. En lien avec l'État, l'Europe, les départements et les agglomérations, le conseil régional a élaboré ce schéma qui guide la mise en place du réseau régional très haut débit.
Ce réseau donnera la possibilité à tous les Bourguignons de se raccorder à l'internet très haut débit d'ici 2020-2025. Sur 15 ans, les collectivités devront investir 880 millions d'euros. Elles financeront 60 % des lignes, celles que les opérateurs privés ne jugent pas prioritaires. La Région, elle, a déjà prévu de consacrer à ce dispositif 30 millions d'euros sur trois ans, dont dix cette année. Le très haut débit permettra notamment le maintien et le développement d'activités économiques en dehors des grandes villes. ■



776 millions d'euros seront consacrés aux projets bourguignons pour la période 2014-2020.
Jusqu'à présent, l'État était autorité de gestion de ces crédits européens et en assurait la pleine responsabilité. Aujourd'hui, outre l'instruction des dossiers soutenus, la Région maîtrise les fonds européens et devient le garant de leur bonne utilisation, en lieu et place de l'État. Elle tient désormais un rôle central dans la gestion des trois fonds européens : FEDER (Fonds européen de développement régional), FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et FSE (Fonds social européen. La Région gère 35 % des crédits alloués à la Bourgogne).
Pour en savoir plus sur les fonds européens, rendez-vous pages 16-17 du magazine Bourgogne Notre Région ou sur **www.region-bourgogne.fr.**

Rebondir avec la formation



Avec un budget de 51,3 millions d'euros en 2014, la Région fait de la formation des demandeurs d'emploi l'une de ses priorités.
Chaque année, la Région finance plus de 300 actions de formation dans de nombreux domaines : de l'agroalimentaire à l'informatique en passant par le commerce et le bâtiment. Les niveaux de formation vont du CAP à BAC +5 et plus. En 2012, plus de 6 200 personnes ont suivi l'une de ces formations. D'autres dispositifs permettent d'accéder à la formation : les chèques formation, ou encore les plateformes d'accompagnement à la qualification (PAQ). Pour en savoir plus, contactez le **0 800 888 111**, le numéro gratuit d'information de la formation professionnelle ou adressez-vous à un conseiller Mission locale, Pôle emploi ou Cap emploi. Retrouvez toutes les coordonnées sur **www.region-bourgogne.fr.**

Aides aux entreprises : quoi de neuf en 2014 ?



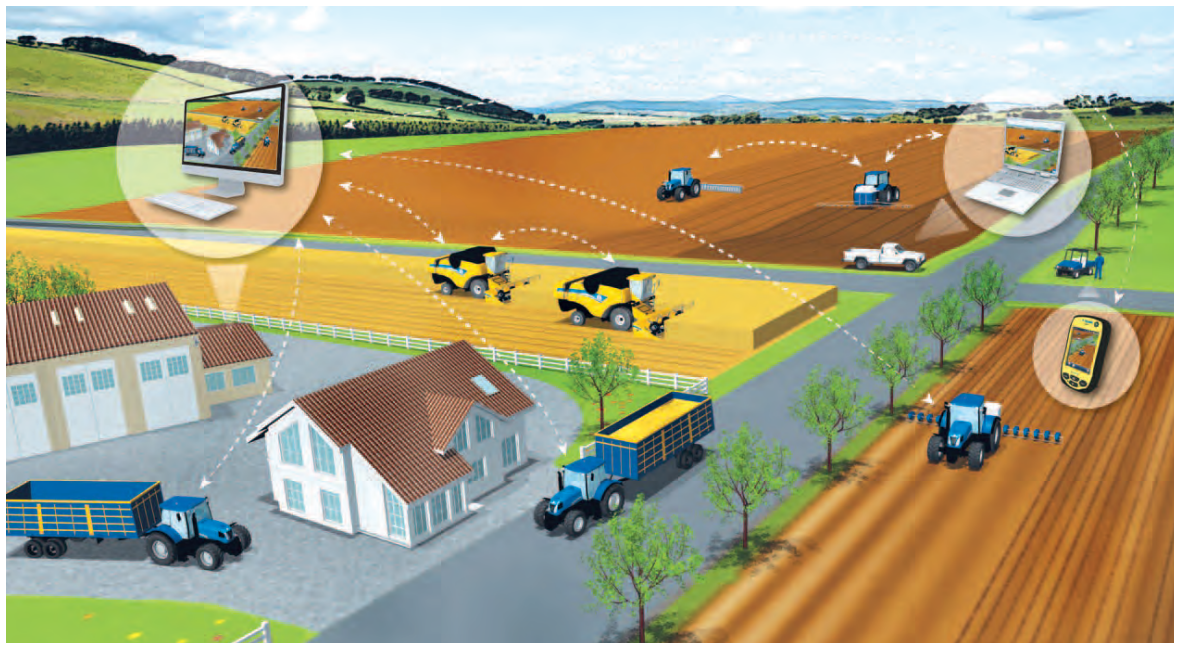
Pour soutenir les entreprises, la Région travaille cette année autour de trois axes majeurs :
1/ La refonte de son dispositif d'aides directes : l'attribution des futures aides se fera dans le cadre d'un « contrat de croissance » qui permettra d'accompagner l'entreprise sur le long terme.

2/ L'augmentation du capital des entreprises : avec Bpifrance et les partenaires bancaires, de nouveaux outils seront créés pour renforcer le capital des entreprises qui se créent, se développent, se transmettent ou se consolident.

3/ La mise en place d'une plateforme régionale d'orientation et de financement qui vise à simplifier l'accès à l'information sur les aides économiques. ■

Contrôler son parc matériel grâce à la télématique

Nouveau service permettant d'augmenter les performances des engins, de rationaliser la logistique, de prévenir les risques de vol... la télématique permet de gérer son parc à distance.



Utilisant la téléphonie mobile, la télématique permet la transmission d'informations auprès de l'agriculteur et du concessionnaire pour augmenter la productivité.# Crédit photo : New Holland

Également appelée télémétrie, la télématique est un système de transmission de données informatiques à distance. Générant un gain de productivité et de sécurité, elle intègre peu à peu le monde agricole. Elle consiste à recevoir, où que l'on soit, des informations visant à optimiser le travail effectué, à organiser le personnel et le matériel...

Elle est déjà présente dans notre quotidien, par exemple au travers de GPS de voitures qui reçoivent en permanence les informations de circulation et modifient au besoin le trajet à emprunter. Dans le monde agricole, la télématique commence à se démocratiser, sur les tracteurs, mais aussi sur les moissonneuses-batteuses, les engins de manutention, les automoteurs de pulvérisation ou encore les presses. Ces véhicules agricoles sont localisés par GPS et transmettent par la téléphonie mobile et par internet des informations au chef d'entreprise (exploitation agricole, ETA, concession).

Augmenter les performances

Selon les constructeurs, la télématique donne accès à un certain nombre d'informations sur les véhicules en fonctionnement, depuis son ordinateur de bureau ou son smartphone. Elle permet sur un tracteur de connaître sa localisation, les parcours réalisés, sa consommation, le nombre d'heures travaillées, le nombre d'heures passées au ralenti ou à pleine charge, l'état d'avancement du chantier dans la parcelle, mais également d'autres paramètres de fonctionnement. Le but est d'optimiser ces réglages en indiquant par téléphone au chauffeur les modifications à réaliser.

Ces informations donnent accès à un nouveau mode de facturation, notamment en Cuma, en différenciant la consommation et le nombre d'heures pour les travaux et ceux correspondant aux déplacements d'une exploitation à une autre. Elles permettent également de comparer plusieurs machines, plusieurs chauffeurs, toujours dans l'optique d'améliorer les performances. Sur les moissonneuses-batteuses, le suivi des paramètres de fonctionnement ouvre la voie à l'apprentissage et/ou le perfectionnement à distance.

Rationaliser la logistique

En sachant ce qu'il reste dans le réservoir du véhicule et en estimant le nombre d'heures de travail restant, le chef d'exploitation peut décider ou non de le ravitailler en carburant. Par rapport à la problématique transport, lors d'un chantier de récolte de betteraves, l'échange d'informations entre le planteur, l'entrepreneur, la sucrerie et le transporteur permet d'optimiser le flux de camions en évitant les temps morts et les transports à vide. Il en est de même pour le transport de fourrage. La connaissance du nombre de balles, de leur position dans la parcelle, du poids de chacune à l'issue du chantier de pressage donne accès au chargement optimisé, sans dépasser la charge admissible.

Prévenir les risques et les vols

Mais la télématique est également un moyen de contrôle des risques. Le chef d'exploitation peut en effet interdire ou maîtriser à distance certaines opérations, comme limiter la vitesse d'avancement d'un jeune conducteur intrépide, bloquer la prise de force... Il a également la possibilité de définir une aire de déplacement et une plage horaire d'utilisation. Si le tracteur est en fonctionnement hors de cette plage horaire et de la zone définies, l'agriculteur est prévenu par SMS, évitant ainsi tout risque de vol.

Anticiper la maintenance

S'il le souhaite, l'agriculteur souscripteur à la télématique donne peu ou prou accès aux concessionnaires aux informations des machines. Ces derniers peuvent alors anticiper les entretiens courants et appeler l'agriculteur pour minimiser l'immobilisation du matériel.

Le concessionnaire peut également détecter des anomalies de fonctionnement et diagnostiquer les pannes à distance, avec éventuellement la possibilité de les réparer sans se déplacer. À défaut, le mécanicien sait où et comment intervenir, se déplaçant avec les bons outils et les bonnes pièces, immobilisant, une fois encore, au minimum la machine.

LUDOVIC VIMOND

▸Repères

Combien ça coûte ?

- Certains constructeurs, pour faire connaître leurs services, proposent souvent un abonnement gratuit d'un an, voire deux, sur les tracteurs haut de gamme et les engins de récolte. Ces services ne sont pas réservés aux grosses structures, dès lors qu'il y a deux personnes à travailler sur une exploitation.
- L'abonnement coûte entre 250 et 810 euros par an et par véhicule pré-équipé.

www.masseyferguson.com
MASSEY FERGUSON
MF 6613 EFFICIENT
- 130 CV
- Load sensing 110 l./mn
- Boîte de vitesses Dyna 6 Autodrive
- Moteur 4 cylindres 4,9 l.
- Pont et cabine suspendus
AUTRES OPTIONS DISPONIBLES À PRIX CANON
64 900€HT
Jusqu'au 30 AVRIL 2014
PAR MASSEY FERGUSON

AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois 03 80 96 08 05
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
89 Nuits-sur-Armançon 03 86 55 71 56
21 Leuglay 03 80 81 86 60
SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05
SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

fendt.fr FENDT
Nouveau Fendt 800 Vario
Le perfectionniste
Exigeant dans les moindres détails !
Conciliant puissance et compacité, le 800 Vario, en véritable perfectionniste, vous propose désormais un nouveau terminal Variotronic 10,4", la régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore son innovant système de dépollution répondant à la norme TierIV finale, le tout pour vous assurer une rentabilité inégalée.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24
ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11
VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr

Louer plutôt qu'acheter

La location pure répond à un besoin ponctuel de matériel. Moins chère, elle génère moins de charge et préserve le résultat comptable.



En location, les puissances les plus sollicitées vont de 120 à 220 chevaux. Photo: G. Coisel

Pour que la location d'un matériel, comme un tracteur, soit intéressante, il est nécessaire de bien proportionner la puissance aux besoins. Les agriculteurs ont souvent tendance à louer trop puissant. Il s'agit également d'une solution intéressante en cas de coups durs, dans des exploitations surendettées, comme celle d'un jeune qui vient de s'installer. Paradoxalement, ce sont rarement des adeptes de la location. Il faut dire qu'il existe un attachement indéniable du monde agricole au matériel.

Il s'agit, pour les agriculteurs concernés, d'un mélange de confort et de rentabilité. En effet, si de nombreuses exploitations favorisent l'achat à la location, c'est que bien souvent la raison est fiscale. La location impose de planifier ses travaux pour anticiper la réservation du matériel et obtenir le modèle et les options désirés. Seulement, il est impossible de déterminer la météo plusieurs semaines à l'avance.

Si le climat n'a pas toujours été clément et que les travaux n'ont pu se dérouler comme prévu, il peut être compliqué, en fin de contrat, de prolonger la période de location. Même si dans la plupart des cas, un arrangement est trouvé, la location provoque un stress supplémentaire.

Plusieurs types de loueurs et de nombreux contrats de location s'offrent à l'agriculteur. Pas toujours évident de s'y retrouver. Du côté des constructeurs, Fendt était l'un des premiers à proposer ses tracteurs en location. Il est rejoint depuis par la majorité de ses concurrents, la plupart du temps via leur réseau de concessionnaires.

De 0,12 à 0,22 euros/cv/h

Pour satisfaire la majorité des clients, un panel de contrats-types a été mis en place. Dans la majeure partie des cas, un loueur ne déplacera jamais un tracteur pour moins de 30 jours de location. Dans tout contrat, une durée et un nombre d'heures (100 h, 150 h…) à ne pas dépasser sont définis avec le client.

Certains loueurs spécialisés cherchent à se démarquer en proposant dans le contrat, une assurance tous risques, ou le remplacement par un modèle similaire en cas de panne… Mais l'agriculteur peut aussi préférer louer le matériel de son concessionnaire pour la proximité. Ce dernier ne se limite pas toujours aux tracteurs ou aux moissonneuses-batteuses. La location est alors considérée comme un service supplémentaire apporté à la clientèle.

Pour ce qui est de la tarification des tracteurs, tous s'accordent sur un prix de location, variant de 12 à 22 centimes d'euros du cheval et de l'heure, suivant la durée. Pour les outils (épandeurs à fumier, benne TP ou céréalière, charrue, cover-crop, décompacteur…) certains louent à la journée, soit 8 heures environ. Toutefois, pour certains outils à pièce d'usure comme les pointes, 5-6 euros du centimètre usé s'ajoutent souvent à la facture. Afin de contrôler la bonne foi des locataires, les compteurs des tracteurs et les capteurs des matériels sont relevés systématiquement.

G. Coisel

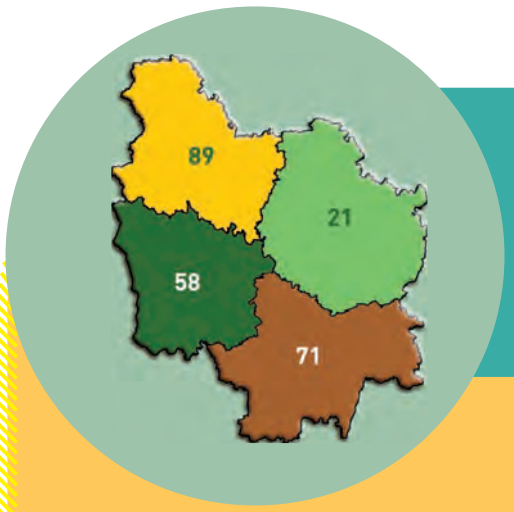
▸ Repères

34 443 tracteurs standard immatriculés en 2013

Le marché des tracteurs standard a fini l'année sur les chapeaux de roue avec pas moins de 6271 unités vendues sur le seul mois de décembre (1 200 tracteurs de plus qu'en 2012). Il atteint ainsi un niveau record à 34 443 tracteurs. Dans le détail, ce sont les modèles de fortes puissances qui profitent le plus de cette hausse. La catégorie des 200 à 300 ch progresse de 30 % et celle des plus de 300 ch de 50 %. Il s'est ainsi vendu près de 500 tracteurs de plus de 300 ch en 2013 ! Les modèles de plus de 200 ch représentent désormais 13 % du marché. La catégorie des 150 à 200 ch progresse également de 22 % pour atteindre les 24 % de part de marché. En hausse de 7 %, les tracteurs de 100 à 150 ch représentent encore 43 % des ventes. Les tracteurs de moins de 100 ch sont les seuls à accuser une baisse (-1 %). Ils ne représentent plus que 20 % du marché total.

M. P.





LES OCCASIONS DES PROFESSIONNELS DE BOURGOGNE

Spécial Tracteurs

Fiat Ford New Holland			
T7.260	2012	560h	85 000€HT
T7.270	2012	560h	97 000€HT
8770	1995	5900h	20 000€HT
TM 155	2005	6500h	28 000€HT
TM 150	2002	4200h	28 000€HT
TM 120	2003	7150h	20 000€HT
Claas			
AXION 810	2008	2400h	50 000€HT
Case			
MXU 125	2005	6850h	26 000€HT
CVX 1170	2004	4180h	43 000€HT
CVX 170	2003	6400h	35 000€HT
Renault			
75-14 RS	1984	9250h	8 000€HT
Deutz			
DX 90ST	1979	9000h	7 500€HT
Fendt			
716 TMS	2003	6200h	45 000€HT

Europagri
89100 ST CLÉMENT
06 72 96 01 94
06 08 72 32 05
NEW HOLLAND AGRICULTURE

- **Claas Arion 610** cis - 5300h 2010 — 35 000€ HT
- **Deutz-Fahr K100** +charg.Quicke Q55 - 4850h 2005 — 28 000€ HT
- **Same Iron 110** + charg. Manip MPower 100 - 2200h 2011 — 44 500€ HT
- **Massey Fergusson 5435** + charg. MX 100 - 3980h 2009 — 33 000€ HT
- **Same Rubin 120** - Rel Av. 5800h 2004 — 29 000€ HT
- **Same Rubin 120** - Rel Av. 9600h 2002 — 19 000€ HT
- **Same Explorer II 85T** - Arceau - charg. MX100 - 4500h 2005 — 15 500€ HT

Ets Audin - 03 Villeneuve-sur-Allier
Tél. 04 70 43 30 33

- LANDINI neuf 110 CV, 5-110 H, Prix déstockage 38500 €
- LANDINI Alpine 85, AM 2008, 80 CV, 3900 h, Relevage avant 22000 €
- LAMBORGHINI R5-115 , 115 CV, AM 2005, 2650 h 28500 €
- Maraichage LAMBORGHINI R1-55, AM 2008, 755 h 12800 €
- VALNAY 8050, 115 CV, AM 1998, 3100 h 22500 €
- RENAULT Celtis RX 446, 4800 h 21500 €
- CASE IH 5150 Moteur neuf, AM 1995 22000 €

ETS ROGER DONGUY
Tél. 03 85 40 30 98
ZI les Marosses / 71 BRANGES
La Rippe des Monts / 71 ROMENAY

TRACTEURS
- Deutz Agrostar 6.71 année 1995 5600h powershift 170 cv.
- Case1056 Xl 105 cv année 1988 13 870h.
- Case 1455 Xl 140 cv année 1986 10 500h.
- Claas Celtis 456 100 cv année 2008 4 000h.

MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup **03 86 26 87 79**
Port. **06 07 33 35 13**

MF	6499	230 cv	2008	2600h
MF	6490	170 cv	2007	2600h
MF	6485	160 cv	2008	3500h
MF	5435 +Chargeur	85 cv	2006	6400h
JD	6920	150 cv	2002	6200h
Landini	Legend 145	140 cv	1998	4200h
Same	Rubin 120	120 cv	2002	4200h
Valtra	T190	190 cv	2003	6500h

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

- **VALTRA C110 - 110CV - 2004 - 6700H**
- **VALTRA N101 - 110CV - 2007 - 5300H**
- **VALTRA T120 - 120CV - 2003 - 6400H**
- **FENDT 309 - 95CV - 1997 - 7500H**
- **FENDT 410+CHARG. - 105CV - 2006 - 6900H**
- **FENDT 410+CHARG. - 105CV - 2006 - 5900H**
- **FENDT 410 - 105CV - 2004 - 6500H**
- **FENDT 311 - 115CV - 1999 - 6100H**
- **FENDT 926 - 260CV - 2002 - 7800H**
- **NH L85+CHARG. - 85CV - 1998 - 5800H**
- **SAME EXPLORER 65 - 65CV - 1986 - 8000H**
- **CASEIH CS86 - 85CV - 1998 - 5500H**

SAS JEAN RAVE & FILS
LE BOURG - 71120 CHAMPLECY
TEL : 03.85.24.23.73
FAX : 03.85.24.23.55

J.Deere	5100R	2013	300 h	**Deutz Agrotron**	135	1999	8210 h
J.Deere	6150R	2013	350 h	**Deutz 4.30**	Rel et PdA	1988	7635 h
J.Deere	6930	2008	6010 h	**Case Maxxum**	MX140	2008	2600 h
J.Deere	6920	2002	5900 h	**Case Magnum**	7230	1996	6120 h
J.Deere	6820	2002	6320 h	**Landini**	Legend Top 145	1999	4503 h
J.Deere	6810	2000	5641 h	**M. Ferguson**	6465	2004	4224 h
J.Deere	6610	1999	8060 h	**M. Ferguson**	6290	2000	6600 h
J.Deere	6410	+ chargeur	6010 h	**M. Ferguson**	250 2 RM	1986	4500 h
J.Deere	6400	1994	6310 h	**N. Holland**	TS 100A	2004	2676 h
J.Deere	6230	+ T10MX	4420 h	**N. Holland**	TS 115	1999	6802 h
Fendt Farmer	311	1996	6500 h	**Valtra**	6250 Hitech	2006	3600 h
Fendt Farmer	310	1995	7250 h				
Deutz Agrotron	TTV 1145	2006	4200 h				

Toutes les photos sur notre site giacomelagri.com

SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

Case MX100	1999	7130 h.	cab.clim	4RM	**16 000 €ht**
Deutz Farh agro 120	1998	5755 h.	cab.	4RM roues betteravières	**14 500 €ht**
Deutz Farh M 620	2011	1240 h.	cab. clim.	4RM pont suspendu - relev. av	**57 000 €ht**
Same 180.7	2007	3155 h.	cab. clim.	4RM relev. AV. - boîte semi power	**52 000 €ht**
Same Argon 3 - 75P	2013	05 h.	Arceau	4RM Etat neuf	**19 900 €ht**
Same Explo II - 70	1994	6005 h.	cab.	4RM	**7 900 €ht**
Landini Legend 115	1999	5280 h.	cab.	4RM	**13 500 €ht**
Landini Legend 135 TDI	2005	5150 h	cab. clim.	4RM relev. AV	**24 900 €ht**

MPL
Guy MAGNON - 03 86 33 63 33 - 06 07 22 63 01

MF 7624	240cv	Dyna 6	2013	100h freins pneumatiques	**110 000€** HT
MF 6499	230cv	Dyna 6	2009	3300h	**62 000€** HT
MF 7485	170cv	Dyna VT	2009	6150h	**55 000€** HT
MF 7485	170cv	Dyna VT	2006	7500h	**48 000€** HT
MF 7480	150cv	Dyna VT	2004	5600h	**45 000€** HT
MF 6475	135cv	Dyna 6	2010	3900h Pdf avant	**55 000€** HT
MF 6460	110cv	Dynashift	2004	7500h Chargeur Quicke	**à rentrer**
MF 6455	105cv	Dyna 6	2006	5670h Chargeur MX T10	**40 000€** HT
MF 6255	100cv	Dynashift	2001	5450h Toit visio	**21 000€** HT
MF 4260	100cv	24/24 powershuttle	2000	4700h	**25 000€** HT
MF 5430	90cv	Dyna 4	2012	1000h Toit visio capot plongeant	**40 000€** HT
MF 5455	90cv	Dynashift	2007	900h Arceau	**28 000€** HT
MF 3635GE	85cv		2012	50h Fruitier arceau	**26 000€** HT

MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
21 Censerey - 03 80 84 43 76
71 St. Bonnet-de-Joux - 03 85 24 72 05
MASSEY FERGUSON

En direct de la MSA

Françoise Perrot
Un bouquet de services dédié aux entreprises !
Entreprises agricoles
La MSA est à vos côtés !

Laurence Ollivier
Dix fois plus rapide que le papier !
Annick Courty
économies de temps, de travail et d'argent

Réforme des retraites
La nouvelle loi a été votée.

Aide à domicile aux familles

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

Gestion Amexa Atexa

Les exploitants agricoles, chefs d'entreprises agricoles et cotisants solidaires qui relevaient d'un organisme assureur privé au titre de l'Amexa[1] et/ou de l'Atexa[2] sont dorénavant affiliés à la MSA pour le recouvrement et le paiement de leurs cotisations sociales.

Cette décision de la loi de financement de la sécurité sociale 2014 permet de simplifier les démarches des assurés agricoles dont l'ensemble du dossier de Sécurité sociale de base est désormais géré par la MSA.
Depuis le 1er janvier 2014, les cotisations Amexa, IJ Amexa et Atexa de base sont appelées et recouvrées par la MSA selon les mêmes modalités que les autres cotisations de sécurité sociale (vieillesse, prestations familiales).
L'ancien organisme assureur privé n'appelle donc plus de cotisations sociales Amexa et Atexa et les règlements sont à adresser à la caisse de MSA d'affiliation.
Rappel : depuis le 1er janvier 2014, pour bénéficier des nouvelles indemnités en cas de maladie ou d'accident de la vie privée, l'adhérent non salarié agricole doit adresser son avis d'arrêt de travail au contrôle médical de la MSA Bourgogne qui versera l'IJ Amexa correspondant à l'arrêt médicalement justifié.
Jusqu'au 30 juin 2014, les assurés continueront de recevoir leurs prestations sociales maladie et accidents du travail de leur organisme assureur privé. C'est à compter du 1er juillet 2014 que l'ensemble des prestations sera versé par la MSA.
L'affiliation à la MSA ne nécessite aucune démarche de la part des assurés concernés. C'est l'organisme assureur privé qui a procédé au transfert des dossiers vers les caisses de MSA.
Une large communication a été réalisée sur le sujet : Article dans le Bulletin national d'information de la MSA (BIMSA), courriers personnalisés aux intéressés, ligne téléphonique et adresse mail dédiées, rubrique internet sur le site de la MSA Bourgogne, articles de presse... ■

En savoir plus :
www.msa-bourgogne.fr/affiliation/transfert-gamex

[1] *Assurance maladie des exploitants agricoles.*
[2] *Accidents du travail et maladies professionnelles des exploitants agricoles.*



Pas encore inscrit aux services sécurisés de la MSA Bourgogne ?

Depuis "Mon espace privé MSA" sur www.msa-bourgogne.fr, accédez à de nombreux services en ligne pour faciliter vos démarches.
Pour s'inscrire, c'est facile, quelques clics suffisent !
1. Cliquez sur le lien "S'inscrire" situé dans le bloc de connexion "Mon espace privé", en haut à droite de la page d'accueil du site.
2. Complétez le formulaire d'inscription.
3. Vous recevez ensuite par courrier un code d'accès provisoire, à personnaliser lors de votre première connexion.
Vous pouvez alors accéder à tous vos services en ligne !



Éditorial



L'actualité sociale de la MSA est riche en ce début d'année : réforme des retraites, réforme de la médecine du travail, unification de la gestion Amexa et Atexa.
Concernant ce dernier point, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour saluer et accueillir les adhérents du Gamex et des autres assureurs qui rejoignent la MSA pour la protection maladie ou accident du travail.
Le transfert de leurs dossiers est en cours auprès de notre organisme et nos services mettent tout en œuvre pour que celui-ci se passe au mieux.
Depuis quelques années, et quel que soit l'évolution de son champ d'activité, la MSA de Bourgogne a souhaité gérer son guichet unique en adaptant son offre aux différentes catégories de population, en la spécialisant et en la professionnalisant.
Ainsi, dans le dossier d'aujourd'hui, est présentée l'offre plus particulièrement adaptée aux entreprises agricoles : conseil aux entreprises, Dialogue Entreprises, Santé Sécurité au Travail, Internet, centre de contacts.
La MSA de Bourgogne assure également un maillage territorial efficace. Elle le doit à son important réseau d'élus qui, par leurs actions de représentation remontent les besoins exprimés par les populations et apportent les informations nécessaires à la connaissance de tous.
Guichet unique et animations des territoires constituent les axes forts de notre Régime, dont les valeurs mutualistes n'ont nullement été altérées par le temps.
À l'approche des élections 2015, nous devons faire vivre et conforter ce système démocratique, envié par les autres régimes.
Pour cela, nous devrons rappeler le rôle de la MSA, de ses élus (délégués, membres des comités départementaux, administrateurs) et les actions de partenariat que notre Institution doit développer afin de concrétiser de nouvelles avancées sociales. Un calendrier de réunions avec les organisations professionnelles agricoles, les syndicats agricoles, les échelons locaux et la population agricole est en cours d'élaboration à cette intention.
Plus que jamais le résultat des élections de janvier 2015 est un enjeu fondamental pour notre Institution, tant en matière d'avenir du régime que de sa reconnaissance par les Pouvoirs Publics.

2015, ma voix pour la MSA

Nous devons tous nous mobiliser pour que cette échéance électorale professionnelle soit une réussite totale.
J'aurais l'occasion d'exprimer à nouveau ce message lors des prochaines réunions qui seront organisées et auxquelles d'ores et déjà, je vous invite tous à participer.

■ **Dominique Bossong**

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Entreprises agricoles : l'offre de ser

Zoom

Françoise Perrot

Un bouquet de services dédié aux entreprises !

Responsable relation adhérent à la MSA Bourgogne, Françoise Perrot est en charge du développement et de la promotion de l'offre de services auprès des adhérents. Une offre conséquente qui mérite d'être mieux connue tant elle est adaptée aux attentes des ressortissants du régime agricole. Tel est le cas pour les entreprises agricoles.



Que recouvre la dénomination "entreprises agricoles" pour le régime MSA ?

Françoise Perrot : ces entreprises vont de la toute petite exploitation individuelle aux grands groupes agro-alimentaires, coopératifs ou mutualistes... 85 % de nos entreprises ont cependant moins de neuf salariés permanents et leurs attentes ne sont pas les mêmes que les structures dotées de leurs propres services administratifs.

Pouvez-vous donner un exemple concret de service spécifique proposé aux petites ou nouvelles entreprises ?

F. P. : une entreprise qui embauche un salarié pour la première fois a besoin d'un accompagnement spécifique. Elle peut alors compter sur l'un de nos quatre conseillers aux entreprises qui lui propose un contact personnalisé : soit au téléphone, soit lors d'un rendez-vous dans une agence MSA ou encore lors d'un rendez-vous sur place au siège de l'entreprise.

Cet accompagnement se poursuit le temps pour l'employeur de se familiariser avec les outils internet qui lui permettront de devenir autonome dans ses démarches vis-à-vis de la MSA. En cas de difficulté, son conseiller demeure son interlocuteur privilégié.

La MSA tient également à la disposition des entreprises une ligne téléphonique qui leur est spécialement dédiée. Des téléconseillers spécialisés sont là pour répondre aux questions des entreprises : affiliation, barèmes, charges sociales, accidents du travail, indemnités journalières…

Aujourd'hui, les entreprises accomplissent de nombreuses démarches en ligne. Les entreprises agricoles ont-elles accès à un site de la MSA ?

F. P. : bien entendu, les entreprises agricoles ont à leur disposition le site internet de la MSA, très riche en services, démarches en ligne et informations. La rubrique "Vous êtes employeur" leur est tout spécialement réservée. Une assistance aux internautes peut leur venir en aide en cas de problème de connexion ou d'accès aux services sécurisés.

Le site internet de la MSA connait un gros succès auprès de nos adhérents, de plus en plus désireux d'effectuer leurs démarches en ligne. Nous nous mobilisons pour rendre ce site toujours plus efficace et convivial. De nouvelles améliorations importantes vont être apportées. Nous voulons notamment que les demandes des employeurs soient traitées dans des délais plus brefs encore. Le site évoluera pour être plus facile à utiliser tout en garantissant un traitement sécurisé et fiable.

Parmi l'offre proposée aux entreprises, existe-t-il des services plus techniques touchant par exemple les salariés, la vie quotidienne de l'entreprise ?

F. P. : les entreprises agricoles ont accès à l'offre "santé sécurité au travail" de la MSA. Des médecins du travail et des techniciens de prévention leur proposent conseil et accompagnement sur l'évaluation des risques, la prévention des accidents, etc…

En tant qu'employeur de main-d'œuvre, le chef d'entreprise peut être confronté à des situations particulières, touchant ses salariés ou leurs familles. Dans ce cas, la MSA tient à sa disposition toute son offre d'actions sociales.

Les entreprises bénéficient également d'un service adapté à leurs besoins dans le traitement technique de leurs cotisations. Dans certaines branches d'activité, la MSA peut gérer l'assurance complémentaire pour le compte d'autres organismes.

En vous écoutant, on découvre que la MSA dispose d'un véritable "bouquet de services" qui semble constamment adapté aux besoins des adhérents dont les entreprises ?

F. P. : nous nous imposons une amélioration continue de nos services dans une orientation "relation client". Soucieuse d'améliorer encore la qualité des services aux entreprises, la MSA Bourgogne fera réaliser une nouvelle enquête de satisfaction axée sur les attentes qualitatives des employeurs. Cette étude menée avec le concours de notre caisse centrale devrait nous permettre de dégager des pistes d'action concrètes pour satisfaire davantage encore les attentes des employeurs. ■

Pour mieux comprendre

Entreprises agricoles

La MSA est à vos côtés !

Votre entreprise dépend du régime agricole. Quel que soit sa taille ou son domaine d'activité, la MSA Bourgogne vous propose ses services pour faciliter votre quotidien.

Un accompagnement personnalisé

- Quatre conseillers aux entreprises sont à votre disposition en Bourgogne pour vous accompagner dans vos démarches.

Spécialistes de la législation, ils sont vos interlocuteurs privilégiés. Ils vous informent en matière d'embauche, de déclarations, de cotisations sur salaires…

- Une équipe de médecins du travail, d'infirmières et de conseillers en prévention accompagnent les entreprises et leurs salariés pour l'amélioration des conditions de travail.

Leurs compétences complémentaires permettent de déployer une approche pluridisciplinaire afin d'aborder en détail les projets de prévention.

Les médecins du travail réalisent la surveillance médicale des salariés et vérifient l'adéquation de leur santé avec leur poste de travail. Ils sont à leur écoute et à celle des préoccupations liées à l'entreprise.

Les conseillers en prévention de la MSA Bourgogne vous apportent leur expertise pour l'aménagement et la conception des lieux de travail. Ils conseillent pour tout ce qui touche à la sécurité, prévention, réglementation ainsi qu'à l'évaluation des risques professionnels. Ils se déplacent pour réaliser des diagnostics.

L'équipe SST vous offre également la possibilité de suivre des formations adaptées aux risques les plus fréquents.

Pour en savoir plus sur les formations proposées, contacter le 03 85 39 51 89 ou le 03 80 63 22 95.

Un accueil à la carte pour des démarches facilitées

Votre temps est précieux. Pour la MSA Bourgogne, la qualité de votre accueil est essentielle.

Pour répondre au mieux à vos besoins, elle vous laisse choisir le type de relations qui vous convient le mieux :

- le site Internet www.msa-bourgogne.fr

Simple, complet et facile d'accès, il vous permet de vous informer sur votre protection sociale et son actualité, sur l'ensemble de vos droits et sur vos services personnalisés.

Votre conseiller en entreprise peut vous accompagner dans l'utilisation du site Internet et le remplissage des documents en ligne…

➜ Des services Internet adaptés à vos besoins

En créant "Mon espace privé" en quelques clics, vous profitez des nombreux services en ligne.

Il vous suffit de vous rendre sur www.msa-bourgogne.fr, de cliquer sur le lien "s'inscrire" situé dans le bloc de connexion "Mon espace privé" et de compléter le formulaire.

Vous recevrez, par courrier, un code d'accès provisoire, à personnaliser lors de votre première connexion. Vous pourrez alors accéder à "Mon espace privé".

Vous aurez ainsi la possibilité, 7 jours sur 7, d'effectuer vos déclarations, d'imprimer vos attestations, d'effectuer des simulations de calcul, de télérégler vos factures et de télécharger formulaires et notices. Vous gagnerez aussi du temps en consultant en ligne vos derniers règlements et documents échangés avec votre MSA…

Si vous confiez votre comptabilité à un cabinet comptable ou à un centre de gestion, en lui donnant procuration, lui aussi peut utiliser ces services sécurisés.

- Une assistance Internet :

Elle est à votre disposition en cas de difficulté lors de l'utilisation de votre espace Internet privé MSA. Vous pouvez y recourir si vous n'arrivez pas à vous connecter, si vous avez égaré votre mot de passe, si vous avez des difficultés à remplir les formulaires de déclaration, ou ne trouvez pas l'information que vous recherchez…

Cette assistance téléphonique n'a pas vocation à répondre aux demandes réglementaires ou législatives.

À votre service du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au 09.69.36.37.04.

- Un centre de contacts téléphoniques dédié aux employeurs :

Si vous avez besoin d'une information plus personnalisée, une équipe de professionnels est à votre écoute au 09 69 36 20 60 (coût d'un appel local)

- Un rendez-vous dans un lieu d'accueil MSA de votre choix ou par visio guichet.

Une information ciblée

- Chaque trimestre, la MSA Bourgogne publie sur son site Internet, le Bulletin "Dialogue Entreprises" destiné aux employeurs de main-d'œuvre agricole (informations juridiques, sociales, Santé Sécurité au Travail…).

Vous souhaitez être averti électroniquement de la parution, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur www.msa-bourgogne.fr

- Des flashs infos sont également accessibles dans la rubrique Santé Sécurité au Travail. Ils concernent des infos générales, réglementaires, techniques (DUERP, travailleurs occasionnels, amiante…).



Des valeurs de proximité

La MSA, c'est aussi un réseau d'élus à l'écoute de vos préoccupations.

Tous les 5 ans, des délégués cantonaux sont désignés par près de 3 millions d'électeurs agricoles.

Ils font le lien entre vous et votre MSA. Ils sont là pour vous accompagner, vous orienter, soutenir vos projets et interpeller sur des difficultés que vous pourriez rencontrer.

Il y a toujours un élu près de chez vous.

Rendez-vous sur le site de la MSA Bourgogne pour consulter leurs coordonnées.

Parmi ces délégués, figurent des entreprises agricoles. Certaines d'entre-elles sont désignées pour siéger au Conseil d'administration de votre caisse MSA.

En 2015, la MSA renouvelle ses élus. Pour agir près de chez vous, à nos cotés, engagez-vous ! ■

ervices de la MSA Bourgogne

Sur le vif

Laurence Ollivier

Dix fois plus rapide que le papier !

Laurence Ollivier travaille dans le milieu viticole à Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or). Membre de la SARL du Domaine Fougeray de Beauclair, l'adhérente utilise le site internet de la MSA Bourgogne pour effectuer ses démarches administratives.

Comment avez-vous découvert les services en ligne de la MSA ?
Notre comptable est partie il y a environ un an et demi et je l'ai remplacée. Écrire des papiers à longueur de journée n'étant pas ma tâche préférée, j'ai contacté la MSA. Le site m'a été présenté à cette occasion. Les services apportés avaient l'air intéressants et j'ai choisi de les utiliser. Édith Creuillenet, conseillère en entreprise, est venue me former durant une demi-journée. L'utilisation est finalement assez simple : après avoir renseigné l'identifiant et le mot de passe, différentes options s'affichent et il n'y a qu'à se laisser guider. Nous avons utilisé ces services pour la toute première fois en septembre 2012, à l'occasion des vendanges.

Quels bénéfices en tirez-vous ?
Le site est très pratique et le gain de temps est énorme. Je dirais que c'est dix fois plus rapide que le papier ! Entre 60 et 100 déclarations et feuilles de paye sont à établir chaque année pendant les vendanges : autant dire qu'il y a beaucoup de travail administratif.... Avec le site de la MSA, les salariés ayant déjà travaillé dans le milieu agricole sont déjà répertoriés et seuls leurs noms et numéros de sécurité sociale sont à rentrer. Pour les payes, je n'ai qu'à renseigner le taux horaire et le nombre d'heures. Je n'ai pas de formation en comptabilité mais j'y arrive grâce à la simplicité des opérations. Il existe aussi une rubrique retraçant l'historique de nos salariés. Cela nous permet de facilement retrouver des documents qui nous sont parfois demandés en cas de pertes. La tâche la plus longue dans tout ça doit être l'impression, c'est dire... Aujourd'hui je me connecte au moins une fois par semaine, car je consulte également les relevés de compte et les différentes factures de l'entreprise.

Avez-vous encore recours au conseiller aux entreprise ?
Oui bien sûr, le contact avec la MSA reste humain. Édith Creuillenet est toujours là pour nous renseigner et nous aider. Les exemples ne manquent pas : récemment, un ancien salarié de l'entreprise de mon père nous demandait une attestation datant de 1983. J'ai contacté Édith Creuillenet qui s'en est chargée. Tous les ans, c'est elle qui nous informe sur la nouvelle législation sur les vendanges, sur les emplois saisonniers, la sécurité, la rémunération... Elle anime la réunion de pré-vendanges qui réunit près de 400 vignerons. L'an passé, mon fils qui n'avait pas encore ses 15 ans voulait travailler dans les vignes. Malgré l'accord favorable de l'inspection du travail, je me suis aperçue que mes allocations familiales avaient été supprimées ! Même s'il ne s'agit pas de son domaine, Édith Creuillenet a pris le temps de s'en occuper et a fait le nécessaire pour régler le problème. ■



Laurence Ollivier, membre de la SARL du Domaine Fougeray de Beauclair, utilise le site internet de la MSA.

Annick Courty

Économies de temps, de travail et d'argent

À la Sicafome, la société d'exploitation du marché au cadran de Moulins-Engilbert (Nièvre), Annick Courty est comptable, rôle essentiel s'il en est dans une entreprise agricole. Grâce à la technologie, elle constate une diminution des contacts physiques avec la MSA, pour ses démarches. Une réalité qui n'entame en rien le bon accomplissement de celles-ci, bien au contraire...

Entreprise agricole à l'activité spécifique et unique, le marché au cadran de Moulins-Engilbert n'en demeure pas moins une entreprise avec des obligations légales et administratives tout ce qu'il y a de plus habituelles. Pour les accomplir, la Sicafome a confié à une comptable, Annick Courty, le soin de cette gestion quotidienne. Et, parmi toutes les actions, les déclarations sociales figurent en bonne place dans son emploi du temps, déclarations qui sont donc faites auprès de la MSA Bourgogne, s'agissant d'une entreprise du secteur agricole. A priori, « *ce sont les télédéclarations que j'emploie le plus souvent, via le site internet de la MSA. C'est très facile. Le site prévoit bien tout, que ce soit pour les déclarations d'embauche ou d'accidents du travail –heureusement très rares– ou que ce soit pour les acomptes mensuels sur les cotisations. L'entreprise dispose d'un numéro d'adhérent qui sert à établir la relation numérique simplement. Tous les mois, je fais les déclarations de salaires, à partir desquelles la MSA calcule un acompte, puis tous les trois mois une déclaration trimestrielle des salaires, à partir de mon fichier salariés, dont la MSA se sert pour calculer la régularisation* » explique la comptable, satisfaite de sa relation avec l'organisme social: « *au niveau des cotisations, contrairement à l'URSSAF, c'est la MSA qui calcule tout. Et le gros avantage, c'est que cela nous fait une charge de travail bien moindre* ». Les nouvelles technologies simplifient donc des obligations anciennes mais finis les tableaux sur papier: « *c'est un gain de temps et d'argent, le tout avec facilité et sécurité tant pour nous, employeur, que pour les salariés du marché* ». Rappelons que, tous temps partiels cumulés, la Sicafome emploie 32 salariés à l'année.

Simplicité, efficacité, sécurité...

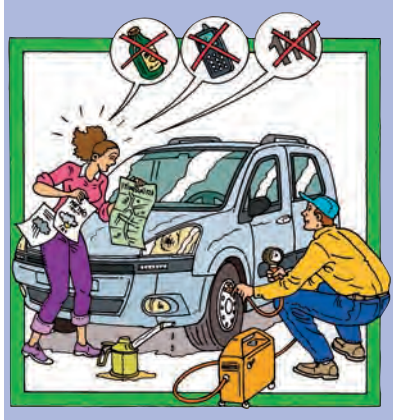
Du coup, les relations avec les conseillers de la MSA du site de la Nièvre sont réduites à leur plus simple expression: « *Je n'ai pas de souci particulier. Je fais donc peu appel à eux mais quand il s'agit de renseignements sur les cotisations ou de venir visiter l'entreprise, il n'y a aucun problème pour les joindre ou obtenir une réponse appropriée* » témoigne Annick Courty. Quant à la sécurité des transactions, « *aucun problème, tout est fait par télérèglement. C'est très fiable* ». Et elle sait aussi qu'elle peut compter sur un centre de contacts téléphoniques dédié aux professionnels « *qui par deux fois, m'a très bien reçue et dirigée, mais mes appels restent très occasionnels* ». Il arrive aussi à Annick Courty, si elle ne suit pas toute l'actualité réglementaire sur le site internet où des fiches pratiques (DUERP, travailleurs occasionnels, amiante...) et un bulletin "Dialogue entreprises" sont publiés pour les employeurs de main-d'œuvre, de rechercher un renseignement ponctuel, « *par exemple, chaque début d'année, une information sur les mises à jour des taux de cotisation. C'est facile, ergonomique et bien détaillé* » explique-t-elle. Et puis régulièrement, les visites des médecins du travail à Moulins-Engilbert permettent de vérifier les obligations de santé et de sécurité au travail et la façon dont le marché les applique. « *Cela n'en a pas l'air, mais les salariés sont parfois exposés au risque lorsqu'ils manipulent les animaux. Heureusement, nous ne déclarons le plus souvent que de petits hématomes et cela reste très rare* ». Annick Courty salue « *les relations très bonnes avec les médecins du travail et les différents interlocuteurs en place à la MSA, ce qui dans les entreprises ne va pas toujours de soi, mais qui, pour le marché au cadran, rend la tache plus facile* ». Quand la simplicité et l'efficacité font oublier le poids et le temps passé dans les démarches... ■



Comptable à la Sicafome, à Moulins-Engilbert, Annick Courty salue la relation simple et réactive qu'elle entretient avec la MSA Bourgogne pour l'accomplissement de ses démarches sociales.

En bref

Conduire au travail
Banal mais risqué



Se rendre au travail, utiliser un véhicule routier ou agricole n'est pas anodin : c'est la 1ère cause d'accident mortel au travail (40%des cas). La prévention des accidents routiers au travail est l'affaire de tous, employés et employeurs.

Les véhicules
Privés ou professionnels, les véhicules routiers doivent être entretenus régulièrement et bien équipés (systèmes de sécurité, aménagements, pneus adaptés).
Pour les véhicules agricoles, le gabarit, le poids du matériel et la signalisation doivent être pris en compte.

Le conducteur
Dans un souci de prévention, sont incontournables :
• le respect du code de la route (vitesse, alcool, drogues, téléphone portable…) ;
• l'évaluation du temps de trajet : état des routes, météo ;
• la prise de conscience de la capacité à conduire (vue, audition, forme physique) ;
• la vigilance non altérée par manque de sommeil, prise médicamenteuse.
Des stages d'amélioration à la conduite peuvent être bénéfiques

L'organisation du travail
Elle doit permettre d'optimiser les déplacements en réduisant leur nombre et leur durée, en travaillant le moins possible dans l'urgence et la précipitation. Dans les grandes entreprises, la visioconférence permet de diminuer le nombre de déplacements
La préparation des trajets consiste à prévoir l'état des routes, la météo, les pauses, et les temps d'arrêt de conduite (chargement déchargement, changement de machine…).
Des règles d'utilisation du téléphone portable doivent être définies.
Tout comme les autres risques professionnels, le risque routier doit être pris en compte dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).
Le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Bourgogne peut, à votre demande, vous aider dans sa mise en place et vous apporter des renseignements dans le domaine de la réglementation. ■

L'actualité MSA

Réforme des retraites

La nouvelle loi a été votée

Bien que l'âge légal de départ à la retraite ne soit pas modifié par la réforme, cette dernière touche tous les salariés, les exploitants agricoles, les jeunes, les retraités et les travailleurs handicapés. Bientôt à la retraite ?
La MSA Bourgogne vous aide à y voir plus clair.



À partir de quel âge partir à la retraite ?

À partir de l'âge légal, vous pouvez bénéficier de votre retraite de base, quel que soit le nombre de vos trimestres. Néanmoins, vous ne percevrez votre retraite à taux plein que si vous justifiez de la durée d'assurance exigée en fonction de votre année de naissance.

Vous êtes né :	Age légal de départ :
Avant le 1er juillet 1951	60 ans
Du 1er juillet 1951 au 31 décembre 1951	60 ans et 4 mois
A compter du 1er janvier 1952	60 ans et 9 mois
A compter du 1er janvier 1953	61 ans et 2 mois
A compter du 1er janvier 1954	61 ans et 7 mois
A compter du 1er janvier 1955	62 ans

Quelle durée d'assurance pour une retraite à taux plein ?

Nés avant 1958, la durée d'assurance n'est pas modifiée par le nouveau dispositif.

Nés à partir de 1958, elle augmente d'un trimestre tous les trois ans. Elle passera ainsi de 167 trimestres pour les personnes nées en 1958 à 172 trimestres pour celles nées en 1973.

Vous êtes né :	Vous devez avoir cotisé :
entre 1958 et 1960	41 ans et 3 trimestres (soit 167 trimestres)
entre 1961 et 1963	42 ans (soit 168 trimestres)
entre 1964 et 1966	42 ans et 1 trimestre (soit 169 trimestres)
entre 1967 et 1969	42 ans et 2 trimestres (soit 170 trimestres)
entre 1970 et 1972	42 ans et 3 trimestres (soit 171 trimestres)
à partir de 1973	43 ans (soit 172 trimestres)

J'ai commencé à travailler jeune, est-il toujours possible de partir en retraite anticipée ?

Oui. La réforme ne remet pas en cause le départ anticipé à la retraite pour longue carrière. Au contraire, elle assouplit certaines conditions.
Vous pourrez partir à la retraite avant l'âge légal, si vous avez commencé votre activité avant un âge donné et justifiez d'une certaine durée d'assurance cotisée.
Certaines périodes comptent dans la détermination de votre durée d'assurance pour retraite anticipée, même si elles n'ont pas donné lieu à cotisations :

Avant la réforme	Avec la réforme
• Jusqu'à 2 trimestres de chômage indemnisé • Jusqu'à 4 trimestres de service national • Jusqu'à 4 trimestres d'incapacité temporaire (maladie, accident de travail, perception de rente accident de travail, accouchement)	• Jusqu'à 4 trimestres de chômage indemnisé • Jusqu'à 4 trimestres de service national • Jusqu'à 2 trimestres d'invalidité • Jusqu'à 4 trimestres d'incapacité temporaire (maladie, accident de travail, perception de rente accident de travail) • Tous les trimestres de maternité

Comment le temps partiel est-il pris en compte ?

Depuis le 1er janvier 2014, l'acquisition d'un trimestre d'assurance est facilitée.

Avant la réforme	Avec la réforme
Au moins 200 heures payées au SMIC = 1 trimestre validé pour la retraite	150 heures payées au SMIC = 1 trimestre validé pour la retraite + il est possible lorsqu'une année compte moins de 4 trimestres validés, de reporter sur l'année suivante ou précédente les cotisations non utilisées pour la validation d'un trimestre (si les 4 ne sont pas validés)

Et une formation professionnelle pendant une période de chômage ?

Dès 2015, toutes les périodes de formation professionnelle des chômeurs seront assimilées à des périodes d'assurance, dans les mêmes conditions que les périodes de chômage indemnisé.

Est-il possible de percevoir une partie de la retraite et travailler à temps partiel ?

Oui, cela s'appelle la retraite progressive. Avec la réforme, les conditions d'attribution de cette retraite évoluent.

Avant la réforme	Avec la réforme
âge légal de départ à la retraite + 150 trimestres validés	âge légal - 2 ans (60 ans au minimum) + 150 trimestres validés

Cotisation auprès de plusieurs régimes de retraite ?

À partir de 2016, si vous avez cotisé à plusieurs des régimes suivants : salariés agricoles et du régime général, artisans et commerçants, vous ne percevrez qu'une seule pension, calculée de façon totalement harmonisée.

Bon à savoir

D'ici 2017, un compte individuel retraite garantira un accès rapide, permanent et unique aux données retraite pour l'ensemble des régimes de base et complémentaire.
+ d'infos sur www.msa-bourgogne.fr

En bref

Aide à domicile aux familles

Cette aide permet la prise en charge financière partielle, et sur une durée limitée, des frais d'intervention d'une auxiliaire de vie sociale ou d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale.

Qui peut y prétendre ?
Cette aide s'adresse aux familles :
▸ domiciliées en Bourgogne
▸ percevant des prestations familiales de la MSA Bourgogne
▸ayant au moins un enfant à charge (ou grossesse en cours)
▸ dont les ressources ne dépassent pas le plafond fixé.

À quelles occasions ?
Une famille peut en bénéficier lors d'évènements ayant des incidences sur l'équilibre familial et ayant une répercussion sur les enfants. Ce peut être le cas, par exemple lors d'une grossesse, de la naissance ou adoption d'un enfant, du décès d'un enfant ou d'un parent, de problèmes de santé de l'un ou l'autre, de la reprise d'un emploi ou de formation professionnelle d'un parent.

Quelles formalités ?
La demande de prise en charge est adressée au Service Action Sociale de la MSA par le service d'aide à domicile que la famille a choisi, conventionné avec la MSA.
Pour tout renseignement, contacter le Service Administratif d' Action Sociale :
➜ par téléphone : 03.80.63.22.46
➜ par courrier : MSA Bourgogne service Action Sociale, 14 rue Félix Trutat, 21046 Dijon Cedex
➜ par mail : gest_admin_ass.blf@bourgogne.msa.fr
Pour plus de précisions : www.msa-bourgogne.fr



Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
contact@bourgogne.msa.fr
particuliers : 09.69.36.20.50
employeurs : 09.69.36.20.60
professionnels de santé 09.69.36.20.70

msa santé famille retraite services

Démonstration Fendt/Lemken

Valagri sillonne le terrain

Le concessionnaire Fendt de Brazey en Plaine (21), VALAGRI a renoué avec les grandes manœuvres de terrain, initiée en… 2009. Une caravane composée de 5 ensembles Fendt/Lemken ont sillonné du 24 au 27 mars les 4 départements sur lesquels le concessionnaire officie. Les agriculteurs de Haute Saône, Côte d'Or, Saône et Loire et Jura. Environ 500 visiteurs se sont rendus sur les 4 lieux de démonstration où ils ont pu découvrir et essayer la gamme Fendt à la transmission Vario au grand complet : séries 500 (125-165cv), 700 (145-240cv), 800 (220-280cv) et 900 (270-390 cv). Ces deux dernières gammes répondent aux normes anti-pollution Tier 4 Final, via la technologie SCR et le retraitement des gaz d'échappement grâce à une solution d'urée AdBlue, un filtre de particules passif et un retour externe des gaz d'échappement. Le constructeur allemand Lemken présentait sa gamme de déchaumeurs. Le Karat, déchaumeur à 3 rangées de dents est complété



d'un train de disque monté sur parallélogramme qui assure la régularité de profondeur. Un rouleau de rappui termine l'ensemble. Le Karat est disponible en versions portées et semi-portées pour un travail superficiel ou plus profond jusqu'à 30 cm. La gamme de déchaumeurs à disques est composée de l'Heliodor avec des disques de 465 mm de diamètre et du Rubin 9, à 2 rangées de disques de 620 mm permettant un déchaumage profond jusqu'à 15 cm. A noter qu'une nouvelle version, le Rubin 12 est proposée avec des disques de 736 mm pour une profondeur de travail jusqu'à 20 cm. Les agriculteurs présents ont pu essayer également une charrue portée Variopal et une semi-portée Diamant. A l'issue de cette semaine, toute l'équipe Valagri était satisfaite de la qualité des contacts établis durant ces 4 journées.

Sarl Manière

Les travaux d'extension du bâtiment ont débuté

Les premiers coups de pelle ont été donnés le 17 mars. La plateforme qui accueillera l'extension du bâtiment de la concession New Holland de Verrey-sous-Salmaise est terminée, favorisée par une météo clémente. La concession va s'agrandir avec 3000 m² de terrain supplémentaires derrière l'actuel bâtiment de 1100 m². Un nouveau bâtiment de 800 m² sera accolé, le reste du terrain sera dédié à l'exposition des occasions. Les 1900 m² de bâtiments seront reconfigurés pour accueillir un magasin libre-service, de nouveaux bureaux et un atelier



plus adapté. 4 embauches ont d'ores et déjà été effectuées : 2 techniciens, 1 magasinier et une assistante. La nouvelle structure devrait être opérationnelle au printemps 2015.



Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Journée Amazone à la Sarl Manière

Présentation des nouveaux épandeurs d'engrais

Serge et Christophe Manière, concessionnaires New Holland à Verrey-sous-Salamise (21) ont organisé le 1er avril dernier, une journée de présentation des gammes pulvérisateurs et distributeurs d'engrais Amazone en présence de Laurent Kubler, inspecteur commercial du constructeur allemand.
Une cinquantaine d'agriculteurs ont découvert les pulvérisateurs Premium, une déclinaison qui inclut : le Distance Control (hauteur de rampe par rapport au sol), le GPS Switch (coupure de tronçons), GPS Track (guidage), le Pack Confort qui permet de réaliser les opérations de remplissage, rinçage de cuves et élimination des reliquats, ainsi qu'une station de lavage embarquée pour rincer le pulvérisateur au champ. Toutes ces fonctions sont désormais regroupées dans un seul et même boitier : l'Amatron 3. La gamme Amazone est composée d'une version portée UF de 900 à 1800 l (2800 l avec le système Twin) et de 15 à 28 m de largeur de rampes. La version trainée UX est disponible de 3200 à 6200 l et des rampes de 18 à 40 m.
La nouvelle génération de distributeurs d'engrais ZA-TS, successeurs des ZA-M Ultra, voient leurs capacités augmentées. Les ZA-TS bénéficient d'un entrainement des aubes d'épandage mécanique ou hydraulique (ver-



sion Hydro) avec une largeur de travail de 24 à 54 m. Le système d'épandage Auto TS, repose sur deux aubes d'épandage, une pour la distribution en plein champ et une pour les bordures. Piloté depuis la cabine, ce système commande indépendamment les deux disques et permet de réduire le débit lors du traitement des bordures, tout en évitant une sur-fertilisation à l'intérieur du champ. Le passage d'une aube à l'autre peut être automatisé via l'option *«HeadLandControl»*. Deux capacités de trémie sont proposées : 3200 et 4200 litres. Amazone annonce une vitesse de travail jusqu'à 30 km/h. Résultat, un débit de chantier pouvant atteindre 50ha/h ! L'ordinateur de bord Amatron 3 calcule la régulation proportionnelle à l'avancement. Les épandeurs Amazone ZA-TS disposent de la pesée embarquée qui, grâce à deux capteurs travaillant à haute fréquence (200 Hz), compare la dose appliquée avec celle souhaitée.

Claas

Le 100 000ème tracteur est sorti du Mans

En 10 ans, 100 000 tracteurs Claas sont sortis de la ligne de production de l'usine de tracteurs du Mans qui fabrique jusqu'à 13 000 tracteurs par an, de l'Axos 310 jusqu'à l'Axion 950 de 410 ch. *«Depuis 2003, le constructeur allemand a investi 400 millions d'Euros en Recherche et Développement ainsi que dans la production de tracteurs»* souligne Lothar Kriszun, responsable de l'activité Tracteurs pour le Groupe Claas. En 2008, l'usine du Mans a été équipée d'une nouvelle ligne de montage pour les cabines, et deux ans après, d'un nouveau dispositif de peinture. En 2012, le nouveau centre d'essais de Trangé a été ouvert.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 02/04/2014	Bourg-en-Bresse 08/04/2014	St Christophe-en B. 02/04/2014	National 02/04 au 08/04/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,10 €	4,16 €
	R	3,76 €	3,75 €	3,90 €	3,75 €
	O	-	3,55 €	-	3,38 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,47 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,01 €
	P	2,85 €	2,75 €	-	2,77 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,88 €	4,44 €
	R	4,07 €	4,00 €	4,30 €	3,91 €
	O	-	3,45 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	3,00 €	2,85 €	2,97 €	2,88 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif)

Marché de Moulins-Engilbert du 08/04

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,46	-
250-300 kg	-	3,10	2,85
300-350 kg	-	2,94	2,77
350-400 kg	2,91	2,83	2,63
400-450 kg	-	2,79	2,62
450-500 kg	-	2,61	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,92	-
250-300 kg	-	2,76	2,65
300-350 kg	-	2,65	2,53
350-400 kg	-	2,52	2,44
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,52	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,84	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,44	-
450 kg et +	-	2,55	2,33
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,85	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	3,04	2,34	2,13 -
5 -10 ans	2,72	2,24	2,03
+10 ans	2,56	2,07	1,81 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,30	2,51	2,24

Bovins : 1441
Apports stables en broutardset laitonnes. Offre plus importante en vaches. 92% de vendus.

Broutards : les dificultés, qui demeurent dans l'écoulement des taurillons gras, se ressentent de plus en plus sur l'ambiance du marché. Si les bons lots voient leurs cours se maintenir, on constate que le tri est plus sévère et que les lots inférieurs doivent céder quelques centimes.

laitonnes : cours reconduits en légères, mais plus discutés en lourdes (plus de350 kg).

Taureaux : tarifs sans changement.

Vaches : cours facilement reconduits, avec un écart de prix au kg conséquent entre les vaches herbées et celles de stabulation

Divers :
Broutards culards de 220 à 305 kg: 840 à 1110€ (3,82 à 3,86)
1 laitonne culard 255 kg: 1600€ (6,27)
1 génisse culard 437 kg: 2450€ (5,61)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 07/04

Bovins (408))

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
180 à 295 kg	580 - 820	2,70 - 3,20
305 à 395 kg	800 - 1080	2,58 - 2,85
410 à 520 kg	1000 - 1280	2,42 - 2,67
Laitonnes		
185 à 300 kg	520 - 810	2,63 - 2,84
310 à 410 kg	800 - 950	2,32 - 2,63
Génisses		
330 à 365 kg (16-24mois)	730 - 820	2,22 - 2,25
420 à 725 kg (24-36mois)	950 - 1750	1,92 - 2,48
Taureaux		
760 à 1185 kg	1110 - 1960	1,46 - 1,90
Vaches		
suitées mâles et femelles	1420 - 1970	
légères	720 - 1180	
entre-deux	1190 - 1490	
lourdes	1500 - 1940	

En broutards, la présentation est de qualité plus hétérogène, les cours sont sensiblement reconduits en légers, tassement ds tarifs en lourds.
Demande moins pressante en laitonnes et plus particulièrement pour les femelles âgées et grasses. Stabilité des tarifs en taureaux.
En vaches maigres, le placement est régulier à des tarifs stables malgré un grand nombre de bêtes non annoncées.

Bovin gras : Vaches de viande : 3,80 à 4,22 kg de viande.
La présentation est de meilleure qualité entraînant une vente totale à des tarifs plus fermes.

Prochain marché bovins le lundi 14 avril, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif)

Marché de Sancoins (18) du 09/04/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,05
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	2,82
350 à 400 kg	nc	2,66
400 à 450 kg	nc	2,65
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	3,00	2,75
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,65
300 à 350 kg	2,69	2,50
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,50	2,25
Vaches		
- 5 ans	2,20	2,10
de 5 à 10 ans	2,14	2,00
+ 10 ans	-	1,82

Broutards : les broutards arrivent en fin de campagneavec une présentation inférieure, les cours sont difficilement reconduits

Présentation moins bonne, la mauvaise vente de la viande entraine également une baisse des cours de l'embouche en toutes catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marché de Bourg-en-Bresse du 8/04/2014

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc

Tendance : Vente plus difficile dans les femelles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 31/03/14 au 6/04/2014

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,82 €	-
350 kg	-	2,71 €	-
400 kg	-	2,61 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,52 €	-
500 kg	-	2,42 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,39 €

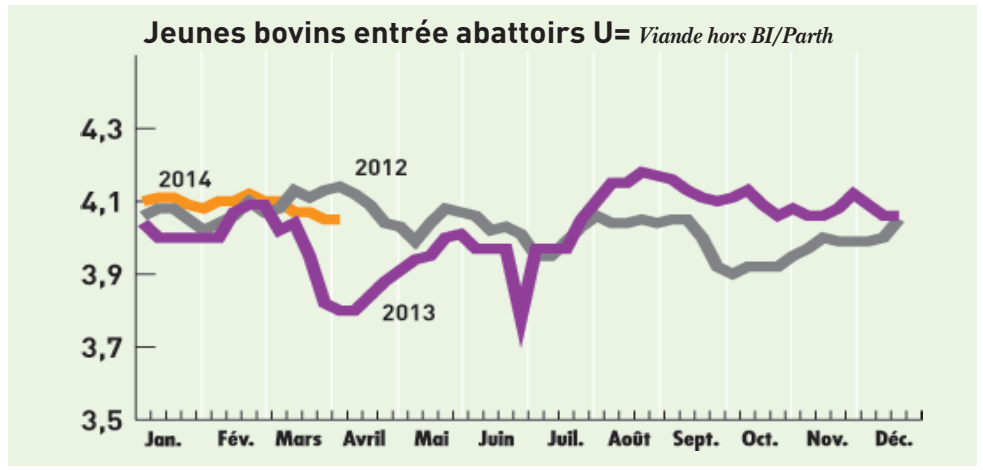
Tendance :
Cours reconduits.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 31/03/14 au 6/04/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,05 €	3,83 €	3,78 €			
Races mixte		-	3,63 €	3,62 €	3,56 €	-	
Races lait					-	3,37 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,65 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,43 €	4,17 €	4,00 €	3,72 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,30 €	4,09 €	-	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,94 €	4,58 €				
Races mixte	-	-	-	3,64 €	3,59 €	-	-
Races lait				-	-	3,12 €	3,09 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,43 €	4,17 €	4,00 €	3,94 €			

Tendance : Baisse dans les JB. hausse des génisses et des vaches amplifiée par les concours.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 31/03/14 au 6/04/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,12 €	4,10 €	-		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,99 €	4,47 €	4,36 €	4,14 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		4,23 €	4,14 €	4,11 €				
Races mixte					3,67 €	3,59 €		-
Races lait						-	3,15 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,99 €	4,72 €	4,47 €	-				

Tendances SEM. DU 7 AU 11 AVRIL 2014

Bovins de boucherie

Les concours d'animaux de haute valeur bouchère pour Pâques sont terminés avec un bilan quelque peu mitigé. Les chefs de rayon des GMS ont fait pression pour retrouver des prix plus raisonnables et en accord avec des tarifs qu'ils peuvent valoriser la viande sur les étals. Du côté des bouchers, la demande reste assez régulière car leur image de marque reste la qualité pour une clientèle souvent très fidèle. La tendance commerciale pâtie d'une progression de l'offre notamment dans les vaches qui n'auraient pas dû avoir accès au niveau d'excellence des concours. Sur les marchés, l'offre est réduite en femelles haut de gamme. Les tarifs plafonnent pour les très bonnes vaches de qualité bouchère alors que les bonnes génisses restent normalement valorisées. Les transactions sont difficiles avec des tarifs plus discutés dans les animaux de plus de 10 ans ou trop gras.
Dans le domaine des allaitantes de choix secondaire, les transactions sont calmes dans leur ensemble, mais les cours sont sans changement notoire. En réformes laitières, les industriels cherchent à accentuer la pression, malgré des sorties mesurées sur la région. En jeunes bovins, la tendance est lourde face à la faiblesse des besoins de nos partenaires européens. Les tarifs perdent quelques centimes dans les charolais ou limousins. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 31 mars)

«Ni embellie, ni effondrement. Quelques ajustements sont à prévoir sur les catégories pour lesquelles le marché présente des lourdeurs à la revente. Prix insuffisamment rémunérateurs au regard du niveau des charges de production, incertitudes sur les derniers arbitrages de la PAC ne laissent plus de marges de manœuvre aux éleveurs qui rappellent une dernière fois leur demande d'une véritable politique commerciale de valorisation des produits tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.»

Broutards

Le commerce reste régulier avec des tarifs qui semblent se stabiliser dans les charolais de 250 à 350kg destinés à la repousse ou l'export. Les besoins des engraisseurs italiens sont un peu moins soutenus dans les sujets plus lourds en raison de la forte charge de leurs ateliers d'engraissement (peu de sortie dans la viande), mais la modestie saisonnière de l'offre avec la mise à l'herbe permet un maintien des prix. Dans les femelles, le commerce est plus calme car les niveaux tarifaires pèsent sur l'activité export.. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La tendance est au maintien des prix dans les veaux frisons, abondances ou montbéliards sous l'impulsion des intégrateurs qui couvrent encore assez facilement leurs besoins. La tendance est un peu plus lourde dans les croisés laitiers ou allaitants de moyenne conformation.
En bons veaux de race pure ou croisés/montbéliards frais et viandés, le placement demeure régulier avec des prix stables. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 31/03*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**3,68 - 3,82**	-
Gras (38-44 kg)	-	**3,66 - 3,73**	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 130 à 134 €	-	**3,50 - 3,60**	-
Laitons (38-44 kg) 143 à 145 €	-	**3,46 - 3,50**	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg) 88 à 125€	**1,15 - 1,39**	-	-
Divers			
Béliers: 94 € à 115 €	**1,05 - 1,20**		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 12 à 38 €			
Boucs :			

Ovins : 209

Peu d'offre ne permettant pas de couvrir tous les besoins.
Cours facilement reconduits en brebis, ànouveau en augmentation dans les laitonnes

Effectifs :
Agneau : 123
Brebis : 53
Béliers : 3
Caprins : 30

Prochain marché :
Le lundi 14 avril 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 07/04*

Ovins : 44	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 151**	**2,86 - 3,46**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**60 - 80**	**0,90 - 1,08**
Béliers		

Forte demande en agneaux accompagnée d'une hausse significative des cours.
Cours stables en taureaux.

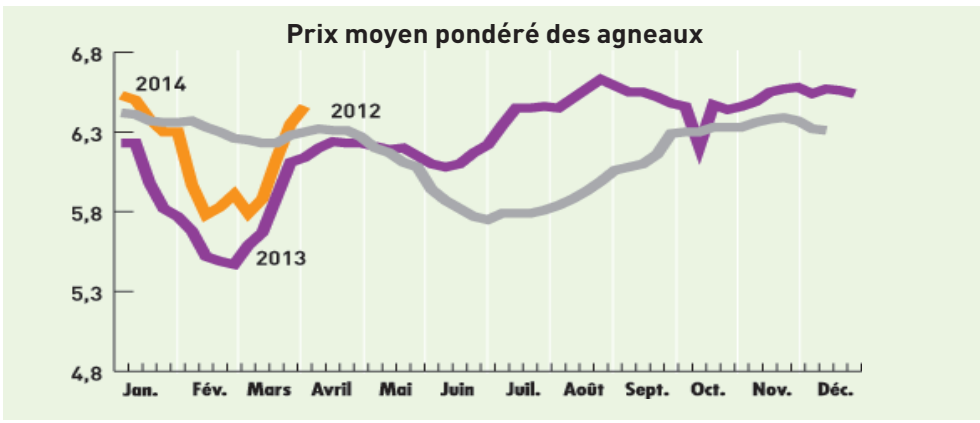
Prochain marché ovins le lundi 21 avril aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 31/03/14 au 6/04/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,60 €**	**6,26 €**
Couvert	16-19 kg	**6,97 €**	**6,60 €**	**6,27 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	**5,96 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,80 €**	**5,82 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 31/03/14 au 6/04/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,46 €	**6,63 €**	**2,27 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 31/03/2014 au 06/04/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,27	7,32	7,35	-	-	-	-	-
	Var.	0,15	0,12	0,17					
	R	6,89	6,93	6,83	-	6,78	6,74	-	-
	Var.	0,05	0,11	0,16		0,28	0,24		
	O	5,94	5,83	5,65	-	6,36	6,48	-	-
	Var.		0,10			0,17			
3 (couverts)	U	-	7,16	7,11	6,30	-	6,97	6,91	-
	Var.		0,13	0,11	0,21		-0,08	0,17	
	R	6,95	6,89	6,57	5,88	6,60	6,60	6,45	6,10
	Var.	0,37	0,22	0,07	0,15	0,15	0,16	0,19	0,31
	O	6,33	6,22	6,12	5,68	6,26	6,27	6,15	5,77
	Var.	0,04	-0,07	-0,03	0,10	0,22	0,15	0,16	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,80	5,70	-
	Var.						0,19	0,21	
	O	-	-	-	-	5,96	5,82	5,72	-
	Var.					0,15	0,18		

Zone Nord : Absence d'un des collèges. **Zone Sud :** La production ne couvre pas la demande à l'approche de Pâques.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 7 à 10
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
7-8/2014		**87 800**	**0,242**	-	-	**7**
9-10/2014		**41 100**	**0,242**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 2 avril 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,10 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

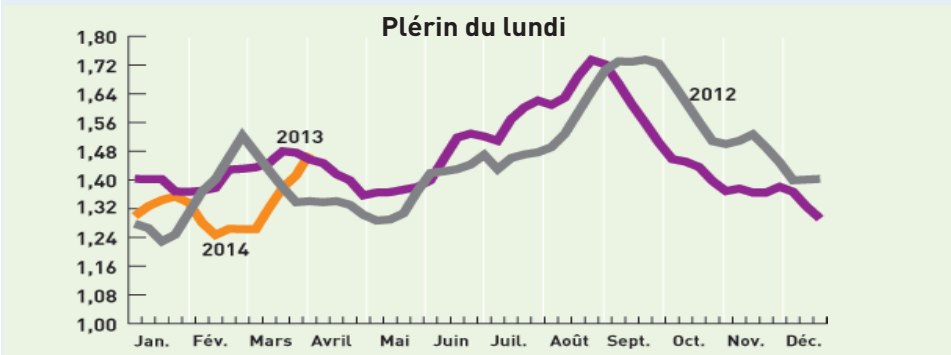
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 260 porcs présentés) — *Cotations du lundi 7 avril 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,473 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 28/03 au 3/04/14*

1,64 €/kg/carcasse euros



Veaux

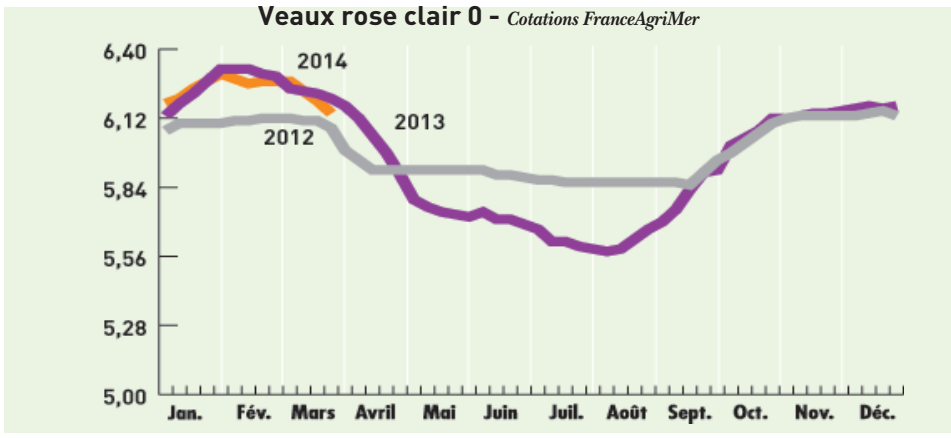
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 31/03/14 au 6/04/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**8,00 €**	**7,04 €**	-
O	-	**6,14 €**	**5,34 €**	**4,43 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 7/04 au 11/04/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**73**	**425-620 €**	**315-520 €**	**245-315 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**250-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**270**	-	-	**150-300 €**	**60-130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**944**	**235-510 €**	**210-470 €**	**90-290 €**	**50-145 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 31/03/14 au 6/04/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,44 €**	**2,30 €**	**1,51 €**	–
Bons	**2,12 €**	**1,84 €**	–	

Céréales

Marché du 01 avril 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	mars-juin	188	T C
	76/220/11%	mars-juin	186	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	189	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	192	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	mars-juin	163	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mars-juin	170	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	mars-juin	167	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mars-avril	140	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Haute Saône/Côte-d'Or	68-70 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		avril-juin	170	T C
Aube/Yonne		mars-juin	169 à 170	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		mars-avril	275	N C
Côte d'Or		mars-avril	275	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	mars-avril	275	N C

Matériel

Tracteur

01 - Recherche tracteur IH Case 70 à 90 cv 4x4 12000 euros maxi
✆ **06.33.48.12.29**

01 - Vds Maxum 100 + chargeur Quicke 55, 2400 H, an 2010, 38000 euros
✆ **03.85.30.52.67.**
ou 06.59.16.90.49

01 - Vds tracteur NH TN85, chargeur Manip MP75, année 2007, 3500 heures,prix 24000 euros HT
✆ **06.82.16.47.83**

21 - VENDS tracteur TL 100, 6 000 h, 2001, 4 RM, clim. HI/LO, relevage élec. 4 distributeurs, 16 000 € H TVA, bon état (réf. 1503)
✆ **03 80 21 78 64**

38 - Vds tracteur MF155, pneus moteur neuf : 4500 euros - lève palette 2 T - 3 m tapis à bois : 1400 euros.
✆ **04 74 94 26 20**

38 - Cherche tracteur Ferrari (ou équivalent) 40 cv ou 50 cv non articulé moins de 2000 heures.
✆ **09 51 21 75 01**

54 - Achète bois vergers prés terre même loués, toutes surfaces, très bon prix.
Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 66090

55 - Vends tracteur Deutz Fahr Agrolux 320 DT, 2012, 75 cv, 4 RM, arceau, équipé chargeur MX 40-5.
✆ **03 29 70 64 42**

58 - VENDS tracteur Renault 110 54 de 2000, 8 000 h, très bon état, clim., pneu ar., 20 % usure. (réf. 140A)
✆ **06 26 15 49 08**

Travail sol

01 - Vds cultirateau Simon 1m25 révision totale exo tva pour tracteur 35 cv à 55 cv tbé 3000 euros
✆ **03.85.30.07.24. hr**
ou 06.19.68.18.93.
ou 06.82.77.35.73

01 - Vds charrue MF 2 socs retourn. manuel 250 euros - semoir Nodet à dsiques 200 euros
✆ **04.74.55.32.15**

26 - Vds semoir pneumasem II 8rgs double micro 3,40m 1700 euros
✆ **06 75 62 18 15**

38 - Vds herse émousseuse 6m, herse plate 5,40m, semoir à blé Amazone 3m, char Gilibert 7T. basculante.
✆ **06 82 23 73 20**

39 - Vds déchaumeur Aramix 3M Razol t.b.é, 2 500 euros. Cover crop 28D Razol 1 000 euros
✆ **06 86 92 54 21**

71 - Vds épandeur 7 T Duschene, bétaillère 4 bovins, vibro 3,80, herse rotative 2,50, Brabant tri-socs GD Naud, herse plate lourde 6 éléments.
✆ **06 14 23 83 37**

Récolte

07 - Recherche round baller Welger chambre à rouleau RP 245 ou après 2004
✆ **04 75 38 84 21**

07 - Cherche faucheuse rotative 5 ou 6 assiettes
✆ **06 77 01 42 90**

26 - Vds 1 andaineur Claas 1550 8m de large, 1faucheuse frontal Fella SW 270, 1 faneuse, 1 faneuse Krone 6 m
✆ **06 88 76 34 39**

26 - Vds pirouette Kuhn GF 440 4 toupies bon état 1200 euros, vds 2 chiots Bruno du Jura n° 2FTS374
✆ **04 75 48 27 23**

38 - Vds fauc cond roul Kuhn 243 TBE, round baller JD582, fil. fic, pneu large, cœur mou, dble entr.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Vds andaineur Kuhn largeur 4 m 10 essieu tandem 10 bras année 1999.
✆ **04 74 58 61 81**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable moiss. batteuse NH Claas Fahr
✆ **06 23 19 33 18**

74 - Vend faneuse 6 toupies Khun 6401 T bon état.
✆ **06 06 41 34 07**

Distribution

58 - VENDS dérouleuse Lerin, année 2005 avec bras de chargement en état de marche (réf. 1408)
✆ **03 86 22 27 38**

Irrigation

26 - Vds enroul Irrifrance 100x280 pneumoride buse diam.22 rotation tourelle manuelle tbe, 2006, 6000 euros
✆ **06 15 75 23 55**

Manutention

01 - Vds chariot élévateur gaz Hyster 1T5XM, 1995, 6037 hr triplex 4m50 hte levée libre translation latérale éclairage routier gyro phare trav. AR exo tva 6500 euros
✆ **06.19.68.18.93.**
ou 03.85.30.07.24

Trav. publics

71 - Vds pelle Poclain 75 cheni. 3 go + remorque porte engin, l'ensemble 9.500 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

Taille

58 - VENDS épareuse Orsi ETP 507, 2008, fléaux/manilles, TBE, semi-basse pression, commandes élect., 6 200 euros (réf. 1501)
✆ **03 86 20 13 10**

Agri. divers

01 - Vds autochargeuse Pottinger 35m3 + ensileuse 1 rang Pezet tbé
✆ **06.79.18.53.50**

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2m30 de large - 2 jumelages GS MD+4 20R38 et 480.70R28, 4 verrous - 4 trémies à f. pour volaille de Bresse 500 kg
✆ **06.40.18.07.28**

15 - ACH. presse Claas Markant, J. Deere série 300-400, N. Holland série 300-50.
✆ **06 78 34 61 71**

18 - Vends faucheuse Lely Splendimo TC, 6 assiettes, avec conditionneur, de 99 - faneuse Krone 770 KW, de 98.
✆ **06 10 82 67 16.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 140B)
✆ **06 81 67 11 13**

21 - VENDS tarare bon état, 50 € (réf. 1405)
✆ **03 80 93 75 93 HR**

21 - Cause cessation VEND round baller John Deere 545, - rateau Kuhn, - faneuse MF, - remorque bétaillère 5 vaches, 5 veaux, le tout bon état (réf. 15VB3)
✆ **03 80 90 08 73**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 150B)
✆ **06 29 81 80 05**

23 - Rech rehausse ensilage pour benne Brimont 14ton pneu 550/60-225 avec jant ou pas.
✆ **06 80 66 48 22**

26 - Cause cessation, vds enrubanneuse Supertino Abs 15p 750 mm compte-tours
✆ **06 35 91 69 92**

38 - Vds 1 cultivateur Bourguignon 13 dents poutres de 80 dent de 25 + 1 masse avant pour relevage av.
✆ **06 82 94 51 47**

42 - Vds faneuse Class 4 toupies groupe electro 35 Kva tracteur IH423+rabot 2m50 dac 2 stations + 2 silos 9T broyeur refus 3M SDT 2x5 chauffe eau 300L tank 250 Dal pr pièces
✆ **04 77 63 33 07**

42 - Vds trac. 2650 HL 4 rm adapt MX 100 cel . à gr, diam 2.70 H 4.5 - dess. Euromark 150 - le tout BE
✆ **07 61 27 92 84**
ou 04 77 54 32 75

55 - Vends pulvé Rau Explorer Premium, 2005, 2.400 L, 24 m.
✆ **03 29 70 64 42**
laisser message

58 - VENDS MF 6245, 2 600 h, - MF 390, 7 900 h + fourche MX 80 3G + surl Bugnot, - MF 240, 300 h, 2 R + fourche, - distr. Vicon 800 l., - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7650 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 6 DS 240, - andaineur 353, - faneuse 6.80 m., - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - nourrisseur veaux 2 m., matériel divers (réf. 15VB1)
✆ **03 86 22 22 19**

69 - Vends planteuse P. de Terre poireaux bineuse super Prefer - Arracheuse P. de terre - 4 tunnels.
✆ **04 78 02 00 17**

69 - Vend 2 bouteilles Propane 30 kg bonne et prix à débattre.
✆ **04 78 05 43 37 HR**

69 - Vends tank à lait Japy 4200 l. Mise en service en 2008 - 2 compresseurs - Démarrage décalé jauge électronique - Prise de produits de lavage automatique.
✆ **04 74 26 00 15**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Promo sur épandeur occ. Leboulch 6T 2HV an. 06, 7.900 euros HT Deutz Agroton 106 CV, 6 cyl., an. 03
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agroton 90 CV, 4 cyl., 4.650 H, an. 03, faneuses 6 toupies Krone 6,40 m et 2 Kuhn 6,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo sur 4 rotatives occ. Kuhn GMD 602, 6 disques et andaineurs Kuhn 4,10 m + Stoll 4,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m. et semoirs 2,5 - 3- 4 et 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds 1 cornadis à veau 4m, 8 places, 3 de 3m, 6 places - 2 barrières séparation 3m40 4 râteliers Muraus 6 façades 2 places porte sceau le tout Jourdain en tbé
✆ **06.72.92.28.70**

01 - Vds cornadis CK 2x8 pl. 6m 3x6 pl. 4m 4x6 pl. 3m cornadis pr veaux 2x9 pl. 4m 2x4 pl. 2m 2 roues étroites 230/95 R44 9,5R44 usure 30% px 750 euros
✆ **06.71.60.12.49**

55 - Vds 45 ml de cornadis autobloquants + support auges 63 places + 4 box veaux 20 places + 5 barrières-portes.
✆ **06 87 29 25 13**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds remorque magasin 6 MT réfrigérée Euromag marché foire TBE renouvel urgent idéal pour fro.charc. vola. pati.
✆ **06 88 48 14 29**

26 - Vds Partner Peugeot HDI90 10-2009 98000 kms, clim, 6500 HT très bon état.
✆ **06 74 03 50 65**
ou 06 07 63 04 82

69 - Ctte frigo Mercedes 311, moteur neuf 0 kms, révisé, TBE, caisse 10 m3 + Carrier. Tél Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vends Kangoo fourgonnette 16400 kms CT OK an 2001 Bon état 2000 euros.
✆ **04 74 71 70 31**

71 - Vds bétaillère Renault Master, 2001, très bon état, 150.000 km, caisse alu.
✆ **06 82 67 38 66**

Tourisme

07 - Vends Citroën C4 Picasso 2009 pack fap clim contrôle tech ok, pein métal TBE 7900 euros à deb.
✆ **04 75 36 74 11**

26 - Vds C5 HDI 2L 110 150000 km état exceptionnel bien équipée, CT et distrib OK 3000 euros
✆ **04 75 71 42 17 (HR)**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin enrubanné + foin 2013 px 90 E HT - croskilette Gourdin 3m20 repliage manuel
✆ **04.74.61.12.88. hr**

07 - Vds foin prairies naturelles, balles rondes d'environ 150 kgs - 120x105, 65 euros la tonne
✆ **06 99 44 14 48 le matin**

21 - VENDS foin de luzerne ou foin de pré 1ère coupe 2013, bottes rondes, diam. 120 ou 150, 80 € la tonne (réf. 120B)
✆ **03 80 96 71 13**

26 - Vds foin 1° et 2° coupe plus paille bottes rondes diam.120 prix 50 euros tonne
✆ **06 12 76 97 57**

26 - Vds belle paille 50 euros/T, vds foin 50 euros/T balle 80 80 240 50 euros/T. Prix départ.
✆ **06 88 76 34 39**

26 - Vds luzerne sur pied 12 ha à Loriol, 9 ha à Grâne
✆ **06 88 76 34 39**

58 - VENDS herbe sur pied à Marzy près de Nevers, 50 ha environ. D. Dequiedt (réf. 1502)
✆ **03 86 59 53 85**
ou 06 74 33 14 34

69 - Vds pommes de terre Monalisa des Monts du Lyonnais.
✆ **06 83 02 29 58**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02.**
ou 03.84.32.30.91

Fourrage

01 - Vds 40T foin bio prairie naturelle BR 120X120 à Biziat
✆ **04.74.50.14.49.**
ou 06.83.25.57.22

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

71 - Vente de foin sur pied ou pension génisses sur deux bonnes parcelles 30 ha, région Autun.
✆ **06 83 84 77 06**

Propriété

19 - Vends Fermette 5 ha avec dépendances, puits et maison d'habitation, région Lubersac.
✆ **05 55 73 58 59**

Terrain

38 - Cse augm. bovins rech. ttes surfaces pâture avec eau ou fauche, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

38 - Vds terrain agricole 7000 m2 avec 1 point d'eau prix : 7000 euros, en bordure de route St Agnin sur bion 38.
✆ **06 62 29 63 78**

39 - Groupement forestier (Jura, Chatelneuf, 2è plat) vds 4 parcelles forestières : 1,2ha, 2,7ha, 3,5ha, 6,5ha. Futaie jardinée résineuse ou mixte, domin épicéa, sapin, hêtre. Forte densité de peuplement, bonne accessibilité, desserte forestière. Inventaire par expert forestier. Descriptif et feuilles inventaire sur demande.
✆ **Contact : Dominique RAGOT. 06 79 98 62 59, e-mail : dom.ragot@wanadoo.fr**

Divers

38 - Groupement pastoral Huez prend en pension génisses indemne IBR pour alpage.
✆ **06 87 75 75 71**

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88
www.scieriedeluzy.com

38 - Cause retraite cherche jeune pour association GFA élevage caprins, M. David 38630 ENGINS.
✆ **07 86 56 80 18**

38 - Vds 4 barrières différentes longueurs, 1 portillon pour bovins, chevaux, moutons BE, prix : 230 euros.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

Colin Bois Bourgogne Centre France
Achetons grumes chênes, noyers, frênes, douglas, chataîgniers, peupliers sur pieds ou abattus
Préciser dimensions
(long et circonférence)
Tél. 07 50 95 96 53

39 - Vds piquets acacia appointés ou non 1,60 - 1,80 - 2m - autre dim. sur demande. Peut livrer
✆ **03 84 81 47 32**
ou 06 85 10 34 19

42 - Vds faneuse 6 toupies 2006 Pottinger, tank 3100 l Japy faucheuse Kuhn 2.40 1300 euros - JD 6620 125 cv 2002 6400 H Tls PDF av en option clim - vaches Mo cl ins. Charolais
✆ **04 77 51 41 10 hr**

69 - Vds cheval hongre type Arabe, 18 ans, pucé. Très bien monté, tous niveaux. Non ferré. Très gentil. Prix 600 euros à débattre. Vds épandeur à fumier 200 euros - Vends monte bottes sur pneus 200 euros.
✆ **04 78 20 94 09**

71 - Vds 1 paire de pneus Goodyear 16.9R38, 60 % d'usure + 1 paire Kléber 360.70R24, 80 % usure.
✆ **09 60 19 88 71**

Monsieur NUNES
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
06 24 07 42 18

Location

Agricole

89 - A louer Tonnerre terres à planter AOC Bourgogne (réf. 1406)
✆ **03 86 55 03 40**
06 78 29 75 47

Autre

07 - Loue ou vends entrepôt 400m2 avec frigo 900m3 et local de déchargement avec quai, Pays de St Félicien
✆ **07 52 62 01 08**

Offre

Emploi

01 - Cuma 01560 recrute mécanicien (H/F) expérimenté conduite occasionnelle
✆ **04.74.30.70.42**

26 - Expl cultures légumières recherche employé polyvalent avec expérience en conduite de matériel.
✆ **06 07 75 04 96**

42 - Recherche agent de presse secteur Virigneux Valeille permis VL contact Bruyere Hervé - CL 42
✆ **06 15 78 66 03**

58 - RECHERCHE jeune milieu agricole 2 jours/semaine, région Corbigny, permis PL pour ramassage bétail, salaire intéressant (réf. 1301)
✆ **06 80 15 90 83**
03 86 20 19 59



RECHERCHE TECHNICIEN AGRICOLE
avec bonnes connaissances en pulvérisation (maîtrise de logiciels)
Formation assurée
Europagri — NEW HOLLAND AGRICULTURE
3 Ter, Rue de la République
89100 SAINT CLÉMENT
06 08 72 32 05

Service

84 - Entreprise viticole propose ses services pour tous travaux manuels dépt. 84-26-07. Travail soigné.
✆ **07 50 91 03 10**

Animaux

Divers

74 - Vd taureau salers 20 mois très calme. Vd foin BR120, 80 euros la tonne.
✆ **06 13 81 33 01**

Bovin

01 - Secteur Bellegarde Vds mâles holstein rouge pour la saillie de 4 mois à 2 ans
✆ **06.70.61.16.57**

01 - Vds 2 taureaux Holstein Rouge prix 1000 euros
✆ **06.40.18.07.28**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 18 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 060E)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vds cause santé vache à veau Charolaise HBC indemne IBR.
✆ **09 64 44 02 41**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12
ou 06 07 91 98 08.

18 - Elevage HBC vend reproducteurs de 13 à 15 mois, TGS, livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureaux 2 ans et 1 an, très bonnes origines. Le tout HBC (réf. 0801)
✆ **06 98 38 19 62**
03 80 84 46 52 HR

21 - VENDS taureaux HBC 14 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 08VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Vends 5 taureaux HBC de 12 à 17 mois, dont 2 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Cabar SC, Vittoz, iBR A, PCR/BVD négative, IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 150D)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.150A)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

38 - Prends bovins en pension suite à cessation lait.
✆ **06 14 37 50 44**
de 13h30 à 21h

38 - Vds génisses prêtes Montbéliardes à termes 2 début mai et 1 début juin.
✆ **04 74 92 24 23 HR**
06 79 25 16 38

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC TBO - JM Cuisset - St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**
ou 06 30 92 60 12

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard et Limousin - TBO - poss. location et livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux charolais 2ans et 16 mois HBC TBO Grouiller JP Bénisson Dieu
✆ **06 71 99 65 43**
ou 04 77 66 64 70

42 - vds génisses Charolaises 2 ans HBC ia décembre et taureaux 17 mois P.Plasse -Regny
✆ **06 13 23 71 03**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et non. Guinot à Sermages (réf. 0808)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC + génisses de 2 ans. GAEC Debout - Niault 58110 Chougny (réf. 100A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, TGS. GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 1004)
✆ **06 78 59 03 92**
06 87 17 92 16

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, IBR A, BO, prix raisonnables. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1103)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS reproducteurs LIMOUSINS 1 et 2 ans, type viande, - 12 génisses pleines pour décembre 2014, le tout IBR A. (réf. 12VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS TB gros veaux reproducteurs HBC, vêlage facile, IND IBR, TGS. GAEC de Selins (réf. 1202)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 6 de 2 ans, le tout HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 120A)
✆ **06 25 72 20 74**
ou 06 03 61 72 87

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC prêts à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 120D)
✆ **03 86 60 23 29**
06 37 43 86 56

58 - Decize à VENDRE reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans. Elevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 13VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres, hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 1305)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - Elevage HBC VENDS taureaux adultes + taureaux 2 ans et veaux reproducteurs, BO, vêlage facile. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 140C)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS deux très bons veaux reproducteurs, - 1 charolais (IA) et 1 limousin 15 mois (réf. 14VB2)
✆ **06 87 31 57 31**
06 33 10 52 29

58 - VENDS taureaux 2 ans dont 1 culard, 1 de 3 ans, 20 veaux 15 mois HBC ou non, IBR A, TGS. Montcharmont Roland - Millay (réf. 14VB1)
✆ **06 14 09 77 66**
06 16 36 19 68

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. Beauzon - Préporché (réf. 1410)
✆ **03 86 84 21 53**
06 58 95 93 59

58 - VEND taureau charolais 4 ans, sans corne, type viande, hiverné au pré, IBR A - Luzy (réf. 15VB2)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

58 - VENDS 12 reproducteurs charolais 15 mois, HBC, or. Touillon, Micaud, Merle, Dessauny B. Colmont Guillaume 58240 Langeron (réf. 150C)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 15VB4)
✆ **06 74 69 21 83**
03 86 58 35 52

58 - Elevage HBC, VENDS 2 taureaux 3 et 4 ans, - 3 taureaux 2 ans et veaux reproducteurs. Infosite internet : gaec-marionmicheletmikaeluzy. (réf. 15VB5)
✆ **06 07 51 04 99**
06 24 42 29 42

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 15VB6)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS 15 veaux reproducteurs 16 mois HBC, IBR A - plusieurs vêlages faciles, prix raisonnables, TGS. EARL des Morillats - Duvernoy - Préporché (réf. 150E)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, origine IA, vêlage facile, IBR A. Gresle - Challement (réf. 1505)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS repro. 16 mois HBC, IBR A + jumeaux. Pigoury Philippe - St Aubin les Forges (réf. 1504)
✆ **06 60 28 76 91**
03 86 37 03 57

58 - VENDS Normande pleine, terme 2 semaines, 3ème lactation, - veaux 14 - 16 mois, HBC, - 1 taureau 2 ans HBC, TGS. SCEA Raymond J.C. (réf. 1506)
✆ **03 86 25 07 31**
06 81 06 35 07

58 - VENDS reproducteurs charolais M. et F., caractéristiques visibles sur www.earl-colmont.fr (réf. 150F)
✆ **06 08 78 05 01**

69 - Vds vaches + veaux limousin + foin 2013. Prix à débattre
✆ **06 63 05 73 26**
ou 06 83 28 46 96

69 - Vds génisse MO terme 12/04.
✆ **06 68 61 02 02**

69 - Vds taureaux Holstein de 6 mois à 15 moisorigines variées famille de vaches connues Gties sanitaires.
✆ **06 83 43 74 29**
ou 04 74 70 65 09

69 - Vds vaches au lait.
✆ **04 78 44 40 13**

ESPACE Affaires

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Carrosserie MAURAN
• Achat • Vente
• Reprise • Réparations
VÉHICULES UTILITAIRES D'OCCASION
LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES
— STOCK PERMANENT —
REMORQUES AGRICOLES - BENNES
PLATEAUX - BÉTAILLÈRES
RN 88 - 81190 LES FARGUETTES
Tél. 05 63 76 54 52 - Port. 06 82 80 87 24
www.carrosserieauran.com

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE
aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une :
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX
4 nervures c'est ⊕ économique
➲ 4 nervures eps. 0,50 5€10 le m²*
➲ 4 nervures eps. 0,60 5€80 le m²*
5 nervures pour ⊕ de résistance
➲ 5 nervures eps. 0,63 6€35 le m²*
➲ 5 nervures eps. 0,75 7€15 le m²*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions

TRACTEURS

	CV	an	Heures
J D 6140.R TLS, etat neuf, autoquad ecoshift		2013	470
J D 6115.R TLS + ch JD 340h, état neuf		2012	550
JOHN DEERE 6230 Premium, révisé	100	2007	4230
J D 6330 Premium TLS, état exce., rév/garan	110	2008	2050
J D 6534 Premium TLS + rel av, TBE	120	2011	1600
JOHN DEERE 6830 TLS, révisé garanti	145	2009	3900
FENDT 209.S + ch, TBE, révisé	95	2009	2700
RENAULT 70.14.F, TBE	70	1995	4800
VALTRA 865, bon état	85	1997	4830
NEW HOLLAND TN.75.F, bon état	75	1998	4385
FIAT Agri82.94 DT, bon état	82	1995	7850
CLAAS Ares 556 RZ+ ch MX 100, bon état	100	2005	6500
LANDINI Atlas 80 + ch manip mp 75, bon état	80	2003	3350

MATERIELS FENAISON
Faucheuse KUHN GMD 702, TBE, révisée, 2006, 2m80
Fauch. FELLA SM 401, etat neuf, transport/long, 2012, 4m
Fauch/condi. JOHN DEERE 730, rev/garan., 2004, 3m00
Fauch/condi. J D 730, état neuf, 1 campagne, 2013, 3m
Faneuse CLAAS Volto, 640 h, TBE, révisée, 1999, 6m40
Faneuse KUHN GF 6301 MH, bon état, 1996, 6m30
Faneuse STOLL Z 685, hydro, bon état, révisée, 2003, 6m80
Faneuse KUHN GF 5001 MH, BEt, repliage hydro, 1998, 5m00
Andaineur KUHN GA 4101 GM, bon état, révisé, 1995, 4m10
Andaineur KRONE Swadro 461, TBE, révisé, 2003, 4m60
Presse B.R J D 582, 2m, fic/file, rév/garan., 2007, 11000 bottes

TRAVAIL DU SOL
Cover crop KUHN XS, 24 disques neufs, état excep., 2008, 3m

Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16
ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

acm
Rue de la Louvière
62 BIENVILLERS/BOIS
VIS SANS FIN - FILET CONTINU
Moissonneuse, grain, désileuse,
NEUF et RÉPARATION
DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

batimentsmoinschers.com
Moins cher depuis 2001
ACIER HAUTE RESISTANCE GALVANISÉ
I270 I240
~ 400m²
16.60 x 24m
8 799 €*
Plus que 20 15 pièces
ils le disent
GAEC DES MAUDRUPTS F-70
"La galva est top !"
Allianz
Tél : 00 352 26 31 18 98
281, route d'Arlon -L8011 STRASSEN
commercial@batimentsmoinschers.com
Fax : 00 352 26 31 19 14
*Prix départ HT, offre soumise à conditions et réservée à la France métropolitaine.
DEPUIS 2001

La Maism de l'Eleveur
BP 18
08400 VOUZIERS
Piquets bois
Les clôtures
Traverses
Piquets acier
Barbelés
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax. 03 24 71 97 70

71 - VENDS 10 taureaux charolais 1 et 2 ans, HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1011)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elevage HBC vend taureaux et génisses 2 ans - taureaux et génisses 1 an, TGS, IBR A, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44**
ou 06 07 31 03 42

71 - Vds bons taureaux charolais HBC, 2 ans, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations, origines et facilités de naissance. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 130B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds cause cessation élevage HBC, 4 tx adultes 9-6-4-3 ans et tx 2 ans.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vends tx 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds taureaux repro. 15 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71230 St-Romain-ss-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Agriculteur prend bovins en pension, d'avril à novembre, région brionnaise.
✆ **06 17 17 73 04**

71 - Vends bons taureaux 2, 3 et 4 ans, HBC, TGS, vêlage facile, liv. possible. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - HBC vd 1 taureau adulte + gd chx tx 2 ans et 15 mois, laitonnes, vaches pleines ou suitées, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**
ou 03 85 88 35 80

71 - Vds taureaux et veaux repro. charolais, HBC, TGS. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 38
site internet

71 - Vends génisses, vaches, Mo, prêtes ou vêlées, TGS, IBR OK, cause retraite.
✆ **03 85 53 93 19**
ou 06 23 26 50 05

71 - Elev. charolais HBC vd grand choix taureaux 2 ans et 1 an. EARL Pacaut J.-M.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - VENDS 10 taureaux charolais repro. 1 et 2 ans HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1507)
✆ **06 83 49 18 19**

88 - Vds jeunes reproducteurs Blond d'Aquitaine bonnes origines très calmes livraison possibilités échanges vaches maigres même race.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureau 5 ans + veaux repro. 16 - 17 mois, or. IA sans corne, vêlage facile, HBC, TGS. El. Mandron Laurent (réf. 1206)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO, EARL Baudot - Fulvy (réf. 1306)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

01 - Vds jument TC 14 ans montée et attelée et jument croisée TC 16 ans cause cessation
✆ **03.85.31.56.66**

69 - Vds jument comtoise PP pleine d'un étalon des Haras à terme fin avril très docile licolée.
✆ **07 85 53 46 73**

69 - AV pouliche de selle 30 mois - Bai brun 1 m 50. Docile licolée identifiée 650 euros.
✆ **06 22 90 39 05**

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air label rouge11 mois de ponte. 2.5€ pièce. 1 gratuite pour 10 achetées
✆ **06 85 92 42 57**
04 75 06 72 01

26 - Vds très belles poules pondeuses plein air encore en ponte 2 euros/p. prix selon quantité
✆ **06 20 43 62 00**

Chien

25 - A Réserver 9 chiots Border Collie Lof n°25026920075355 t.b. origines nés le 11/03/2014, parents visibles au travail ovins bovins, conseils et aide au dressage possible. A vendre chiens dressés. P. Jacquier, Fuans.
✆ **03 81 43 61 30 HR**

26 - Vds Border collie de race, parents sur troupeau, agés de 5 mois
✆ **06 83 49 81 50**

73 - Vends chiots Border Collie parents travaillant sur troupeau - nés le 28/01/14. Tat Mère 2FJZ 516.
✆ **06 64 04 07 06**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO003451 - HAUT RHIN
TECHNICIEN EXPERIMENTATION/ DEVELOPPEMENT «ENTRETIEN DU SOL EN VITICULTURE» H/F
Centre de formation recrute dans le cadre d'un projet «Entretien du sol : technique et pratiques pour un développement durable de la viticulture alsacienne» impliquant divers partenaires et l'interprofession viticole. En appui au chef de projet et en lien avec l'équipe projet, vous serez chargé de : réaliser une synthèse des travaux réalisés sur les pratiques d'entretien du sol en Alsace ces 10 dernières années, intervenir en appui pour le suivi de parcelles expérimentales (prélèvements, comptages) BAC+3/5. Connaissance souhaitée en viticulture pour une prise en main rapide du sujet. Notions de suivi d'expérimentation. Rigueur, capacité rédactionnelle et de synthèse, autonomie indispensables. CDD de mai à juillet 2014. Salaire selon profil et expérience.

AO003443 - BAS RHIN
RESPONSABLE QUALITE EN AGROALIMENTAIRE H/F
Société de négoce en vins d'Alsace, certifiée IFS Food V6 niveau supérieur, 40 salariés, sixième metteur en marché alsacien, recrute en vue d'assurer un remplacement pour cause de congé maternité ainsi que le renouvellement de la certification IFS Food. Vous serez chargé de : Gestion du système documentaire. Gestion des réclamations clients. Gestion des non conformités internes. Gestion et suivi des actions correctives. Actualisation des études HACCP. Réalisation de tests de traçabilité et d'inspections IFS. Reporting mensuel des indicateurs de suivi du processus de management QSE. BAC+3 minimum en agroalimentaire/gestion de la qualité. Expérience 5 ans minimum dans un poste similaire, idéalement dans la filière vin. Connaissance impérative du référentiel IFS Food. Aisance relationnelle/ aisance rédactionnelle/autonomie, rigueur et intégrité/Maîtrise des outils informatiques et de communication. Entrée dès que possible pour CDD 12 mois. Rémunération selon profil.

AO003385 - MOSELLE
ANIMATEUR - CHARGÉ DE MISSION ORGANISATION FINALE NATIONALE DES LABOURS 2015 (LES TERRES DE JIM) H/F
OPA. Chargé des partenariats. Élaboration et suivi budget. Coordination, gestion logistique. Gestion des prestataires techniques. Chargé de communication. Bon relationnel, rigoureux, autonome, polyvalent, dynamique, réactif. Connais. milieu agricole et 1ère expérience dans les OPA seraient appréciées. Connaissances Microsoft Office. VL indispensable. Entrée : juin 2014. CDD de 18 mois. SMIC.

AO003404 - HAUTE-SAONE
CONSEILLER ENERGIE H/F
OPA. Sous autorité du chef de service, vous aurez pour mission de conduire des actions auprès du monde agricole, dans le domaine énergétique, en vous appuyant sur une analyse technico-économique globale des structures, réalisée préalablement par vos soins. Le domaine d'intervention, auprès des agriculteurs, des entreprises et des collectivités, est le suivant : Information, conseil, appui technique, réalisation de diagnostic énergétique, montage et accompagnement de projet, sur les domaines des économies d'énergie, maîtrise des gaz à effet de serre, production d'énergies renouvelables (notamment méthanisation, photovoltaïque, biomasse énergie)... Le tout dans le respect des contraintes environnementales. Coordination du Plan de Performance Energétique. Suivi des fermes du réseau d'élevage. Ingénieur ou équivalent. Connaissance du monde agricole. Première expérience souhaitée. Bonnes connaissances technico-économiques et agronomiques. Qualités relationnelles, aptitude à la communication, à l'animation et au travail en équipe. Entrée dès accord. CDI avec période essai 6 mois.

AO003341 - BAS RHIN
RESPONSABLE DU SERVICE PROCESS H/F
Coopérative laitière alsacienne, possède une forte notoriété sur l'Est de la France pour la qualité de ses produits. Afin de poursuivre notre croissance et renforcer notre organisation, nous recrutons un Responsable du Service Process H/F. Chargé de superviser et manager le service Process, vous définissez les organisations et les priorités, les analysez et en évaluez les résultats. Garant du respect des normes de sécurité des denrées alimentaires, de la réception des matières premières à la livraison des produits semi-fini et finis au service Conditionnement et aux clients, vous gérez la pertinence des indicateurs de manière à maîtriser la rentabilité des produits réalisés. Vous fournissez la matière première dans les délais, normes de qualité et coûts impartis entre la réception de la matière et la fourniture de produits. De formation Bac+4 complétée par une expérience de 5 à 8 ans, vous maîtrisez les techniques laitières et disposez de bonnes connaissances des systèmes automatisés, plans de maintenance et systèmes de nettoyage dans le respect des règles QHSE. Reconnu pour vos qualités relationnelles et votre sens de l'écoute, vous savez manager une équipe et connaissez la législation du Droit du Travail. Organisé, réactif et rigoureux, vous possédez un réel esprit de synthèse et d'analyse qui vous permet de définir les plans d'actions à mener. Force de proposition, vous êtes pro-actif et anticipez aisément. Vous souhaitez rejoindre l'esprit coopératif d'une entreprise régionale ? CDI.

AO003406 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN SPECIALISE ENVIRONNEMENT H/F
OPA recrute ds cadre de animation d'un accord cadre pour réduction des pollutions par les phytosanitaires d'origine viticole. Diagnostics situation sur bassin versant. Conseil et assistance aux viticulteurs pour réalisation d'aires de lavage. Conseil et communication techniques. Animation de réflexion sur double performance des exploit. agricoles en production végétale. BAC+2/5 environnement. CDD 18 mois. Entrée immédiate.

AO003409 - DÉPARTEMENT 71 ET POUR PARTIE 42-43-69-01-03
AUDITEUR AB EN AGRO-ALIMENTAIRE H/F
Contrôle & Certification AB - Organiser plannings, plans de tournée auprès des opérateurs suite à réception mandatements annuels - Mener contrôles & prélèvements pour audit de qualité - Communiquer dossiers aux chargés de certification au siège. Bac+5 en IAA+ expérience. 22.150k€ +bonus annuel sur objectifs+participation/intéressement+PEE)+ prévoyance+voiture+ ordinateur/tél portable.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes du procès-verbal du 19 mars 2014, l'associée unique de la société SCI LES FIOTTES, SCI au capital de 90.000 €, dont le siège est à Dijon (21000) - 12, rue Isabelle de Portugal, et qui est immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 478 877 111, a décidé de nommer en qualité de gérant pour une durée illimitée, la société CARFI SA, SAS au capital de 3.202.000 € dont le siège est à Dijon (21000) - 10, rue du Docteur Quignard et immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 380 810 382, représentée par son président, la société SA ROGER MARTIN, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 4.000.000 €, dont le siège social est à Dijon (21000) - Parc Technologique - 4, avenue Jean Bertin, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 016 450 157, elle-même représentée par M. Vincent Martin, Président du Directoire. Et cela en remplacement de M. Michel Gandriaux, demeurant à Dijon (21000) - 12, rue Isabelle de Portugal, démissionnaire de ses fonctions à compter du 5 février 2014. Mention sera faite au RCS de Dijon. Pour avis.

AL211512192

Aux termes du procès-verbal du 19 mars 2014, l'associée unique de la société S.N.C.T.P., SAS au capital de 1.070.000€, dont le siège est à Dijon (21000) Impasse Docteur Quignard -Zone Industrielle Nord, et qui est immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 017 050 667, a décidé : de confirmer le président dans ses fonctions, la société CARFI SA, SAS au capital de 3.202.000 € dont le siège est à Dijon (21000) - 10, rue du Docteur Quignard et immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 380 810 382, représentée par son président, la société SA ROGER MARTIN, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 4.000.000 €, dont le siège social est à Dijon (21000) - Parc Technologique - 4, avenue Jean Bertin, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 016 450 157, elle-même représentée par M. Vincent Martin, Président du Directoire ; Et, de désigner en qualité de directeur général, M. Bruno Letzelter, demeurant à Bouilland (21420) - Rue de Savigny-les-Beaune, à compter de ce jour. Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL211512193

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CS CONSTRUCTION
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 12 rue Nicolas de Hoey, 21121 Fontaine les Dijon
Objet : la mission de contractant général, et notamment :
- les études et dépôt de permis de construire,
- la construction de bâtiment (maison individuelle, maison en bande, immeuble d'habitation, bâtiment commercial et industriel), pour le compte d'autrui, et notamment :
• réalisation des documents de consultations des entreprises,
• consultation et passation de contrats de sous-traitance,
• ordonnancement, coordination, pilotage et gestion administrative des dossiers,
• direction des travaux,
• réception et suivi de la levée des réserves éventuelles,
• suivi de la période de parfait achèvement.
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 euros
Gérance : Mr Jean-Philippe Garbuio, demeurant 12 rue Nicolas de Hoey, 21121 Fontaine les Dijon est nommé gérant pour une durée indéterminée.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis,
La gérance

AL211512168

Acte constitutif : acte sous seings privés en date à Saint Apollinaire (21850) du 1er Avril 2014,
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : POMPEO
Capital social : cinq mille euros
Siège social : Saint Apollinaire(21850), Route de Gray
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Objet : l'assainissement, le curage, le pompage, l'hydro-curage, le nettoyage de cuves, et plus généralement toutes opérations nécessitées ou se rattachant à ces activités, le négoce et le courtage de déchets.
Gérant : Monsieur Pierre Gouverneur, demeurant à Dijon(21000) 5 bis rue Devosge.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis : le gérant

AL211512187

Aux termes d'un acte SSP à Dijon du 01/04/2014, il a été constitué la société ci-après
Forme : SARL
Dénomination : ANGY
Siège : Centre commercial «La Toison d'Or» Route de Langres 21078 Dijon Cedex
Objet : exploitation d'un fonds de commerce de restauration sous l'enseigne Hippopotamus
Durée : 99 ans
Capital : 100 000 €
Gérance : Thierry Rouprich 3 rue de Longvic 21000 Dijon
RCS Dijon.

AL211512188

Avis de constitution
Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 20 mars 2014, qu'il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes¬†:
Dénomination : STRAT DESIGN
Forme : Société A Responsabilité Limitée
Siège social : 26, rue René Char - 21000 Dijon
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :
- L'aménagement intérieur et extérieur de tous espaces commerciaux, stands d'expositions, salons, foires et expositions et notamment la conception, la création, le design, la fabrication, la réalisation, le montage, le démontage, la maintenance et le stockage de tous mobiliers, décors, PLV ainsi que toutes activités annexes et connexes,
- Toutes prestations de services et conseils notamment en matière logistique dans les domaines suscités, ...
Durée : 99 Années
Capital social : 200 Euros divisé en 20 parts de 10 Euros chacune
Gérant : Monsieur David Butet, de nationalité française, demeurant à 21560 Couternon, 7, rue Marie Petitot
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis,
Le gérant.

AL211512191

Dénomination : couverturebardage.com
Forme : SARL
Capital : 500 euros
Siège : 29 rte de Pagny la Ville 21250 Pagny-le-Château
Objet : Vente de produits pour la couverture et le bardage des bâtiments.
Durée : 99 ans
Gérant : M. Tissot Richard, 29 rte de Pagny la Ville 2120 Pagny le Château
RCS : Dijon

AL211512197

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson, notaire associé à Dijon (Côte d'Or) le 27 mars 2014, enregistré à Dijon nord le 3 avril 2014 bordereau 2014/617 case 1 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : LEVET PERE ET FILLE.
Le siège social est fixé à : Arc-sur-Tille (21560), 17 A rue du docteur Tarnier.
La société est constituée pour une durée : de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : Trente mille euros (30.000,00 EUR) divisé en 3000 parts sociales de 10€ chacune
Le premier gérant de la société est : Madame Aurélie Levet demeurant à Lyon 6ème place Maréchal Lyautet.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis.
Le notaire.

AL211512202

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: BOUVIER & Associés
Capital: 3300 euros
Siège: 17 av Victor Hugo 21000 Dijon
Objet: Négoce de vin, conseil, produits dérivés du vin, commercialisation de boissons et produits du terroir.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Jean-Guillaume Dufour, 10 rue Paul Cabet 21000 Dijon.
RCS: Dijon

AL211512203

DOUZE FACTORY

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Rue des Trois Noyers
ZA Les Lauchères,
21550 Ladoix Serrigny

Avis De Constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés à Ladoix Serrigny, le 12 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DOUZE FACTORY
Siège :Rue des Trois Noyers, ZA Les Lauchères, 21550 Ladoix Serrigny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 100 000 euros
Objet : Conception, assemblage, commercialisation de cycles et de tous produits s'y rattachant.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Thomas Coulbeaut, demeurant 7 Route de Beaune, Cidex 13A, 21550 Ladoix Serrigny
Directeur général : Monsieur Bruno Louis, demeurant 7 Allée du Guézon 92290 Châtenay Malabry
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis,
Le Président.

AL211512206

CONVOCATION

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LES COTEAUX BOURGUIGNONS

15 rue des Blés - 21700 Nuits St Georges
agréée sous le n°N 1967

Convocation Assemblée Générale Mixte
Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Mixte
Le mardi 29 Avril 2014 à 9 h 30
à la salle du Syndicat Viticole de Nuits Saint Georges, ZA Les Prés de Nuits, Rue Charles Arnoult 21700 Nuits Saint Georges pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
A titre Ordinaire :
- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 29 avril 2013
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
— Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Questions diverses
A titre Extraordinaire :
- Modification des critères de souscription (article 14 ¬ß 4)
- Pouvoirs pour accomplir les formalités
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL211512205

APPORTS

Avis d'apport partiel d'actif
1) Par convention sous seing privé, à Dijon, en date du 27 février 2014,
- la société ROGER CUENOT
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 60, route de Besançon, 25270 Levier
307 401 059 RCS Besançon
et
- la société ENTREPRISE ROGER MARTIN
Société par actions simplifiée au capital de 3.080.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin - Parc technologique, 21 000 Dijon
391 338 449 RCS Dijon
ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société ROGER CUENOT faisait apport à la société ENTREPRISE ROGER MARTIN de sa branche complète d'activité de Travaux Publics. L'actif transmis s'élève à 1.998.622 euros et le passif à 1.856.546 euros, soit un apport net de 142.076 euros.
2) Cette convention d'apport partiel d'actif a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société ROGER CUENOT du 7 avril 2014 et par décision de l'associée unique de la société ENTREPRISE ROGER MARTIN du 7 avril 2014.
En rémunération de cet apport, la société ENTREPRISE ROGER MARTIN a procédé à une augmentation de capital de 142.076 euros, pour le porter de 3.080.000 euros à 3.222.076 euros, au moyen de la création de 6.458 actions nouvelles, de 22 euros de nominal, attribuées en totalité à la société ROGER CUENOT. Il n'a été créé aucune prime d'apport.
3) En conséquence, aux termes de sa décision du 7 avril 2014, l'associée unique de la société ENTREPRISE ROGER MARTIN a modifié les articles 6 et 7 des statuts en conséquence.

AL211512190

DISSOLUTION LIQUIDATION

LA COMPAGNIE DES CERISIERS EN FLEURS

EURL au capital de 100 €
Siège social : 64 rue de l'Europe,
21121 Fontaine-lès-Dijon
791 113 756 RCS de Dijon

L'AGE du 31/12/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/04/2014, nommé en qualité de liquidateur Mme Vidiani Christelle, demeurant 64 rue de l'Europe, 21121 Fontaine-lès-Dijon et fixé le siège de liquidation au siège social.
L'AGO du 01/04/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Dijon

AL211512199

ALPHAPIERRE CONSEILS

SARL au capital de 1000 €
Siège social : route nationale 74
Chez CMC, 21700 Comblanchien
489 315 234 RCS Dijon

L'AGO du 03/04/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2014.
Radiation au RCS de Dijon

AL211512204

SOCIETE MARK SERVICES SARL

SARL au capital de 1000 euros
RCS Dijon N° 507653012 (2008 b 755)
Siège social : 7, rue de la Grande Fin
21121 Fontaine Les Dijon
Société en liquidation

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2014, les associés ont décidé la mise en liquidation anticipée de la société.
M. Aissam Aboukamel, demeurant 44c, avenue de la République 21 Chevigny Saint Sauveur, gérant, a été nommé en tant que liquidateur de la Société.
Les correspondances seront reçues au siège de la Société. Le dépôt légal et les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, aux soins du liquidateur ayant tout pouvoir à cet effet.
Pour avis et mention, le liquidateur, M. Aissam Aboukamel

AL211512209

MODIFICATION DE CAPITAL

Par délibération en date du 7 février 2014, l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société SOCIETE MECANIQUE DE PRECISION - SARL SOMEPRE, SARL au capital de 27.450 € dont le siège est à Auxonne (21130) - ZAE Les granges Hautes, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°347 574 519, a décidé de réduire le capital de 6.405 €, pour être ramené de 27.450 € à 21.045 €, par voie d'annulation de 420 parts sociales de 15,25 € nominal chacune. Aux termes d'un procès-verbal établi le 31 mars 2014, la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à la date du 15 mars 2014 ainsi que l'augmentation du capital par prélèvement sur les réserves. Les statuts ont été modifiés en conséquence :
- **Ancienne mention :** capital : 27.450 € ;
- **Nouvelle mention :** capital : 21.045 €.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL211512194

TRANSFERT DE SIÈGE

MADS

SARL au capital de 20 000 euros
1 Chemin du Plateau les Vaux Bruns
21370 Plombières les Dijon
RCS Dijon 519 312 177

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1 mars 2012, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 1 Chemin du Plateau les Vaux Bruns 21370 Plombières les Dijon à Zone artisanale les Combets 21410 Fleurey sur Ouche à compter du 1 mars 2012 et de modifier l'article 4 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL211512198

NOMINATION

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

Société anonyme
au capital de 33.911.446,80 euros
Siège social
36 rue du Docteur Schmitt
21850 Saint Apollinaire
016 250 029 RCS Dijon

Le 18 décembre 2013, le conseil d'administration de la SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE a coopté :
Michael Nebot né le 28 mars 1973 à Neuilly sur Seine (92) demeurant à Neuilly sur Seine (92), 20 rue Paul Chatrousse
En qualité d'administrateur en remplacement de Thomas Gelot, administrateur démissionnaire,
Pour avis

AL211512185

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend deux appartements à Genlis (21)

- **au 31, avenue de Sprendlingen : T1** avec **Terrasse** - Lot 18 - **Classe Energie : E - Prix : 58.100 €** *
- **au 106, rue de la Maurienne : T1** - Lot 20 - **Classe Energie : E - Prix : 58.100 €** *
* (Prix hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS - Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Côte d'Or pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL211512186

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

SUPERMARCHE DES VAUX D'YONNE

SARL transformée en Société
par Actions Simplifiée
Au capital porté à 1 002 000 €
Siège social : Avenue du Champ de Foire
58800 Corbigny
RCS Nevers 308 530 690

Il ressort de l'AGE du 12 Mars 2014, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Chambolle-Musigny : Vigne AOC Chambolle Musigny
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.
20 a 76 ca - Les herbues: AC-159
13 a 83 ca - Les chardannes: AC-261[185]
Morey-Saint-Denis: Parcelles AC41- AC 55 -AC62 - AO166 : Vignes AOC Morey-Saint-Denis 1er Cru - Parcelles AK 84 - AN76 - AN77 : Terres
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.
10 a 42 ca - Les millandes: AC-55
60 a 29 ca - Clos sorbe: AO-166 - En grebillet: AN-76-77 - La prairie: AK-84 - La riotte: AC- 41 - Les millandes: AC-62
Charrey-sur-Seine: Bois, Terre et Landes - Objectif : maintien de l'exploitant en place.
35 ha 22 a 48 ca- Metairie de vauxoue: H-4-5-6-7-8-9-10
Gommeville : Bois, Terre et Landes - Objectif : maintien de l'exploitant en place.
5 ha 99 a 19 ca - Combe de la garanne: ZE-14(B)-14(C)-14(AJ)-14(AK) - Es seches bouteilles: D-473-476
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/04/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand - 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211512207

Anciennes mentions :
Forme : SARL
Capital social : 48 000 euros
Gérant : M. Pierre De Matteis, né le 06/10/1928 à Corbigny, dmt à Corbigny (58800), Avenue Saint Jean
Commissaire titulaire aux comptes : SOCIETE D'EXPERTISE ET TECHNIQUES COMPTABLES E.T.C, dmt à St Georges sur Baulche (89000), Place de l'Europe, immatriculée au RCS de Auxerre 017 151 200
Commissaires suppléant aux comptes : CABINET BIZOUARD SA, dmt à Nanteuil les Meaux (77100), 43 Bis Rue du Château, dt le représentant est M. Serge Godard, né le 19.04.1963 à la Charité sur Loire (58).
Nouvelles mentions
Forme : SAS
Capital social : 1 002 000 euros
Président : M. Pierre De Matteis, sus nommé et domicilié.
Directeur Général : M. Dominique De Matteis, dmt à Corbigny (58800), 1 Chemin de Rennebourg.
Commissaire aux comptes titulaire et suppléant : sus nommés et domiciliés.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : Sous réserve des dispositions relatives au droit de préemption, les actions sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Les autres cessions d'actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des associés représentant les deux tiers des droits de vote.
Pour avis. *AL581512208*

EARL DOMAINE SEGUIN

Le Bouchot 58150 Pouilly sur Loire
Capital social : 420 080 €
RCS Nevers : 397 730 847

Par acte sous seing privé en date du 20 mars 2014, il a été procédé à la transformation de l'EARL DOMAINE SEGUIN en SCEA DOMAINE SEGUIN et à la précision du siège social, sis 48 ter rue Louis Joseph Gousse Le Bouchot 58150 Pouilly sur Loire.
Pour avis, la gérance
AL581512230

EARL DU DOMAINE RAGON

Domaine Ragon
58490 Saint Parize le Châtel
Capital social : 7 600 €
RCS Nevers - 500642186

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 28 mars 2014, il a été procédé à une adjonction d'activité de production et de commercialisation d'électricité photovoltaïque.
Pour avis, La gérance
AL581512242

Etude de Maître Jean-Paul Gauthron Notaire à Guérigny

Suivant acte reçu par Me Gauthron, notaire à Guérigny le 17 mars 2014, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers le 27 mars 2014 bordereau 2014/391 case n°1, contenant dépôt de pièce par la société dénommée « SCI DU CHAMP NEUF », société civile immobilière au capital de 1524,49 € dont le siège social est à Urzy (Nièvre) 630 Rue du Champaul, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers et inscrite au SIREN sous le n°413967498 il a été déposé au rang de ses minutes le procès-verbal de délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés de ladite société en date du 6 mars 2014 et aux termes de laquelle il résulte la sommeil de ladite société et ainsi que le changement de siège social qui était à Urzy(Nièvre) 630 Rue du Champaul et qui a été transféré à Urzy (Nièvre) 54 Rue de l'Usine à compter du 10 mars 2014.
Pour avis et mention
Maître Jean-Paul Gauthron,
Notaire.
AL581512245

SARL JACQUES TOULOUSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 239 800 euros
Siège social : Les Barbiers
58300 Verneuil
RCS Nevers 391 204 351

Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de travaux de maçonnerie, couverture et carrelage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis
La Gérance
AL581512256

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 02/04/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :
STIER Aurélie Simone Andrée
RCS Nevers 523 760 544
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés 23 rue des Fossés 58800 Corbigny
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du mandataire judiciaire sus-désigné.
AL581512246

Par jugement en date du 02/04/2014 le Tribunal de Commerce a prononcé la clôture pour extinction du passif de
SARL C.D.A. ROLAND LEMAIRE - CONSTRUCTION DES AMOGNES ROLAND LEMAIRE (SARL)
RCS Nevers 511 353 666
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - Segoule 58270 Saint-Benin-d'Azy *AL581512247*

Par jugement en date du 02/04/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judidicaire de
KILIK BATIMENT (SARL)
RCS Nevers 534 752 373
Autres travaux spécialisés de construction - 4 rue Bernard Palissy N 41 58000 Nevers
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL581512248

Par jugement en date du 02/04/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judidicaire de
SUBNEVERS (SARL)
RCS Nevers 508 697 455
Activités des sièges sociaux
40 route de Bourgogne 58000 Saint-Eloi
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL581512249

Par jugement en date du 02/04/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judidicaire de
LE GALL THIERRY
RCS Nevers 483 852 752
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers 41 Route de Busserolles 58180 Marzy
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL581512250

Par jugement en date du 02/04/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judidicaire de
LE GLAM'S CLUB (SARL)
RCS Nevers 532 940 400
Débits de boissons - 14 rue de Charleville 58000 Nevers
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL581512251

Par jugement en date du 02/04/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de
EMILIE COUTURE (SARL)
RCS Nevers 489 747 782
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé - 46 avenue du Général de Gaulle Résidence la Chaumière 58000 Nevers
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
AL581512252

Par jugement en date du 02/04/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :
TRINDADE (SARL)
RCS Nevers 347 597 346
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux - 65 rue Guy Moquet 58640 Varennes-Vauzelles
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
AL581512253

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une Société civile immobilière dénommée SCI DES HOSPITALIERS au capital de 10000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 1 Rue Derrière les Murs 58530 Dornecy, ayant pour objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit. La gérance est assurée par M. Nicolas Faber demeurant Chemin de l'Ilotte 58530 Dornecy. Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant les 3/4 du capital social pour toute cession à des tiers.
La Gérance
AL581512200

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2014, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA de la VOIE ROMAINE
Forme : société civile d'exploitation agricole
Capital : 141 980 euros divisé en 14 198 parts sociales d'une valeur de 10 euros chacune
Siège : 58190 Bazoches
Objet : activités agricoles
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports : M. et Mme Leprince-Granger ont fait apport de biens mobiliers au titre de la communauté, ledit apport évalué pour une somme de 141 980 euros
Gérant : M. Pierre Leprince-Granger, demeurant 38 Voie Romaine, Champignolles-le-Bas, 58190 Bazoches
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Toute cession est soumise à l'agrément des associés.
Pour avis et mention, Les Fondateurs.
AL581512225

Par acte sous seing privé en date du 20 mars 2014, il a été constitué une Société Civile de Patrimoine présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SEGUIN ET FILLES
Objet social : en France, sur tous ses territoires, et à l'étranger ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs immobilières et de tous droits sociaux ; la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés, groupements, et entreprises commerciales, industrielles, civiles, agricoles, artisanales, financières, de services, mobilières et immobilières.
Siège social : 48 ter rue Louis Joseph Gousse - Le Bouchot - 58150 Pouilly sur Loire
Capital : 1.000 € constitués d'apport en numéraire
Gérance : Seguin Philippe, 2 rue Waldeck Rousseau 58150 Pouilly sur Loire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Clause d'agrément : les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles par donation entre les seuls associés, ascendants et descendants et à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Associés indéfiniment responsables : Seguin Philippe, Seguin Sophie, née Renard, Seguin Clémence, Seguin Elisa, Seguin Lucie, demeurant 2 rue Waldeck Rousseau - 58150 Pouilly sur Loire
Pour avis, le gérant
AL581512231

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/04/2014, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination sociale : QUID NOVI
Durée : 99 ans
Siège social : 15 place Charles Chaigneau 58190 Tannay
Capital social : 3 000 €
Objet : Vente d'objet de décoration d'intérieur, d'objet du quotidien, cadeaux, jeux-jouets, objets artisanaux, produits du terroir
Président : Madame Cans Marie-Laure demeurant 13 faubourg de Villiers 58190 Tannay
Immatriculation : au RCS de Nevers.
Pour avis
Le Président
AL581512232

SCP BARTHEN RUIZ VANDEL

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Céline Ruiz, notaire à DOLE, le 31/03/2014, de la SCI dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : « MAVERICK »
Siège : La Pige à Montigny en Morvan (58120)
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition, la propriété et l'exploitation par bail, location, location en meublé ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
Capital social : 1.000,00 Euros
Gérant : M. Dominique Boulenger, et Mme Patricia Charles Grébin demeurant tous deux à Montigny en Morvan (58120), La Pige.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers (58).
Pour avis et mention
Maître Céline RUIZ, notaire
AL581512234

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Nevers du 6 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : LORIDA
Siège social : Centre Commercial Carrefour Market, 7, Rue Etienne Litaud à Nevers (58000)
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, l'exercice de toutes activités ayant un rapport direct ou indirect avec la coiffure, la pose, l'achat et la vente, y compris en import-export, des prothèses capillaires et des extensions de cheveux, les soins esthétiques et de beauté, la parfumerie et ses dérivés, la manucure et la pose de faux ongles, ainsi que la vente de tous produits, de bijoux fantaisie, d'articles de PARIS et d'articles divers ayant un lien direct ou indirect avec la beauté
Durée : 99 années
Capital : 10.000,00 euros
Gérance : Madame Aïda Monnot épouse Devos, demeurant à Nevers (58000) au 29 rue Gambetta
Immatriculation : RCS de Nevers
AL581512235

Suivant acte SSP du 28 mars 2014 constitution de la SAS : LIBZ
Capital social : 3 000 euros.
Siège social : 47 bis rue Henri Bouquillard BP 80009 - 58022 Nevers
Objet :
La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- Import/Export d'articles de sport,
- Création de ballon sur mesure
- Rugby consulting
- E-commerce
- La société exploitera le site internet dont le nom de domaine est le suivant : www.libzs-hop.com,

Président : M. Brian Liebenberg demeurant 26 rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires :
Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire de son choix.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées :
Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément :
La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.
AL581512240

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL des Loges PERRAUDIN prenant effet au 1er mars 2014 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Societe Civile à Responsabilite Limitee
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL des Loges PERRAUDIN
Siège social : Les Loges 58250 Remilly
Associés : M. et Mme Perraudin Jean-Louis et Françoise Les Loges 58250 Rémilly
Gérant : Mme Perraudin Françoise, née Depalles - Les Loges 58250 Rémilly
Capital social : 267.400 € divisé en 2.674 parts de 100 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs
AL581512243

Dénomination : bowlstation
Forme : SASU
Capital : 100 euros
Siège : 77 av de Verdun 58300 Decize
Objet : Achat, vente, installation et maintenance de matériel de loisir.
Durée : 99 ans
Président : M. Van Der Ende Marcel, le Pavillon 58300 Toury-Lurcy
RCS : Nevers
AL581512241

SCP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés 14 rue du Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire le 1/4/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : SCI LES 2 P
Siège social : 7 rue Jean Moulin à Cosne Cours sur Loire (Nièvre)
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Apport en numéraire : 1.000 Euros.
Capital social : 1.000 Euros divisé en 1000 Parts de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 1000, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : Mr Pelletier Ludovic et Mme Pliskine Muriel, demeurant ensemble à Cosne Cours sur Loire, 7 rue Jean Moulin, pour une durée illimitée.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention
Me THEVENY, Notaire.
AL581512257

Par acte SSP du 05/04/2014, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société Civile Immobilière SYFRA
Sigle : SCI SYFRA
Objet social : Gestion, achat, location, vente, construction-vente de tout bien immobilier
Siège social : 25 bis Rue du Général de Gaulle, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
Capital minimum : 300 €
Capital initial : 300 €
Capital maximum : 500000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Balidawa Francis, demeurant 25 bis Rue du Général de Gaulle, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, Mme Camier Sylvie, demeurant 25 bis Rue du Général de Gaulle, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, conjoints, ascendants et descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Nevers
AL581512260

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Office notarial François Dinet et Guillaume Dinet Notaires associés Clamecy (58)

«SCI RURALE D'INVESTISSEMENT DU HAUT NIVERNAIS»

Avenue Saint Jean 58800 Corbigny
SCI. au capital de 762,25 €
R. C. S. Nevers n° 323 945 667

Dissolution
Par assemblée en date du 24/12/2013 , enregistrée à Nevers le 19/03/2014, bord. 2014/345, case 11, la société sus visée, constituée pour une durée de 99 ans à compter du 17/03/1982 a décidé sa dissolution anticipée à compter du 31/12/2013 et désigné Monsieur Bernard Philizot, demeurant à Asnières sous Bois (92600) 9 rue Barreau , en qualité de liquidateur pour une durée de 1 an renouvelable.
Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé chez Monsieur Bernard Philizot, à Asnières sous Bois (92600) 9 rue Barreau
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Pour avis et mention
Me Dinet
AL581512229

SCI M.J.C.

Société civile immobilière
au capital de 2 286,74 Euros
Siège social : Cosne sur Loire (58200)
10 Rue Saint Agnan
RCS Nevers 401 274 436

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mars 2014, enregistré à la RI de Nevers, le 24 mars 2014, bordereau 2014/369 case n°9 A décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la société «SCI MJC» à compter du 10 mars 2014 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a décidé à l'unanimité de nommer comme liquidateur-gérant de la société dissoute pour la durée de la liquidation :
Monsieur Christian Georges Lasseur, demeurant à Saint Germain en Laye (78100), 60 rue Saint Léger,
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur gérant, à savoir : Monsieur Christian Georges Lasseur, demeurant à Saint Germain en Laye (78100), 60 rue Saint Léger
Le lieu où devra être adressée la correspondance et où devront être notifiés les actes et documents concernant la liquidation est fixé au domicile du liquidateur
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour Insertion.
Le Notaire. *AL581512238*

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats 12 rue Lamartine - 58000 Nevers

EUROP'AUTO 58

SARL au capital de 7 600 €
Siège social : «Le Paradis» - 58210 Varcy RCS NeversS 498 704 261

AG.E. du 14/03/2014 : Augmentation de capital social de 112 400 € par l'incorporation

directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à sept mille six cents euros (7 600 €)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (120 000 €).
Pour avis - La Gérance

AL581512259

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. BOWLING PAILLARD

Société A Responsabilité Limitée
à associé unique
au Capital de 7 622.45 €
Siège Social : ZAC de Marzy
58180 Marzy
R.C.S. Nevers B 418 284 642

Au terme d'une décision en date du 27/03/2014, l'associé unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.
Pour avis. La Gérance.

AL581512211

TRANSFERT DE SIÈGE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

FERNANDES ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 56 Boulevard du Pré Plantin
58000 Nevers
RCS Nevers 490 192 754

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 30/11/2013
Objet : Transfert de siège social
Ancienne mention :
Siège social : 56 boulevard du Pré Plantin 58000 Nevers
Nouvelle mention :
Siège social : 7 impasse des Pâquerettes 58180 Marzy
Pour avis

AL581512233

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SARL CARROSSERIE MILLIERE

au capital de 27 000 euros
14-16 Route de Pressures - 58500 Clamecy
R.C.S. Nevers 392 670 444

L'AGE du 27/01/2014 a décidé de transférer le siège social de 14-16 Route de Pressures 58500 Clamecy au 1 Allée Roland Garros 58500 Clamecy à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'art. 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL581512236

MAISON DAMOUR

SARL au capital de 5000 €
Siège social : 1, rue Lallier - 75009 Paris
484 452 230 RCS de Paris

L'AGE du 24/03/2014 a décidé de transférer le siège social de la société rue de la Chouette, Ravière, 58310 Bouhy, à compter du 24/03/2014
Gérant : M. Damour Jérôme, demeurant rue de la Chouette Ravière, 58310 Bouhy
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL581512258

POURSUITE D'ACTIVITÉ

YSM

SARL au capital de 8000 euros
Siège social : 24 Rue Jean-Marie Thévenin
58120 Château Chinon
RCS Nevers B 523 823 656

L'AGE du 20/09/2013 a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.
Mention au RCS de Nevers

AL581512255

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur des successions de :
. Mme Christiane Marie CAILLOT veuve VERDELET, décédée le 04/02/2013 à Nevers, réf 13.5843
. M. Pierre BLANC célibataire, décédé le 03/09/2012 à Varennes Vauzelles, réf 13.5903
. Mme Nicole MARTIN célibataire, décédée le 11/02/2013 à Nevers, réf 13.5904
. M. Joseph Henri GRESLE veuf, décédé le 18/12/2007 à Nevers, réf 13.5988
déposera les comptes rendus de successions au tribunal de grande instance de Nevers le 05/05/2014

AL581512239

DÉMISSION

ENTREPRISE MORINI

SAS au capital de 250.000,00 euros
Siège social : Route de la Petite Buissière
ZI de Varennes-Vauzelles - 58600 Garchizy
581 880 481 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale en date du 17/03/2014, il a été pris acte de la décision de M. Gilles David de ne pas être renouvelé dans ses fonctions d'administrateur.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL581512199

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé à Saint-Seine en date du 31/03/2014 :
Mr Christian Laudet, demeurant au bourg 58250 Saint-Seine, a confié la location-gérance de son fonds de commerce de :
Tous Travaux du Bâtiment, et notamment : Terrassement, maçonnerie, couverture, zinguerie, plomberie, électricité, constructions métalliques, vidange de fosses septiques, assainissement;
sis et exploité au bourg 58250 Saint-Seine à la société JULIEN LAUDET, immatriculée sous le numéro 801 013 459 RCS Nevers, dont le siège social est situé Le Bourg 58250 Saint-Seine.
La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de un (1) an, à compter du 1er avril 2014, renouvelable par tacite reconduction.
Pour avis.

AL581512227

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

AMBULANCES DUFLOUX

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 29 300,70 €
Siège social : 6 & 8 rue Edouard Vaillant
58160 Imphy
424 253 680 RCS Nevers

Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/03/2014.
Décisions : Modification des statuts de la gérance
Ancienne mention :
Gérant : Monsieur Stéphane Lambellin demeurant 49 rue François Mitterrand 58270 St Benin d'Azy.
Nouvelle mention :
Gérant : Madame Céline Dufloux demeurant 49 rue François Mitterrand 58270 St Benin d'Azy.
Pour avis.

AL581512228

ABM 58

SARL au capital de 7622.45 euros
Siege social : 11 rue du champ de foire
58000 Nevers - RCS : 390 487 528

Aux termes d'une délibération en date du 25 mars 2014 la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Mr Alain Barthélémy de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Vincent Barthelemy demeurant 4 rue de la garenne à Saint Eloi 58000 à compter du 1 er avril 2014 le dépôt légal sera fait au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis la gérance

AL581512261

CESSION

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58500)

Suivant acte reçu par : Maître François Dinet, notaire à Clamecy (58500). le 28 mars 2014 enregistré à Nevers le 2/04/2014 bord 2014/422 case 1
Madame Marie-Christine Jeanne Gilberte Olivier demeurant à Germenay (Nièvre) Cray, a cédé à
Monsieur Dominique Fernand Théophile Ghislain Warnon et Monsieur Marcelo Marcos Andres de Almeida demeurant ensemble à Bois de Lessines (Belgique) 91 B rue du Bois, célibataires.
Un fonds de commerce d'activité de chambres d'hôtes situé et exploité à Germenay (58800) lieudit «Cray».
Prix : soixante trois mille euros (63.000,00 €).
Prise de possession à compter du jour de la vente.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Dinet, notaire à Clamecy, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion.

AL581512244

Notaires

Etude Notariale de Clamecy

Vente par Mr Brice Blondeau et Mme Joëlle Aitier son épouse, demeurant à Tannay (58), 2 rue de Bèze.
Acte reçu par Me François Dinet Clamecy (58), le 28/03/2014 enregistré à Nevers (58), le 02/04/2014 bordereau n° 2014/423 Case n° 1.
Ont cédé à la société LE RELAIS FLEURI, SARL, au capital de 3.000,00 € ayant son siège social à Tannay (Nièvre) 2 rue de bèze identifiée sous le numéro SIREN 800902371 RCS Nevers,
un fonds de commerce d'hôtel Bar-Restaurant-Traiteur-Préparation de plats à emporter connu sous le nom de Le Relais Fleuri situé exploité à Tannay 58190, 2 rue de Bèze.
Prix 60 000,00 €
- aux éléments incorporels pour 42 000,00 €
- aux éléments corporels pour 18 000,00 €
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître François Dinet, notaire où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.D.A.C.C sera ordonnée en temps utile.
Pour avis unique

AL581512254

Notaires

Office notarial
François PERROT et Magali THUARD,
notaires associés
27 rue de la Flèche - 03000 Moulins

Acte de Me Thuard, en date du 1er Avril 2014, enregistré au SIE de Moulins le 4 Avril 2014, bordereau 2014/493 Case 2, contenant :
Cession de fonds de commerce
Par :
La société dénommée **BOPRO**, SARL au capital de 7 622,45 Euros, siège à Lucenay les Aix (58380), 12 Route de Lamenay, identifiée sous le n° SIREN 390 021 087 et immatriculée au RCS de Nevers.
Au profit de :
La société dénommée **BOPRO BATIMENT**, SARL au capital de 20.000 €, siège à Lucenay les Aix, 12 Bis route de Lamenay, identifiée sous le n° SIREN 800 820 722 et immatriculée au RCS de Nevers.
D'un fonds de commerce de **projection d'enduits intérieur - extérieur ; plâtrerie ; peinture ; isolation intérieure - extérieure ; dallage intérieur - extérieur**, sis et exploité à Lucenay les Aix, 12 route de Lamenay, pour lequel le **cédant** est identifié sous le numéro SIREN 390 021 087 et immatriculé au RCS Nevers, SIRET : 390 021 087 00015.
Prix : 100.000 € payé comptant (dont éléments incorporels : 10.000 € ; matériel : 90.000 €)
Entrée en jouissance : 1er Avril 2014
Oppositions en l'Etude de Me André, notaire, 34 Avenue du Général de Gaulle, 58240 Saint Pierre le Moutier, par acte d'huissier de justice, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour unique insertion.
Me THUARD, notaire.

AL581512265

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

IRICHROMA EURL

Capital 2000 €
36, Grande rue 89260 Voisines
50100137400013 RCS Sens

AGE du 19 Mar 2014 : extension de l'objet social à négoce de produits alimentaires et compléments alimentaires, formation et coaching de toute nature à destination des personnes physiques et morales, conseil de toute nature auprès de personnes physiques et morales.
Mention au Greffe de Sens

AL891512167

Maitre Christophe NOËL
15 rue Pasteur 89100 Sens
Avocat spécialisé
en droit des sociétés

GROUPE ELITE RESTAURATION

Société par actions simplifiée
au capital de 600 000 euros
Siège social
15 rue Valentin Privé 89300 Joigny
331 108 753 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mars 2014, la société BDO IDF, domiciliée à Versailles (78000) 7 rue du Parc de Clagny, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO France ABPR Seine & Yonne suite à la fusion par voie d'absorption de cette dernière.
Pour avis, le Président.

AL891512262

Maitre Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

CONSEIL GESTION ET FORMATION

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social
15 rue Valentin Privé 89300 Joigny
535 174 999 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mars 2014, la société BDO IDF, domiciliée à Versailles (78000) 7rue du Parc de Clagny, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO France ABPR Seine & Yonne suite à la fusion par voie d'absorption de cette dernière.
Pour avis, le Président.

AL891512263

SCP du PARC-CURTIL & Associés
Société d'Avocats
4 rue Jeanne Barret 21000 Dijon

TELETECH BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 90 000 euros
Siège social
Les Hâtes du Vernoy 89130 Toucy
R.C.S. Auxerre B 397 847 385

Par décisions du 31/03/2014, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale actuelle « TELETECH BOURGOGNE » en « RELATION CLIENT 89 » », et ce à compter du même jour.
Pour avis

AL891512266

LPB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 11 rue de la Terrasse
89600 Saint Florentin
Transféré
3 rue de la Forêt 89570 Sormery
509 941 829 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 18 mars 2014 prenant effet le 1er avril 2014, l'assemblée générale extraordinaire a constaté que la SARL n'est plus unipersonnelle et a décidé :
- de modifier la dénomination de la société, qui est désormais : LPB.
- d'ajouter un nom commercial qui est : La Conserverie de la Tuilerie.
- de transférer le siège social initialement 11 rue de la Terrasse 89600 Saint Florentin au 3 rue de la Forêt 89570 Sormery.
- de modifier comme suit l'objet social : charcuterie, conserverie, fabrication de verrines et bocaux (en sédentaire ou sur les marchés), et, accessoirement traiteur, épicerie, vente de produits alimentaires.
- de nommer Monsieur Bernard Lecrinier en qualité de cogérant de la société pour une durée illimitée.
- Monsieur Pascal Lecrinier reste également cogérant pour une durée illimitée.
Pour avis, la gérance.

AL891512274

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2014, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale : SCEA GILLOPPE JEROME.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 261 000 euros.
Siège social : 29 rue des Lauriers, Plessis du Mée, 89260 Perceneige.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 50 326,34 euros.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 210 673,66 euros.
Gérant : M. Jérôme Gilloppe, demeurant à Perceneige (Yonne), Plessis du Mée, 29 rue des Lauriers.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions consenties par un associé au profit de l'un de ses descendants majeurs ou de son coassocié lorsque la société a deux associés, qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL891512161

Par acte SSP du 28/02/2014, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : GCM MADRID
Capital : 1 000 euros
Forme : Société civile
Siège social : 5, Avenue Jean Moulin 89000 Auxerre
Objet : Acquisition d'un immeuble, administration et exploitation par bail, obtention de toute ouverture de crédit
Durée : 99
Gérance : Monsieur Jean-Yves Georgelin, 25 rue Pierre Butin 95000 Pontoise.
Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit à quelque cessionnaire que ce soit, y compris entre associés, ou au profit des conjoints, ascendant et descendant du cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts détenues par l'associé cédant
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL891512260

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mars 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale : EARL DU CHANT DES POULES.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :313 500 euros.
Siège social : 22 rue des Jardins 89740 Cruzy le Chatel.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature :
Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 313 171,27 euros.
Apports en numéraire : 328,73 euros.
Gérant : M. Jean-Marc Coste, demeurant à Cruzy le Chatel(Yonne), 22 rue des Jardins.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL891512264

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Savigny sur Clairis en date du 1er février 2014, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HELENE
Siège social : 141 domaine de Clairis, Savigny sur Clairis(Yonne)
Objet : L'acquisition de biens immobiliers dans le monde entier et leur exploitation.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 8 000 euros
- Montant des apports en numéraire : 8 000 euros
Gérance : - Sophie Desormière, demeurant 26 boulevard Jean Jaurès, Boulogne Billancourt (Hauts de Seine),
Agrément des cessions :
Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis,
Le gérant

AL891512265

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 mars 2014 à Gy l'Evêque, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : BS USINAGE
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet :La mécanique industrielle

Capital social : 100 euros.
Siège social : 78 route nationale 151, 89580 Gy l'Evêque
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérants : M. Benjamin Saligot, demeurant 2 rue Marie Adeline, 89800 Villy.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL891512267

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 mars 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SAS JIANU DECOR
Siège social : 2 rue de l'Epi , 89100 Saint Denis Les Sens
Forme : SAS
Capital : 7 500 Euros
Objet social : peinture, électricité, plomberie, menuiserie, carrelage, petites maçonneries, revêtement murs et sols, faux plafond, plâtrerie.
Président : Mr Jianu Gheorghe-Alin demeurant au 2 rue de l'Epi 89100 Saint Denis les Sens élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891512276

Par acte SSP du 21/03/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : B-KA CONSTRUCTION
Objet social : Bâtiment général, gros œuvre, carrelage, enduit, brique, démolition, multi service
Siège social : 6 Bis Avenue Jean Mermoz, 89000 Auxerre.
Capital : 1500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. AktasS Kani, demeurant 22 Pl Corot, Appt 58, 89000 Auxerre
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL891512279

MYRTILLE EURL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 place de l'église
89630 Quarre Les Tombes

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Quarre Les Tombes du 5 avril 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MYRTILLE EURL
Siège social : 12 place de l'église, 89630 Quarre Les Tombes
Objet social : épicerie fine ; salon de thé ; fabrication et revente de chocolats, de pâtisseries, de produits boulangers ; petite restauration, traiteur ; mobilier et décoration.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame Myrtille Régnier, demeurant 37 rue de l'étang 89630 Quarre Les Tombes, a été nommée gérante.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, la Gérance.

AL891512287

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce du 28/03/2014, concernant la SARL YAGMUR, il fallait lire: Objet: Alimentation générale, boucherie

AL891512281

CONVOCATION

CUMA YONNE ŒNOLOGIE

37 rue de la Maladière
89015 Auxerre cedex

Les adhérents de la Cuma Yonne ≈inologie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 avril 2014 à 17 h 30, salle des Fêtes de Coulanges-la-Vineuse.
Ordre du jour :
- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2013,
- Compte rendu d'activités et rapport moral,
- Examen et approbation des comptes, affectation du résultat,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement partiel du conseil d'administration,
- Fixation de l'allocation de gestion du conseil d'administration,
- Questions diverses.
Le Président

AL891512290

DISSOLUTION LIQUIDATION

OLILAUR

Société Anonyme
au capital de 40 000 euros
Siège Social : ZAC Saint Siméon
Boulevard de Verdun 89000 Auxerre
R.C.S. Auxerre 390 139 574

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :
1°) la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable pour extinction de l'objet social. .
Elle a nommé comme liquidateur : Monsieur Christian Laurent demeurant à Noyers Sur Cher (41140) C/o Société VINABER - BRICOMARCHE, Z.I. Route de Tours,
pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Bondoufle (91078), Parc de Tréville 3 Allée des Mousquetaires.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
2°) de transférer, à compter de ce jour, le siège de la société de Auxerre (89000) Zac Saint Siméon,Boulevard de Verdun à Bondoufle (91078) Parc de Tréville, 3 allée des Mousquetaires L'article 4 des statuts a été modifié dans ce sens.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Evry, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL891512288

EARL LES ROSEAUX

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 163 120,45 Euros
Siège social : Les Roseaux,
89120 Chambeugle
RCS Sens n° 403 227 879

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2014, les associés de l'EARL LES ROSEAUX ont décidé la dissolution anticipée de la société.
M. Lionel Moreau, demeurant Les Roseaux, 89120 Chambeugle est nommé liquidateur.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.

AL891512297

NON DISSOLUTION

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

MARCELIN POTIRON

Société à responsabilité limitée
au capital de 35 200 euros
Siège social
15 rue Valentin Privé 89300 Joigny
412 729 899 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du26 mars 2014, l'associée unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la gérance

AL891512261

TRANSFERT DE SIÈGE

ACTIVE BUSINESS DEVELOPPEMENT

SARL à associé unique
au capital de 1 €
Siège social : 53 Bd. de la Liberté
89100 Sens
RCS Sens 504.472.481

Aux termes d'une décision de l'associé unique à Sens du 03/03/14, il a été décidé de transférer le siège social à C/o Selfburo, 92 Bd Wilson 06160 Antibes - Juan les Pins. Formalités au RCS d'Antibes dont dépendra désormais la société.

AL891512131

SARL CMCVATEME

SARL au capital de 3000 €
Siège social :
Les Gardes, 89240 Pourrain
479 992 042 RCS d' Auxerre

L'AGE du 14/03/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 6, Chemins des Chaumes, 81600 Gaillac, à compter du 14/03/2014
Radiation au RCS d' Auxerre et réimmatriculation au RCS d' Albi

AL891512258

INFOSWEET

EURL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 2 Chemin Du Vignot
89113 Guerchy
443 033 956 RCS Sens

Aux termes du PV du 31 mars 2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 211 route de Bragette 16410 Garat, à compter du 31 mars 2014.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée au RCS de Sens et immatriculée au RCS de Angoulème.

AL891512259

EURL BARON FABRICE

au capital de 2 000,00 €
société à responsabilité limitée
Siège social : 89240 Chevannes
9 rue du Moulin à Vent - Serein
Siren 539 667 006 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er avril 2014 l'associé unique a décidé de transférer à compter du 1er mai 2014 le siège social qui était à Perrigny (89000) 3 Grande Rue à l'adresse suivante : Chevannes (89240) 9 rue du Moulin à Vent - Serein. L'article N°4 (Quatre) des statuts a été, en conséquence, mis à jour.
Le reste sans changement.
Pour avis et mention

AL891512278

C.P.C GESTION

SAS au capital variable de 1000 euros,
33 Boulevard du Général Leclerc
06240 Beausoleil.
RCS Nice 531193795.

A compter A.G.E du 27-03-2014: Transfert du siège social à: 38 chemin rural, 89100 Paron.
Démission président: Coquerelle Antoine.
Nomination nouveau président: Fréderic Errera, 94 Rue Emile Zola 89100 Sens. Statuts mis à jour.
Formalités au RCS de Nice et Sens.

AL891512286

NOMINATION

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 136.800.000 €
Siège social : 23 avenue Aristide Briand
Paron, BP 801, 89108 Sens cedex,
095.750.311 RCS Sens

L'associé unique a pris acte le 28.03.2014 de la démission de M. Franck Dorjée de son mandat de membre du comité de contrôle avec effet au 31.12.2013 et a nommé en remplacement à compter du 1.1.2014 M. Hendricus Christiaan Nieman demeurant Poelgeesterweg 17-2341 NM Oegstgeest, Pays-Bas.
Pour avis

AL891512271

COMME CHEZ VOUS

SAS au capital de 500,00 €
Siège social 24-26, rue de la Maladrière
89000 Auxerre
RCS 800 262 057 Auxerre

Avis est donné de la nomination, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/04/14, de Mr Voisin Julien, demeurant à Auxerre (89) 24, rue de la Maladrière, en qualité de nouveau président de la société en remplacement de Mr Dubois Daniel démissionnaire.
Le Président

AL891512272

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon, curateur des successions de :
. Mme Hélène Germaine GUYOT veuve KESTLER, décédée le 03/07/2010 à Auxerre, réf 13.5281
. Mme Jeanne GILLET divorcée PERICOUCHE, décédée le 05/02/2011 à Ligny le Chatel, réf 13.5351
. M. Marcel Jean DOUGY marié, décédé le 24/07/2012 à Tonnerre, réf 13.5383
. M. Peter DE ROY célibataire, décédé le 19/10/2012 à Blannay, réf 13.5458
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 15/05/2014
. Mme Isabelle PONOT divorcée, décédée le 13/01/2013 à St Denis, réf 13.5438
. Mme Monique FARGE célibataire, décédée le 30/12/2011 à Brienon sur Armançon, réf 13.5405
. M. Alain Roger CARRE marié, décédé le 20/11/2010 à Montereau Fault Yonne (77), réf 12.4559
. Mme Madeleine HUCHER veuve SAUVAGE, décédée le 27/06/2009 à Joigny, réf 12.5081
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 15/05/2014

AL891512273

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DU MOULIN

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 10 410 euros
Siège social
chez M. Hugo Verdonck
rue du Moulin
89480 Coulanges sur Yonne
315 985 598 RCS Auxerre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2014, M. Frédéric Gagin a démissionné de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL891512020

L'OLIFANT

SCI au capital variable de 242000 euros,
151 route de Clamecy
89450 Vézelay
450 035 647 RCS Auxerre.

L'AGO du 26/03/2014 a nommé gérant Mme Feugère Véronique, 151 route de Clamecy 89450 Vézelay en remplacement de M. Wibault Pierre-Dominique à compter du 26/03/2014. Dépôt au RCS de Auxerre

AL891512268

Fin de location gérance
La location-gérance du fonds artisanal de travaux de maçonnerie générale sis et exploité à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 9 Chemin de la Grève, consentie par acte sous seing privé en date du 17 juillet 2005 par :
- Monsieur Géraldo Fernandes De Oliveira demeurant 9 Chemin de la Grève 89500 Villeneuve sur Yonne, propriétaire dudit fonds à :
- La Société De Oliveira, dont le siège social est 9 Chemin de la Grève 89500 Villeneuve sur Yonne, a pris fin à la date du 30 septembre 2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au siège social de la Société De Oliveira, 9 Chemin de la Grève 89500 Villeneuve sur Yonne, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion

AL891512270

ARTGEST

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 5 rue Monot Chainq
89570 Neuvy-Sautour
394.495.725 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 28 mars 201 l'assemblée générale ordinaire nomme Madame Marie-Thérèse Lasserre demeurant 5 rue Monot Chainq 89510 Neuvy-Sautour, en qualité de gérante à compter du 1er avril 2014, en remplacement de Madame Victoria Gherman démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS d'auxerre

AL891512289

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Tailly 21190 du 27 mars 2014, enregistré au Service des Impôts de Sens le 28 mars 2014, bordereau n°2014/263 Case n°4, la société CANO TRAVAUX PUBLICS, Société par actions simplifiée au capital de 663 800 euros, dont le siège social est 1 Route de la Mission 89100 Paron, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 706 680 121,
A CEDE :
A la société ENTREPRISE HUBERT ROUGEOT MEURSAULT, Société Anonyme à Directoire, au capital de 1 550 000 euros, dont le siège social est Champ Lain RD 23, 21190 Tailly, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 516 020 138, un fonds de commerce de Travaux publics ou privés sis et exploité 1 Route de la mission à 89100 Paron.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix de : un million d'euros (1 000 000 €).
L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 01 janvier 2014.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maître Céline Parot, demeurant 51 Avenue Françoise Giroud à 21000 Dijon.
Pour avis

AL891512275

Vente de fonds de commerce
Acte : S.S.P. à St Etienne (42) du 31/03/2014 enregistré à Auxerre- Le 01/04/2014 bord n°2014/334 case n°1
Vendeur : PIZZA FA, SARL au capital de 10.500 €, siège social à Auxerre (89) - Avenue Haussmann - Centre Commercial, immatriculée 344.667.175 R.C.S Auxerre.
Acquéreur : FC PIZZAS D'AUXERRE, SARL au capital de 15.000 €, siège social à Auxerre (89) - Avenue Haussmann - Centre Commercial, immatriculée 801.041.054 R.C.S Auxerre, représentée par Frédéric Martinez, gérant.
Fonds vendu : « Fabrication et vente de plats préparés à emporter - Fabrication et vente de pizzas - Restauration », sis et exploité à Auxerre (89000) - Avenue Haussmann - Centre commercial.
Prix : 350.000 €
Entrée en jouissance et possession : 01/04/2014
Adresse des correspondances : Cabinet DEYGAT-BALLAGUY Avocat - 1, allée de l'électronique - 42000 Saint- Etienne.
Adresse de réception des oppositions : au siège social du fonds vendu : Avenue Haussmann Centre Commercial - 89000 Auxerre

AL891512280

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58500)

Suivant acte de : Maître Guillaume DINET notaire associé à Clamecy (58500) le 27 mars 2014, avec la participation de Me Xiberras, notaire à Toucy (89) enregistré à Nevers le 2/04/2014 bord 2014/425 case 1
1/ La SARL DE L' AUBERGE DES SOURCES, au capital de 7.650,00 € ayant son siège social à Druyes les Belles Fontaines (Yonne) 4 Place Jean Bertin SIREN 480 594 340 RCS Auxerre.
A cédé à :
La SARL dénommée ADS DRUYES, au capital de 20.000,00 € ayant son siège social à Druyes les Belles Fontaine(Yonne) 4 Place Jean Bertin SIREN 800 648 099 RCS Auxerre.
Un fonds de commerce de Hôtel, restaurant, débit de boissons, salon de thé, traiteur, plats préparés à emporter situé et exploité à Druyes les Belles Fontaines((89560) 4 Place Jean Bertin.
Prix : Cent mille euros (100.000,00 €).
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître XIBERRAS, notaire à Toucy (89), dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC.
2/ Madame Anna Monika Juszkiewicz épouse Darenne , demeurant à Lichères sur Yonne (89660) 12 rue du Moulin a démissionné à compter du 27/03/2014 de ses fonctions de gérant de la SARL « ADS DRUYES », sus nommée.
En remplacement, a été nommé, à compter du27/03/2014, Monsieur Laurent Darenne, demeurant à Lichères sur Yonne (89660) 12 rue du Moulin , pour une durée indéterminée.
Pour insertion.

AL891512282



▶ Sudoku

3		8	6			4	2	
				1		3		
1			3					
					4	8	1	
	9		7		1		5	
	2	1	9					
					7			4
		3		9				
	4	9			6	7		5

Résultat du précédent numéro

2	8	9	3	1	5	6	7	4
6	3	1	9	7	4	8	2	5
5	7	4	6	8	2	3	1	9
3	5	7	8	2	9	1	4	6
9	6	2	7	4	1	5	3	8
4	1	8	5	3	6	7	9	2
1	9	6	2	5	3	4	8	7
8	4	5	1	9	7	2	6	3
7	2	3	4	6	8	9	5	1

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?

1 > Version Papier

2 > Version Numérique

3 > Version Papier + Numérique

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° _____ date d'expiration: ____/____

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax _____
Mobile _____ Signature
Email:

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 12 avril 2014 au 18 avril 2014

Samedi 12

TF1
20.55 The Voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou.
23.30 The Voice, la suite.

France 2
20.45 Les années bonheur. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Fabien Lecoeuvre, Yves Lecoq, Evelyne Leclerc, Hermes House Band, Herbert Leonard, King Africa, Indila, Yannick, Chico & les Gypsies, Boomdia, Billy Paul, Lio, Lisa Angell, Imagination, Dave, François Valery, Spagna, Natasha St-Pier, Christophe, Jean-Marie Bigard, etc.
23.20 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 La disparue du Pyla. Téléfilm avec Doumia Coesens, Véronique Genest, Lucie Jeanne, Pierre Deny.
22.50 Inspecteur Lewis «Meurtres en coulisses». Série avec Kevin Whately, Laurence Fox.
00.25 Appassionata «Gala hommage à Teresa Berganza».

Arte
20.45 24 heures Jérusalem. Documentaire (24h). Arte diffuse toute la journée ce documentaire de 24 heures, tourné un an plus tôt.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⑩.

Canal +
20.55 The Call. Thriller (2013) de Brad Anderson, avec Halle Berry, Abigail Breslin, Morris Chesnut (1h31) ⑫.

Dimanche 13

TF1
20.55 La planète des singes «Les origines» ★★★. Science-fiction (2011) de R.t Wyatt, avec Andy Serkis, James Franco, Freida Pinto, John Lithgow (1h41) ⑩. (voir Sélection)
23.00 Esprits criminels. Série ⑫.

France 2
20.45 Neuilly sa mère ! Comédie (2008) de Gabriel Julien-Laferrière, avec Samy Seghir, Jérémy Denisty, Rachida Brakni, Denis Podalydès (1h28).
22.20 Faites entrer l'accusé «Un homme à abattre». Magazine ⑩.

France 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «Colère divine», «La chasse au trésor». Série avec Neil Dudgeon, Gwilym Lee ⑩.
00.15 Un Garibaldien au couvent. Drame en NB et VO (1942) de Vittorio De Sica, avec Maria Mercader (1h25).

Arte
20.45 À la poursuite d'Octobre Rouge ★★. Aventures (1989) de John McTiernan, avec Sean Connery, Alec Baldwin, Scott Glen, Sam Neill (2h10). (voir Sélection)
22.55 Juliette Gréco, l'insoumise ★★★. (voir Sélection)

M6
20.50 Zone interdite «BAC contre quartiers sensibles : Un quotidien sous haute tension». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Bavures, corruption, dérapages : Quand les flics enquêtent sur les flics».

Canal +
21.00 Football «Olympique Lyonnais/PSG».

Lundi 14

TF1
20.55 Taxi Brooklyn : «Le prix de la course», «L'héritage», «Cherchez les femmes». Série avec Chyler Leigh.
23.40 New York, unité spéciale ⑫.
01.20 Au Field de la nuit, avec Pascal Bruckner, Thomas Bouvatier, Ariane Bois, Karin Hann, Frédéric Schoendoerffer, Jean-Christophe Dollé.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «Argent facile, plaisir fatal», «L'instinct maternel», «La parade navale». Série ⑩.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 Le feu follet. Drame en NB (1963) de Louis Malle, d'après Drieu La Rochelle, avec Maurice Ronet, Alexandra Stewart (1h43).

France 3
20.45 Signé Mirelle Dumas «Adamo, Aufray, c'est leur vie !». Magazine présenté par Mireille Dumas.
23.50 La case de l'oncle Doc «Les jeunes et l'alcool». Documentaire ⑩.

Arte
20.50 Misery. Drame (1990) de Rob Reiner, d'après Stephen King, avec James Caan, Kathy Bates (1h43) ⑫.
22.35 Carrie au bal du Diable. Epouvante en VO (1976) de Brian De Palma, avec Sissy Spacek (1h38) ⑯.

M6
20.50 Top chef, avec J.-F. Piège.
23.50 Le chef en Corse. Magazine.

Canal +
20.55 Mafiosa (1 et 2/8) ★★. Série avec Hélène Fillières ⑩. (voir Sélection)

Mardi 15

TF1
20.55 Unforgettable : «Nouveau départ, nouvelle unité», «Braquage incognito», «Trahison à tous les étages». Série avec Jane Curtin, Poppy Montgomery, Dylan Walsh ⑩.
23.25 La brigade «La mort en face» ⑩.

France 2
20.45 Secrets d'histoire «Un homme nommé Jésus» ★★. Magazine de Stéphane Bern, avec J.-C. Petitfils, Didier Long, le cardinal André Vingt-Trois, Régis Burnet, etc. (voir Sélection)
22.40 Infrarouge : «Victimes de la bombe atomique française».

France 3
20.45 Plus belle la vie «Une vie en Nord» ★★. Téléfilm avec Aurélie Vaneck, Ambroise Michel, Émile Abossolo M'Bo. (voir Sélection)
22.25 Plus belle la vie... «Rudy et Ninon». Documentaire.

Arte
Cyberwar, nouvelles guerres, nouvelles armes
20.50 La guerre sur le Net.
21.45 La guerre des drones.
22.45 Engagez-vous ! «L'Europe solidaire». Documentaire.

M6
20,50 Incognito. Comédie (2008) de Éric Lavaine, avec Bénabar, Franck Dubosc, Jocelyn Quivrin (1h30).
22.50 FBI «Duo très spécial». Série ⑩.

Canal +
20.55 Le temps de l'aventure. Comédie dramatique (2012) de Jérôme Bonnell, avec Emmanuelle Devos, Gabriel Byrne, Gilles Privat (1h41).

Mercredi 16

TF1
20.55 Les experts : «Virée entre filles», «Le grand méchant loup», «Avis de tempête». Série avec Ted Danson ⑩.

France 2
20.50 Football «Coupe de France : Guingamp/Monaco (1/2 finale)».
23.05 La parenthèse inattendue. Magazine de F. Lopez, avec Yoann Fréget, Smaïn, Marine Delterme.

France 3
20.45 Le grand tour «Du royaume de Siam aux temples d'Angkor». Magazine présenté par Patrick de Carolis, avec Laurent Couson et Azzedine Beschaouch.
23.45 Si près de chez vous «Trompeuse apparence».

Arte
20.50 Manon Lescaut. Opéra de Giacomo Puccini, d'après le roman de l'abbé Prévost, avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dirigé par sir Simon Rattle, et avec Eva-Maria Westbroek, Lester Lynch, Massimo Giordano, Liang Li, Bogdan Mihai (2h15). Retransmis en différé du Festspielhaus de Baden-Baden.
23.10 Ecrivez, on s'occupe du reste «La littérature selon Amazon».

M6
20.50 Pékin express «À la découverte de Myanmar». Divertissement.
23.00 Pékin express «Le tour du monde de l'inattendu».

Canal +
20.55 Hôtel Normandy. Comédie (2013) de Charles Nemes, avec Helena Noguerra, Éric Elmosnino (1h24).

Jeudi 17

TF1
20.55 Alice Nevers, le juge est une femme : «Entre Dieu et diable», «XXL», «Au-delà des apparences». Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli, Florence Darel ⑩.
23.50 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑩.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Consommation : Les promesses des circuits courts», «Carnet de route en Ukraine».
22.20 Complément d'enquête «Poutine, le tsar système». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.30 Alcaline, le mag «Juliette Gréco».
00.25 Au clair de la Lune «Le Messie». Opéra de G. F. Haendel.

France 3
20.45 Impitoyable. Western (1992) de et avec Clint Eastwood, et avec Gene Hackman (2h06) ⑩.
23.55 Tout peut changer «Automobilistes : Le grand ras-le-bol ?». Magazine présenté par Laurent Bazin.

Arte
20.50 Les enquêtes du commissaire Winter (1 et 2/8) «Ce doux pays». Série en VO, d'après A. Edwardson, avec Magnus Krepper (1h56).
22.50 Real Humans (3 et 4/10). Série en VO avec Andreas Wilson.

M6
20.50 Perception. Série avec Eric McCormack, Rachael Leigh Cook ⑩.

Canal +
20.55 House of Cards (12 et 13/13). Série avec Kevin Spacey ⑩.

Vendredi 18

TF1
20.55 The Best, le meilleur artiste. Divertissement présenté par Estelle Denis et C. Beaugrand, avec Alessandra Martines, Arturo Brachetti, Sébastien Stella et Cynthia Akanga.
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Keen'V, Ariane Brodier, Andy Cocq, Joy Esther, Issa Doumbia et Mathieu Madénian.

France 2
20.50 Candice Renoir : «La vérité sort toujours de la bouche des enfants», «Qui trop embrasse, mal étreint». Série avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Mhamed Arezki, Gaya Verneuil, Thomas Jouannet (1h44).
22.40 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

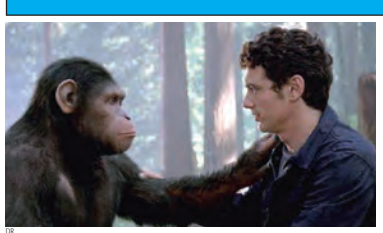
France 3
20.45 Thalassa «Alpes-Maritimes, entre mer et montagne». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 Nos soldats perdus en Indochine. Documentaire.

Arte
20.50 Espions de Varsovie. Téléfilm en VO avec David Tennant, Janet Montgomery, Marcin Dorocinski (2h58).
23.50 Court-circuit «Spécial Festival de Dresde». Magazine.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⑩.

Canal +
20.55 Star Trek Into Darkness. Science-fiction (2013) de J. J. Abrams, avec Chris Pine (2h07) ⑩.

SÉLECTION


DR

La planète des singes - Son père étant atteint de la maladie d'Alzheimer, Will Rodman, un brillant scientifique, fait des recherches pour trouver un remède, en testant sur des chimpanzés un sérum qu'il vient de mettre au point. Peu après, il recueille chez lui un chimpanzé, qu'il nomme César. Il a constaté, en effet, qu'il est d'une intelligence stupéfiante. La première version de l'adaptation du livre de Pierre Boulle, signée de Franklin J. Schaffner, est devenue culte, et Tim Burton en a signé un remake, diversement apprécié. Ce film n'est ni une suite ni un remake, mais une préquelle, c'est-à-dire une œuvre qui retrace la genèse de l'action et raconte les raisons qui ont poussé les singes à se révolter contre les humains. La première partie du film, centrée sur César, montre le développement de la personnalité du jeune singe, superbement créé en numérique, avec la technique de «performance capture», qui permet de reproduire les mimiques et les gestes d'un comédien. Le résultat est si saisissant que le jeune César vole la vedette à ses partenaires humains. La seconde partie, centrée sur la révolte des singes, est parfaitement réglée, en un crescendo qui se termine par la bataille finale spectaculaire sur le Golden Gate Bridge, avec des effets spéciaux impressionnants. ***Dimanche 13, sur TF1, à 20h55.***

◗ À la poursuite d'Octobre Rouge - En 1984, l'URSS lance Octobre Rouge, un sous-marin expérimental. Le commandant Marko dirige les premiers essais. Mais, dès le départ, Marko abat l'agent du KGB chargé de surveiller les manœuvres, et met le cap sur les USA. Cette adaptation du célèbre roman de Tom Clancy décrit avec beaucoup de réalisme les méandres des relations Est-Ouest, peu de temps avant la chute du mur. Suspense, humour et excellents effets spéciaux sont au programme, et l'interprétation est sensationnelle. Malheureusement, l'œuvre risque de perdre beaucoup de son impact sur petit écran. ***Dimanche 13, sur Arte, à 20h45.***

◗ Juliette Gréco, l'insoumise - Sa longue silhouette noire a longtemps hanté les caves à la mode de Saint-Germain-des-Prés, tout de suite après la guerre. Plus de soixante ans après, elle est toujours là, belle, mystérieuse, insoumise et, surtout, éblouie, comme elle l'avoue dans ce remarquable portrait. Car ce qui a toujours mû la belle chanteuse, ce sont les autres. Elle en parle avec simplicité, sans langue de bois (elle avoue avoir quitté Michel Piccoli parce qu'elle s'ennuyait avec lui !), mais avec une grande affection. Cette rencontre avec un être flamboyant, rare et généreux est magnifique. ***Dimanche 13, sur Arte, à 22h55.***

◗ Mafiosa (1 et 2/8) - Incarcérée pour le meurtre de son frère, Sandra finit par être libérée, faute de preuves. Bien décidée à se venger de Tony et Manu, qui ont tenté de la tuer, elle entre en contact avec eux et leur propose une affaire. Bien entendu, la police les surveille tous. Malgré un début un peu difficile à suivre, pour ceux qui n'ont pas vu les saisons précédentes, cette cinquième et dernière saison des aventures de Sandra est palpitante, car l'héroïne, portée par sa soif de vengeance, se montre une très habile manipulatrice. L'interprétation est toujours aussi convaincante. ***Lundi 14, sur Canal +, à 20h55.***

◗ Secrets d'histoire «Un homme nommé Jésus» - Stéphane Bern prévient que ce n'est pas un cours de catéchisme qu'il dispense, mais bien une leçon d'histoire, afin de cerner les aspects historiques de la vie de Jésus. Dans cet épisode, aux images magnifiques de la Palestine, différents intervenants, croyants ou non, parlent de ce personnage extraordinaire, vénéré, aujourd'hui encore, par plus de deux milliards de croyants dans le monde. C'est, sans doute, la limite d'un magazine bien fait, mais un peu réducteur, car il peine à rendre vraiment compte de l'homme que fut réellement Jésus. ***Mardi 15, sur France 2, à 20h45.***

Plus belle la vie «Une vie en Nord» - Les jeunes héros de la série marseillaise s'installent (difficilement) chez les Ch'tis. Si le début est un peu lourd, l'histoire devient, peu à peu, prenante et distrayante, même si le curé n'est guère crédible, et s'il viole le secret de la confession. ***Mardi 15, sur France 3, à 20h45.***

Sécurité de floraison : enjeu stratégique pour les viticulteurs

Les **témoignages** des professionnels de la viticulture font de plus en plus état de la difficulté à produire régulièrement les quantités visées dans la qualité requise.

Le dernier millésime 2013, en a été une nouvelle illustration avec des volumes historiquement faibles. Ce constat s'inscrit dans un contexte mondial de croissance de la demande et de la consommation de vin. **Comment alors assurer un niveau de production suffisant et régulier ?**
La voie explorée avec succès par Goëmar, est celle de la sécurité de la floraison, par la limitation de l'impact du climat en activant les mécanismes physiologiques de la vigne. Les pertes qualitatives et quantitatives à la floraison sont largement sous-estimées et positionnent la sécurité de la floraison comme un enjeu aussi stratégique pour les viticulteurs que la protection ou la nutrition de leurs vignes.



Vivaflor : activateur de nutrition et de floraison



Le principe actif de Vivaflor, le filtrat CL143, active d'une part, l'absorption des minéraux du sol permettant **de réguler la nutrition durant la floraison,** et d'autre part, la production de Polyamines ou hormones de floraison **garantes d'une fécondation de qualité.**

Vivaflor : Les résultats au vignoble

Notre réseau (179 parcelles suivies sur 5 ans) permet de mettre en évidence une fréquence élevée des accidents de floraison : **72 % des cas.**
Dans ces situations, Vivaflor **a limité** l'impact des accidents de floraison de **31 %.**
Dans les **22 %** des cas restants, Vivaflor a permis **d'augmenter l'homogénéité des grappes de 26 %.**

Thomas RATTEZ , Bissy-la-Mâconnaise (71), Vignoble Mâconnais témoigne :

Paroles de viticulteur



Domaine 16ha dont 11 ha Chardonnay, 3ha Pinot. Appellation Mâcon village, Crémant de Bourgogne.

« Mon objectif de production est d'atteindre le rendement et le degré de l'appellation, soit entre et 11 et 13°.
Mon vignoble est caractérisé par une forte proportion de vieilles vignes, avec la présence de maladie du bois. Depuis 2 ans, nous connaissons des situations difficiles pendant la floraison. Tous ces facteurs associés font que nous perdons régulièrement du volume de vendange, sur ces 2 dernières années j'ai perdu environ une ½ récolte.

Oui, je recommande Vivaflor car il apporte un gain quantitatif significatif...

Pour réussir ma vendange, il me faut de vraies saisons, une bonne fertilisation, une protection phytosanitaire adaptée et un bon déroulement de la floraison. C'est pour sécuriser cette dernière que mon technicien m'a proposé du Vivaflor.
Je l'utilise à la dose recommandée de 2 L/Ha en encadrement de floraison en association avec ma protection fongique ; c'est un produit qui se mélange bien. Sur mes rouges dès la véraison, je constate une belle homogénéité qui se retrouve à la vendange. Cette homogénéité de maturité est aussi présente sur les blancs ce qui facilite mes vendanges à la machine. Oui, je recommande Vivaflor car il apporte un gain quantitatif significatif. C'est que du positif. »

GOËMAR

Paroles d'agents...

Des compétences appréciées



Alain Maillard, 59 ans, aura consacré une grande partie de sa vie professionnelle au Service de remplacement. Originaire d'Essey dans le canton de Pouilly-en-Auxois, ce Côte d'orien occupe le poste d'agent depuis 28 ans : *«J'interviens dans de nombreuses exploitations, principalement orientées élevage. C'est un métier dans lequel il faut savoir tout faire ou presque : s'occuper du bétail, travailler dans les prés, dans les champs, réparer les clôtures, faire les moissons et bien d'autres choses... Il faut être très polyvalent. Chaque vendredi, je reçois mon planning de la semaine qui arrive. J'aime vraiment ce que je fais, le fait que mes parents aient été agriculteurs a beaucoup joué en ma faveur. L'entente se passe à merveille avec les agriculteurs que nous remplaçons. Ils sont contents de nous et nous font entièrement confiance. Même si je commence à très bien connaître les fermes dans lesquelles je me rends, aucune routine ne tend à s'installer. Nous voyons de nombreuses méthodes de travail, qui évoluent elles-mêmes au fil du temps. Être agent de remplacement permet de se donner une vision large de l'agriculture puisque l'on touche à tout : certains jeunes pourraient justement passer par là avant de s'installer et de faire le bon choix».*

A la fois éleveur ovin, viticulteur … et agent de remplacement !



Laurent Cartaut est salarié de Service de Remplacement depuis 2010 et c'est peu de dire que le travail ne lui fait pas peur ! A la tête d'un troupeau de 120 brebis allaitantes à Bleigny-le-Carreau, dans l'Yonne, l'homme est également viticulteur en appellation Bourgogne et assure à la demande pour le service, des remplacements sur des exploitations laitières. Comme il le reconnaît lui-même dans un sourire : *«les journées sont longues parfois, très longues… La seule période où je mets entre parenthèses mon travail pour le service de remplacement, c'est en juin au moment de la fauchaison et du coup de bourre dans les vignes, ainsi qu'en septembre pour les vendanges…»* Il ne lui a pas fallu longtemps pour faire ses preuves auprès de ses employeurs occasionnels et la confiance s'est vite installée : *«il n'est pas rare qu'un éleveur me dise "tiens ! Voilà les clés, on s'en va, débrouilles-toi… !" Et même si avec 120 vaches laitières, il peut y avoir quelques soucis derrière, il faut savoir les résoudre seul, sans être pendu au téléphone avec lui…».* Aujourd'hui, Laurent Cartaut a une dizaine de *«clients»* réguliers, sur un secteur allant de Migennes au Tonnerrois, en passant par Auxerre. Lever à 3h30, pour assurer la traite deux heures plus tard chez l'éleveur ayant fait appel à ses services, retour sur sa propre exploitation pour les soins à ses brebis en fin de matinée et de nouveau la traite le soir. Avec pour règle de conduite, de toujours respecter la façon de travailler de la personne qui l'emploie : *«il faut à chaque fois faire avec le style de la maison ! C'est à ce prix qu'on obtient la confiance des gens…»*

Un agent formé et hors cadre familial



A 22 ans, Teddy Gamracy est, depuis septembre dernier, agent de remplacement en CDI, sur le secteur Sud-Morvan en priorité, mais il peut être aussi appelé sur une zone vaste allant de Luzy et Château-Chinon à Nevers. Bien formé (il a passé un Bepa et un Bac pro au lycée du Morvan puis un BTS ACSE par apprentissage en 2012 près de Dijon), le jeune homme n'est pas issu du monde agricole. Ses parents, à Charrin dans le sud de la Nièvre, sont familles d'accueil. C'est son oncle polyculteur-éleveur à Saint-Hilaire Fontaine qui lui a transmis le virus du charolais et des cultures, *«au point que c'est çà que je voulais faire et pas autre chose»*. Rentré au SR comme agent occasionnel en septembre 2012, après ses études, son parcours et son adaptabilité ont su séduire les exploitants qui ont fait appel à ses services. *«J'ai enchaîné les missions d'une journée puis les remplacements plus longs, jusqu'à 3 mois»*, le plus souvent pour des motifs Accidents ou Maladie et des Congés. Et le contact passe bien avec les adhérents: *«une fois qu'on a fait connaissance, qu'on a échangé les bases de la mission, après la 1ère journée, ça roule»* confie Teddy. Pansage et surveillance l'hiver, manipulation des bovins l'été: l'élevage n'a plus de secret pour lui. *«J'apprends beaucoup, sur différentes races, différents systèmes de conduite. Si je ne trouve pas un jour à m'installer, il n'est pas impossible que je reste au SR un bon bout de temps !»*

De multiples *«familles»* et métiers



Depuis près de 26 ans au Service de Remplacement féminin de Saône-et-Loire, Isabelle Carisel conserve sa passion pour les métiers agricoles. A 45 ans, cette fille d'agriculteurs *«aime le contact»* avec les adhérents. Ils sont une cinquantaine aux alentours (45 km) de Génelard. Pour Isabelle, c'est *«comme ma famille avec les anciennes adhérentes»*. Elle est ravie aussi de découvrir de nouvelles adhérentes et des façon de travailler différentes. Aucune routine donc. *«Ça change tout le temps»*. Chaque semaine, les adhérents réservent leurs besoins en jours de remplacement. Le week-end venu, la responsable donne alors le planning aux quatre salariés pour la semaine. Avec trois enfants, désormais *«grands»*, Isabelle a appris à gérer les changements d'horaires et reconnaît la souplesse du Service de remplacement. Les compétences d'Isabelle sont multiples et pointues. *«J'ai appris sur le terrain mais depuis 25 ans, les normes ont évolué»*. Les fermes aussi. *«Je travaille sur des exploitations de 50 à 400 chèvres. En volailles, pareil : une adhérente a maintenant son propre abattoir»*. L'occasion donc de voir la production de A à Z *«jusqu'à la commercialisation des produits auprès des clients»*. Même si elle ne se destine pas à être agricultrice, *«ce n'est ni plus ni moins que le travail d'une agricultrice, physique, diversifié, toujours en mouvement»* qu'elle accomplit pour le bien de tous.

«Jamais de routine»



A 54 ans, avec 25 ans d'ancienneté, Bernard Desroches compte bien finir sa carrière à Service de Remplacement d'Autun. Avec ses 6 employés, les 119 adhérents constituent autant de «styles» variés d'exploitation. Ainsi, son métier de "remplaçant" n'est *«jamais une routine»*. Ancien agriculteur (durant 7 ans) en lapins et moutons, et titulaire d'un BTA obtenu à Davayé, c'est surtout *«sur le tas»* que Bernard Desroches se forme. *«C'est le principe: il faut savoir poser les bonnes questions aux adhérents»*. Une expérience qui lui permet de *«savoir s'adapter»*. Le maître mot, selon lui. *«J'aime le contact humain et savoir chez qui on va travailler permet de bien s'adapter au matériel, au style de l'exploitation, à son rythme aussi, à la qualité ou débit voulu… Il n'y a pas deux exploitations identiques»*. Et cela même si le SR d'Autun est plutôt orienté élevage avec *«un peu»* de viticulture. D'ailleurs, *«j'aide de la vigne à la cave»*, chez deux ou trois viticulteurs. *«Touche à tout»*, Bernard Desroches fait le constat que les métiers agricoles ont beaucoup évolué. Fini les journées continues avec des tâches ingrates ou manuelles, aujourd'hui le travail est spécialisé, avec du matériel technique et les chefs d'exploitation ont pris conscience de la valeur de cette main-d'œuvre *«sérieuse»*, compétente et rentable. D'ailleurs, en 2010, il passe et obtient son CQP *«Agent de Service de Remplacement»* le reconnaissant comme un véritable *«salarié partenaire»* des entreprises. Aucune hésitation donc en cas de maladie, accident ou absence, l'exploitation ne s'en ressentira pas.





FDSEA 21 — FDSEA 71 — fdsea 58 — fdsea 89

UPVY Union des Productions Végétales de l'Yonne

SECURAMA LA PROTECTION ADAPTÉE
19, rue de Cracovie
21850 Saint Apollinaire
Tel : 03.80.74.28.15 www.securama.fr

Le remplacement des agriculteurs en Bourgogne

Les services de remplacement sont là pour remplacer les exploitants agricoles dans les bons comme dans les mauvais moments.
26 services de remplacement permettent de couvrir l'ensemble de la région. Ils sont gérés indépendamment les uns des autres par des équipes constituées d'agriculteurs et d'agricultrices bénévoles, qui se sont mis au service de leurs collègues.
2 types d'administration des services de remplacement :
- L'Yonne et la Nièvre sont des Groupements d'employeurs départementaux ;
- La Côte d'Or et la Saône-et-Loire fédèrent 24 Services de remplacement locaux.



SR Yonne

Service départemental unique
Président : Benoît MOUFFRON
Référents administratifs : Anne ANTOINE et Elisa HOUDIN
Contact : 03 86 48 98 79
servicederemplacement89@orange.fr
2687 journées de remplacement
185 adhérents

SR Nièvre

Service départemental unique
Président : Olivier HOAREAU
Référent administratif : Marie-Aline SALTEL
Contact : 03 86 93 40 93
service.remplacement58@yahoo.fr
2444 journées de remplacement
405 adhérents



SR Côte d'Or

Service départemental fédérant 5 services locaux
Président : Olivier GALLIEN
Référent administratif : Anne POMMIER
Contact : 03 80 68 66 53
servicederemplacement@cote-dor.chambagri.fr
3969 journées de remplacement
347 adhérents

SR Saône et Loire

Service départemental fédérant 19 services locaux
Président : Jean-Charles BLANCHARD
Référent administratif : Cécile PARENT
Contact : 03 85 29 56 50
services.remplacement71@fdsea71.fr
13642 journées de remplacement
1922 adhérents

Se faire remplacer, c'est simple comme un coup de fil !

Je n'adhère pas :

Je me débrouille seul, j'effectue les démarches

Étape 1 : *je recherche un salarié*
Étape 2 : *je déclare le salarié et j'établis le contrat de travail le plus adapté*
Étape 3 : *le salarié prend le relai*
Étape 4 : *j'établis la fiche de paie à partir du relevé d'heures*
Étape 5 : *je déclare le salaire à la MSA (DTMO)*
Étape 6 : *j'établis les formalités de fin de contrat (solde de tout compte, attestation Pôle emploi…)*

J'adhère :

Je choisis la simplicité

Étape 1 : *j'appelle le service de remplacement pour me faire remplacer*
Étape 2 : *un agent prend le relai*
Étape 3 : *je paie ma facture*

Le + : le SR a négocié pour moi un contrat d'assurance très avantageux pour les remplacements maladie/accident

Les motifs de remplacement



Quelques chiffres

- ***2 900** adhérents.*
- ***22 700** journées de remplacement*
- ***270** agents de remplacement*
- ***110** équivalents temps plein*

dont 80% en CDI

Crédit photo : Fotolia





Interprofession Laitière de Bourgogne

Lincet
Didier Lincet
Le goût du vrai depuis 1895

safer
Bourgogne Franche-Comté
www.saferbfc.com

Cialyn
Coopérative bovine et ovine au service de ses adhérents
Siège social :
7 rue Jules Rimet
89400 Migennes
Tél : 03.86.92.36.00
Fax : 03.86.92.36.17
www.cialyn.fr

SODIAAL UNION
Coopérative laitière
CENTRE-EST